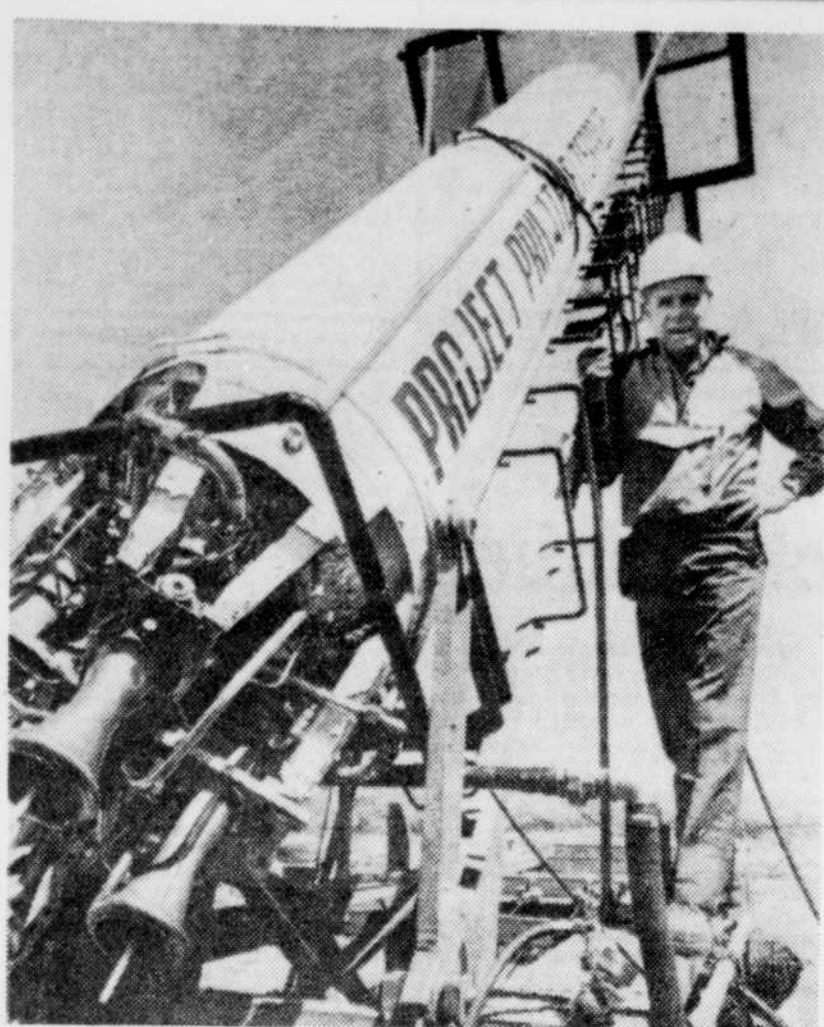




Robert Truax a effectué avec succès, mardi, un test de mise à feu de "sa" fusée.

Un "amateur" lancera une fusée habitée

FREMONT, Calif. (AFP) — Un ancien expert en missiles de la marine américaine envisage de lancer l'an prochain dans l'espace une fusée habitée. Si le projet de M. Robert Truax, 63 ans, réussit, ce sera le premier vol humain lancé par un amateur.

Un test de mise à feu d'une fusée de près de huit mètres qu'il a lui-même assemblée a été effectué mardi avec succès: pendant une minute, d'une poussée de 500 kilos, ont parfaitement fonctionné, couvrant trois ans d'efforts.

Fort de ce succès, l'ingénieur espère pouvoir lancer dès l'an prochain un vol habité suborbital à

une altitude de près de 90 kilomètres et une vitesse de pointe de 4.600 km-h environ. Pour ce vol d'une dizaine de minutes, 200 personnes, dont deux femmes, se sont portées candidates, a-t-il affirmé.

Auparavant, M. Truax prévoit de lancer le vaisseau d'un hélicoptère dans le Pacifique pour vérifier ses capacités de résistance au choc. Cet essai est prévu pour le mois prochain.

Les quatre moteurs de la fusée de M. Truax avaient originellement été utilisés par l'armée de l'air pour des missiles balistiques intercontinentaux. Il a pu racheter chacun d'eux pour \$115.

Une grande offensive menace la Thaïlande

(D'après AFP, AP, UPI et NYTNS) — Les Vietnamiens, n'ayant pu interrompre le rapatriement volontaire au Cambodge de Khmers rouges réfugiés en Thaïlande, s'apprêteraient à lancer une nouvelle offensive de plus ample envergure que celle déclenchée en fin de semaine en territoire thaïlandais, à l'aide des 10.000 soldats massés depuis lors à la frontière.

Hier, la Chine a mis en garde le Vietnam contre la poursuite de son "agression" en Thaïlande et assuré cette dernière de son appui complet. Des diplomates occidentaux en poste à Pékin signalaient un regain de tension à la frontière sino-vietnamienne.

Les "opérations limitées" menées depuis dimanche par les Vietnamiens n'ont en effet pu empêcher hier 1.120 réfugiés de rejoindre le territoire cambodgien contrôlé par les Khmers rouges, au cours d'une opération volontaire de rapatriement supervisée conjointement par la Thaïlande et les Nations unies. Ce défilé est à peine plus faible que celui qui existait avant le déclenchement des incursions vietnamiennes, à partir du moment où ces rapatriements ont commencé le 17 juin.

Ce sont les autorités de Bangkok qui ont signalé hier la présence, sur une bande de 60 km du côté cambodgien, de la 75e division vietnamienne.

Bien que dans l'ensemble les combats d'hier ont été moins violents que ceux des deux ou trois jours précédents, les Vietnamiens ont néanmoins ouvert deux nouveaux fronts dans des zones où les partisans polpotistes seraient particulièrement nombreux et actifs dans certains camps de réfugiés. On ignorait encore ce matin le but, l'ampleur et l'issue de ces opérations.

Pour l'essentiel, les incursions vietnamiennes se sont déroulées sur une frange de un mille en territoire thaïlandais, le long de la frontière cambodgienne, et n'ont impliqué que quelques centaines de soldats vietnamiens. Le but de ces incursions était d'extraire les polpotistes de certains camps de réfugiés et de repousser la masse de leurs occupants plus à l'intérieur du territoire thaïlandais. La plupart des unités vietnamiennes semblent avoir regagné le Cambodge après avoir forcé plusieurs dizaines de milliers de réfugiés cambodgiens à fuir devant les combats qui auraient fait environ 1.000 morts dans la population civile.

De son côté, la Chine populaire a



Des soldats vietnamiens prisonniers des troupes thaïlandaises ont les yeux bandés dans l'enclos de barbelés qui leur sert de prison. Cette photo a été prise mardi dans un petit village près de la frontière cambodgienne.

adressé hier une mise en garde aux autorités vietnamiennes contre "le grave danger d'une poursuite des aventures militaires" en Thaïlande.

Le ministère des Affaires étrangères dans sa déclaration ne formule cependant aucune menace spécifique contre Hanoi.

En février 1979, la Chine avait lancé une "contre-attaque" de quatre semaines au Vietnam en représailles, affirmait-elle, des provocations de Ha-

Le drame du peuple du Cambodge à accaparer toute l'information provenant de l'Asie du Sud-Est depuis la chute du gouvernement Pol Pot. Qu'est devenu le peuple khmer alors décimé et affamé. Dans un premier d'une série de deux documents, André Dionne raconte le témoignage d'un journaliste indépendant, Wilfred Berchett qui rentre tout juste d'un séjour au Vietnam et au Cambodge.

page A-7

(Suite à la page A2, 1re col.)

Gaulin invite les membres de la CEQ à l'engagement politique

par Claude VAILLANCOURT

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Robert Gaulin, a clairement demandé aux enseignants d'arrêter de se prendre pour ce qu'ils ne sont pas, de cesser de jouer aux socialistes de laboratoire et de se préoccuper de la remontée de la droite au Québec, sous la férule de M. Claude Ryan.

Dans un long discours prononcé hier à l'occasion du 27e congrès de la centrale, M. Gaulin a non seulement procédé à un diagnostic de l'état de santé de la centrale mais il a en outre prescrit les moyens qui, à son avis,

permettront de faire en sorte que les défis d'aujourd'hui deviennent les réalités de demain.

Il a expressément signifié que la CEQ s'implique dans les négociations constitutionnelles et les prochaines élections québécoises.

Réélu sans opposition à la tête de l'organisation qui réunit quelque 85.000 travailleurs de l'enseignement, M. Gaulin a d'abord voulu faire le point sur la vie syndicale de la CEQ.

Insatisfait du modus vivendi du dernier Front commun, il n'en recommande pas moins la poursuite mais en

y assortissant un protocole de non-maraudage entre les principales centrales.

Qualifiant presque les adhérents de beaux parleurs, le président Gaulin a aussi invité les travailleurs de l'enseignement à cesser d'avoir honte de leur spécificité. "Nous sommes pour la plupart des travailleurs intellectuels, des artisans de l'enseignement. L'immense majorité de nos adhérents n'appartient pas à la classe ouvrière."

Ce point de vue soulèvera sans aucun doute de vives oppositions au sein du congrès, plus particulièrement

de la part de ceux que M. Gaulin qualifie de socialistes de laboratoire.

Le président de la CEQ n'a consacré que quelques pages de son discours à la défense de la proposition d'école mise de l'avant par des groupes de travail de la centrale. Il s'est plutôt attardé à préconiser un élargissement nécessaire de l'action syndicale.

Depuis 1972, la CEQ n'a pas la possibilité de siéger au sein d'organismes qui réunissent des représentants du patronat. Le président Gaulin, sans entériner la concertation, croit que le mouvement qu'il dirige pourrait avoir des choses à dire dans ces organisations.

La montée de la droite

Abordant les questions politiques, M. Gaulin, s'il a adressé des critiques au Parti québécois, s'est plutôt attaché au Parti libéral du Québec et à son chef, M. Claude Ryan.

La montée de la droite, de l'avis du chef syndical, représente l'alliance des forces réactionnaires qui vient "remettre en cause les acquis de la révolution tranquille".

Il a tenu à mettre en garde ceux qui croient que la prise du pouvoir par les libéraux viendrait renforcer l'unité intersyndicale et susciter la mobilisation.

"Cela est sans doute vrai, croit M. Gaulin, mais on n'évalue pas un événement politique en fonction des intérêts indirects qu'il peut avoir. L'amélioration des relations intersyndicales et le développement du militantisme ne passent certainement pas par une exploitation accrue des travailleurs. C'est littéralement opter pour le pire que d'en venir à souhaiter la détérioration de nos conditions de travail sous prétexte que la lutte sera facilitée."

Il croit donc important que la centrale ait la possibilité, à l'occasion des prochaines élections, de procéder à une analyse syndicale des partis en

présence en vue d'émettre des lignes directrices.

Le président de la CEQ a cependant refusé, en conférence de presse, de dire en faveur de qui la centrale

(Suite à la page A2, 1re col.)

autres nouvelles en page A-12

Elle meurt suffoquée dans une wagonnette

OTTAWA (d'après PC) — Une petite fille de 18 mois est morte par déshydratation, hier, à Ottawa, après avoir été laissée, en compagnie de son frère jumeau, dans une wagonnette stationnée en plein soleil.

La police a fait savoir que M. Hervé Gervais a découvert ses deux enfants, Nathalie et Rémi, inconscients, vers midi trente. Il les avait laissés seuls dans le véhicule, dont les glaces étaient baissées, peu avant midi.

Les médecins d'un hôpital du voisinage ont tenté de réanimer les deux enfants mais, après une heure d'efforts, Nathalie ne reprenait toujours pas vie. Son frère, Rémi, est dans un état stable.

A Ottawa, hier, la température a atteint 32,4 degrés Celsius. Selon le Dr Michel Brochu, du Conseil national de la recherche scientifique, la température a pu grimper jusqu'à 55 degrés Celsius (140 Fahrenheit) dans le véhicule. Une enquête sera tenue sur cette affaire.

Requête en liquidation du "Prêt hypothécaire"

par Pierre MARTEL

La cour supérieure du Québec vient d'être saisie d'une requête en liquidation des actifs de l'institution Le Prêt hypothécaire. L'audition de cette requête est prévue pour le 7 juillet 1980.

La présentation d'une requête en liquidation s'inscrit dans la foulée du rapport que l'administrateur provisoire de l'institution de Ste-Foy, la firme de comptables agréés Laliberté, Lantôt, Morin et Associés, vient de remettre au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières du Québec. Le rapport recommande la liquidation des actifs de Le Prêt hypothécaire.

Selon un représentant de l'administrateur provisoire, M. Marc

Sheedy, la liquidation des actifs de l'institution est difficile, si elle est décidée par la cour supérieure, pourrait prendre plusieurs mois.

Par ailleurs, le sous-ministre du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Jean-Marie Bouchard, a révélé que son ministère, en dépit de la procédure en cours, n'avait pas jeté la serviette. "Nous continuons à chercher la solution la plus positive possible", précise-t-il.

Egalement, M. Bouchard a précisé que l'administrateur provisoire du Prêt hypothécaire venait d'obtenir un prolongement de son mandat pour une période d'environ deux mois. Le mandat original devait prendre fin le 30 juin 1980.

S'inquiétant de l'impact négatif que le terme "liquidation" pourrait

avoir sur les petits épargnants du Prêt hypothécaire, M. Bouchard a rappelé que les petits épargnants étaient protégés par la Régie de l'assurance-dépôt du Québec.

La nouvelle procédure, la requête en liquidation des actifs, vient s'ajouter à une procédure déjà en cours. Cette dernière a été déposée au début de juin par les procureurs Bertrand, Otis, Grenier et Laroche au nom de la compagnie Udeco Inc. et de l'homme d'affaires Gaston Desmeules, propriétaires des actions du Prêt hypothécaire.

Les requérants demandaient alors, entre autres, l'émission, par injonction, d'une ordonnance enjoignant à divers intervenants de libérer la gestion et l'administration de la société Le Prêt hypothécaire.

jeudi

Les Expos défaits
2-1 en
10 manches
page C-1

Test du hot dog

NEW YORK (AP) — Dis-moi ce que tu manges quand tu es pressé et je te dirai qui tu es. C'est ce qu'affirme un psychologue new-yorkais, le Dr Leo Hollman, qui a étudié les habitudes alimentaires de 3.000 personnes. Les gens qui mangent un hot dog sont ouverts, énergiques et ambitieux, affirme-t-il. Mais ceux qui mangent des hamburgers sont plus calmes, introvertis et plus conservateurs. Les amateurs de hot dogs s'en vont généralement avec et le mangent en marchant. Les amateurs de hamburgers prennent plus de temps. Ils sont mieux habillés, genre cadres habitués à prendre des décisions.

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-14
Arts et spectacles	B-4 à B-6
Bandes dessinées	B-8
Bridge	D-13
Carrières et professions	B-9
Consommation	A-13
Décès	D-15
Economie-finances	C-8 à C-11
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-14
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	B-10 à B-12
	C-12, D-1 à D-15
Mot mystère	D-2
Mots croisés	D-13
Où aller à Québec	B-5
Page documentaire	A-7
Patron	D-3
Sport	C-1 à C-7
Télévision	B-6

météo

Passages nuageux en matinée. Nébulosité variable et averses en après-midi. Vents modérés. Max. de 29 à 31. Demain, beau et moins chaud.

détails en page D-2



C'est un départ: il y aura beaucoup d'appelés, un seul élu et plusieurs naufrages.

Le Soleil, Roland Marcoux

Triomphe de la voile carrée aux régates de mini-voiliers

par Michel CORBEIL

Si vous voulez assurer le succès d'une compétition de voiliers, mieux vaut avoir le beau temps de son côté et c'est justement ce qui s'est produit, hier après-midi, lors de la tenue de régates d'un genre tout à fait particulier, au parc Cartier-Brébeuf.

Une trentaine d'apprentis-navigateurs du quartier Limoilou, à Québec, se sont présentés sous un soleil ardent au bassin où est ancrée la réplique de la Grande-Hermine, pour participer à la seconde régate annuelle pour les voiliers miniatures.

Les participants, âgés de 10 à 14 ans, se sont amenés avec les navires de leur fabrication, bien déterminés à

prouver que leur bateau était le plus beau ou le plus rapide.

"Tout ce que nous avons fait, explique M. Jean-Guy Laporte, agent d'interprétation au parc Cartier-Brébeuf, cela a été de remettre le matériel nécessaire à la construction et un plan pour un navire à voile triangulaire."

La compétition a amené la considérable foule de 150 personnes. "Plusieurs parents étaient présents, souligne M. Laporte. Lorsque nous avons décerné les prix, nous avons dû créer une catégorie: celle pour les enfants qui ne s'étaient pas fait aider par leurs parents."

Les répliques gagnantes seront exposées, cet été, au centre d'interpré-

tation historique du parc. Des prix ont aussi été accordés aux "propriétaires" des navires primés: des modèles miniatures à construire, des bateaux à colorier, des casse-tête représentant des voiliers...

Les prix pour l'esthétique des navires ont été chaudement disputés. Le vainqueur de la course de rapidité l'a cependant emporté de façon incontestable devant ses concurrents: il s'agit du seul modèle qui a traversé le bassin sans faire naufrage. C'est d'ailleurs le seul qui ne s'est pas conformé aux plans des organisateurs.

Ce voilier était muni d'une voile carrée. Pour ce qui est de la vitesse, cela a été un à zéro pour l'anti-conformiste, hier, au parc.



Le Soleil, Roland Marcoux

Sous la supervision de bébé, l'équipage met la main aux derniers préparatifs avant les régates du parc Cartier-Brébeuf.

Une grande... (Suite de la première page)

noi. Pékin avait prévenu qu'elle se réservait le droit de "donner une leçon au Vietnam" si cela s'avérait encore nécessaire.

Les Chinois ont, à plusieurs reprises, accusé les Vietnamiens de chercher à construire un empire en Asie du Sud-Est et exigé que les troupes de Hanoi se retirent du Cambodge.

En janvier, un parlementaire américain, après s'être entretenu avec les

dirigeants chinois, avait estimé qu'il n'était pas exclu que Pékin "emploie la force au besoin pour défendre la Thaïlande".

En dépit du regain de tension à la frontière sino-vietnamienne, il ne semble pas que l'armée chinoise soit placée en état d'alerte.

A Washington, le département d'Etat a fait savoir hier que Bangkok avait sollicité une aide militaire d'urgence et qu'une réponse favorable lui serait sans doute donnée.

Le secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie, a lancé un appel au Vietnam pour qu'il s'abstienne de "toute nouvelle action agressive" et il a demandé à l'Union soviétique, "sans le soutien de laquelle ces actions ne seraient pas possibles, d'user de son influence pour mettre fin au conflit".

Le secrétaire d'Etat réaffirme que les Etats-Unis "honoreront leurs engagements envers la Thaïlande". Washington et Bangkok sont liés par le pacte de Manille de 1954, aux termes duquel les Etats-Unis se sont engagés à venir en aide à la Thaïlande au cas où elle en ferait la demande. Une telle demande d'intervention militaire américaine n'a pas encore été faite par Bangkok.

Par ailleurs, un haut fonctionnaire du département d'Etat, qui a requis l'anonymat, a indiqué que le déploiement de la 75e division vietnamienne le long de la frontière thaïlando-cambodgienne était jugée "extrêmement inquiétant" par Washington.

Gaulin invite... (Suite de la première page)

prendrait position bien que le système politique québécois soit bipartite.

La constitution

Le président de la CEQ a aussi profité de l'occasion pour mettre en relief le rôle des travailleurs de l'enseignement dans la prochaine négociation constitutionnelle. Il croit

essentiel une participation de la centrale à cette joute.

La CEQ base ses revendications sur le droit du Québec à l'autodétermination, le retrait du fédéral du secteur de l'éducation et le maintien des droits linguistiques précisés par la loi 101.

Les Québécois sont un peuple (Laurin)

PARIS (AFP) — Les Québécois "sont un peuple. Il faut le rappeler, le proclamer, presque le crier au cœur de ce Paris, capitale du monde parce que contre l'évidence même, des voix se lèvent pour le nier", a déclaré mardi soir M. Camille Laurin, ministre d'Etat au développement culturel du Québec.

Inaugurant les festivités organisées au centre Georges-Pompidou à l'occasion de la Fête nationale du Québec, M. Laurin a souligné que "jamais le peuple québécois n'a voulu renoncer à sa dignité de peuple et à son droit de décider par lui-même ce qu'il veut faire de lui-même, même le 20 mai en refusant à ses gouvernants un mandat de négocier".

Ce soir, a poursuivi le ministre, le peuple québécois est en fête à Paris "pour rappeler ses origines françaises et rétablir, encore une fois, des ponts trop longtemps coupés" et parce que "face à l'avenir, c'est là que l'humanité n'a pas peur des audaces et des expériences nouvelles". En conclusion, il a déclaré que "c'est pour le Québec une occasion de solidarité et d'unanimité vécue dans la joie d'une liberté retrouvée et d'une autre à assumer".

Après avoir entendu Alain Lamontagne, Francine Reeves, Les Enfants du Paradis, Daniel Lavoie et Raoul Duguay, de nombreux Québécois sont allés au Palais, temple des nuits parisiennes, assister à la soirée exceptionnelle donnée par Diane Dufresne.

Mme Aimola subira des examens psychiatriques

KAMLOOPS (d'après UPC) — Denise Aimola, accusée du meurtre de sa fille d'un an, Marca, a comparu, hier, en cour provinciale où on a ordonné qu'elle soit gardée en captivité pendant 30 jours, le temps de subir des examens psychiatriques, avant de comparaître de nouveau pour enregistrer son plaidoyer.

La jeune femme de 19 ans a été accusée de meurtre au deuxième de-

gré après que le corps de son enfant eut été découvert, mardi. La mère de Mme Aimola, qui était dans l'assistance, hier, devant le tribunal, a pleuré tout le temps qu'a duré la courte procédure.

Le corps du bébé, que ses parents avaient d'abord déclaré victime d'un enlèvement, a été transporté à Edmonton pour une autopsie.

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mercredi)

6-8-3

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS
647-3233REDACTION
647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

le mot du jour

Des horreurs

Dans les musées, on voit les objets les plus hétéroclites, et pour en parler on se croit obligé d'employer des mots bizarres comme "pièces muséales" (barbarisme) au lieu d'objets de musée.

Pierre BELLEAU

vente jours d'été



la contemporaine

vente de robes 29.95

rég. jusqu'à \$50.

robes T-shirt, polo, lacoste, soleil...
manches longues ou courtes, tissus légers,
unies ou imprimées, couleurs assorties 6 à 16



la contemporaine

vente de blouses 29.95

rég. jusqu'à \$48.

blouses en voile de coton garnies de
dentelle, manches longues ou courtes,
cols chemisiers, montants...
couleurs assorties telles que blanc,
écru... 6 à 16

vêtements de nuit

rég. jusqu'à \$16. 9.99

robes de nuit en nylon,
coton... robes T-shirts courtes
ou longues, pyjamas... avec
sans dentelle, unies ou imprimés,
tailles et couleurs assorties

foulards Cacharel

rég. \$20. 12.99

exclusifs à Simons,
foulards en pure soie,
unies ou imprimés, forme carrée,
oblongue ou en biais.

sorties de bain

rég. \$40. 19.99

sorties de bain en ratine,
coton... longues ou courtes,
à rayures, imprimées ou unies,
couleurs assorties p.m.g.

robes soleil

rég. jusqu'à \$35. 19.99

en coton, ratine de coton...
robes bustier, à bretelles...
unies, à rayures, imprimées,
tailles et couleurs assorties



la maison

SIMONS

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.



Sam II n'a guère mis de temps à flairer le haschisch dissimulé sous le capot d'une voiture. C'est son dressier, Michel Coderre, qui a sorti la drogue.

Avis aux trafiquants

La douane québécoise a des chiens à son service

par Michel TRUCHON

Les trafiquants de drogue ou les "passeurs" occasionnels devront désormais compter sur un obstacle supplémentaire s'ils ont l'intention d'introduire des stupéfiants au Québec. Les douanes ont en effet à leur disposition, depuis peu, trois chiens spécialement dressés pour les fouilles.

L'efficacité des limiers a été prouvée, hier, lors d'une démonstration où ils ont mis le nez sur de la cocaïne, de la marijuana, du

haschisch et un revolver dissimulés dans une voiture.

Dans ces conditions de travail on ne peut plus déplorables (il fallait compter sur la présence d'une cinquantaine de spectateurs et sur une chaleur torride qui décourageait les chiens), les bêtes n'ont mis que quelques minutes pour flairer les quatre cachettes.

D'ici quatre ans, les douanes prévoient avoir à leur disposition 36 équipes canines réparties à travers le pays.

Pour la région de Québec, Revenue Canada, division douanes, a fait l'acquisition des trois chiens, deux bergers allemands et un labrador spécialement dressés pour détecter les stupéfiants, les armes à feu et pour la poursuite à la piste. Les limiers seront affectés aux bureaux de frontières, aux ports de mer, dans les entrepôts de douane, aux aéroports et autres services des 60 bureaux des douanes à travers le Québec.

L'utilisation de chiens pour détecter le trafic de stupéfiants fait suite à un projet lancé en 1975 en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada. L'expérience a démontré que le programme serait encore plus efficace si les douanes assumaient le contrôle total des ressources, ce qui fut fait à Windsor en 1978.

A Québec

Les trois chiens affectés aux dépendances des douanes à Québec ont été dressés sous la direction d'un ancien entraîneur de la GRC de la Colombie-Britannique, M. Terry Kehoe. L'entraînement a duré trois mois.

Sam II, Kina et Sargeant, qui ont fait valoir leurs talents, hier, aux bureaux des douanes de la rue Saint-André, à Québec, répéteront l'exploit, aujourd'hui et demain, à Trois-Rivières et à Sherbrooke.

Lors de la démonstration d'hier, la cocaïne était dissimulée dans le coffre arrière d'une voiture, le haschisch sous le capot, la marijuana dans une portière et le revolver sous le tableau de bord. C'est surtout la marijuana (un kilo) qui a retenu l'attention des bêtes qui ont par contre eu plus de difficulté à retracer l'arme.

On a profité de l'occasion pour présenter un nouvel appareil, le "fibroscope", qui permet de vérifier dans les recoins d'une voiture sans démonter les portières ni rien endommager. Il s'agit d'une lentille munie d'une ampoule que le douanier peut diriger à sa guise pour scruter les moindres cachettes possibles. Ce seul appareil coûte \$6.000.



Le "fibroscope", un nouvel appareil qui permet de fouiller les recoins d'un véhicule suspect sans l'endommager.

Jugement et sentence maintenus contre le père Jean Grégoire

MONTREAL (PC) — Dans un jugement unanime qu'elle vient de rendre, la Cour d'appel du Québec maintient le verdict de culpabilité, relatif au rapt de trois enfants, rendu par un jury le 3 octobre 1979 contre Gaston Tremblay, alias le père Jean Grégoire de la Trinité, désigné comme le pape de la secte des Apôtres de l'amour infini, dont le monastère se trouve à Saint-Jovite.

Et d'un même trait, les juges Laurent Bélanger, Albert Mayrand et Claire L'Heureux-Dubé maintiennent également la peine de deux ans d'emprisonnement, qui avait été prononcée contre le prévenu à l'issue de son procès.

Gaston Tremblay était notamment accusé d'avoir illégalement retenu Brenda, Karen et Germain Currier, âgés de moins de 14 ans, entre le 19 août 1976 et le 5 août 1977, à Saint-Jovite et ailleurs au Québec, dans l'intention de les soustraire à la garde légale qu'avait obtenue le père, M. Bill Currier.

Préalablement, en août 1978, le "père" Jean avait été condamné pour outrage au tribunal en refusant de rendre les trois enfants à leur père, malgré une ordonnance de la cour supérieure.

En s'adressant à la Cour d'appel, il avait soutenu que sa plus récente condamnation était un exercice abusif du droit de punir.

Mais le plus haut tribunal du Québec note que les buts des deux poursuites étaient fort différents, l'une ayant trait à l'omission de respecter une ordonnance du tribunal et l'autre

visant plutôt à assurer l'exercice de l'autorité parentale et la sécurité de la famille.

Un même acte

Certes, de faire remarquer le tribunal, les circonstances ont voulu que les deux accusations soient le résultat d'un même acte, mais les conséquences de cet acte se répercutent sur deux plans distincts et justifient une double condamnation et des peines d'une sévérité différente.

Enfin les deux infractions ne sont pas de même nature, puisque l'outrage au tribunal a été commis dans un litige de droit civil, alors que la séquestration des enfants est une violation directe du droit public.

En 1970, toute la famille Currier s'était installée au monastère de Saint-Jovite, mais, en juillet 1979, le père abandonnait la secte, parce que celle-ci ne semblait plus correspondre à ses aspirations. Après plusieurs discussions entre les époux, Mme Currier décidait de demeurer sur place avec les trois enfants, tout en refusant de suivre son mari et en arrivant même à lui interdire de voir leurs deux fillettes et leur garçonnet.

Vers la fin de 1970, M. Currier, à qui l'accès au monastère était interdit, intentait des procédures judiciaires et obtenait ainsi la garde légale des trois enfants.

À la suite de ce jugement, le père avait tenté par des démarches, recherches et procédures multiples, de retrouver ses enfants et d'en reprendre la garde. S'étant présenté au monastère plusieurs fois et sans succès, il avait

obtenu le 27 mai 1977 l'autorisation de procéder manu militari et il réussit ainsi à découvrir Karen à Sainte-Véronique, dans une maison appartenant aux Apôtres de l'amour infini, tandis que Brenda et Germain n'avaient pas été retrouvés à la date du procès en septembre 1978, ce qui est toujours le cas actuellement.



Le père Jean GREGOIRE

Employés de bureau canadiens mieux payés qu'aux Etats-Unis

WILLOW GROOVE, Penn. (UPI) — Les salaires des employés de bureaux et de l'informatique grimpent plus vite au Canada qu'aux Etats-Unis.

C'est ce que révèlent les résultats d'une enquête menée par l'Administration Management Society.

L'enquête révèle aussi que les employeurs canadiens, portés à accorder des vacan-

ces plus longues à leurs employés, diminuent leurs largesses à cet égard. Cependant, la majorité des maisons d'affaires canadiennes et américaines accordent à leurs employés en 1980 deux semaines de vacances payées et au moins dix jours de congé.

L'étude cite des exemples. Ainsi, au 1er février 1980, le salaire hebdomadaire moyen d'un employé de bureau était

de \$200 aux Etats-Unis, une augmentation de 6,3 pour 100 par rapport à 1979, alors que le salaire était de \$188.

Les documentalistes américains gagnaient, quant à eux, un salaire hebdomadaire de \$153 alors qu'un salaire moyen de \$268 était octroyé à un(e) secrétaire de direction.

Au Canada, le salaire moyen était de \$231 en argent canadien (ou \$201 en dollars américains), ce qui représente une augmentation de 12,1 pour 100 sur les \$206 de 1979. Quant aux documentalistes, leur salaire hebdomadaire moyen s'élevait à \$186 (ou \$162 dollars américains) et celui des secrétaires de direction était en moyenne fixé à \$301 (ou 262 américains).

Pour les employés de l'informatique, le salaire moyen canadien était de \$301 comparativement aux \$260 pour les Américains. De plus, les salaires américains n'ont grimpé que de 7 pour 100 comparativement à la hausse de 10,3 pour 100 qu'ont eue les salaires canadiens.

Chez les analystes en infor-

matique, le salaire hebdomadaire moyen se situe à \$417 aux Etats-Unis, et à \$440 au Canada, ce salaire équivalant à \$383 dollars américains.

Alors qu'au Canada la semaine de travail a une durée de 37½ heures, aux Etats-Unis, 84 pour 100 des employés travaillent 40 heures par semaine.

Et vive les vacances

Les maisons d'affaires accordent moins de vacances cette année. Comparativement aux 79 pour 100 de l'an dernier, seulement 71 pour 100 des compagnies accorderont deux semaines de vacances payées à leurs employés cette année.

Aux Etats-Unis, la proportion de 76 pour 100 des employeurs allouant deux semaines de vacances est demeurée la même cette année.

Reagan consacré 40e président des Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — Prémonition ou erreur désastreuse, un nouveau dictionnaire américain qui doit paraître au mois de juillet mentionne le candidat républicain Ronald Reagan comme le quarantième président des Etats-Unis.

Sur l'épreuve de l'une des pages du très sérieux New Webster Encyclopedia Dictionary, donnant la liste des présidents, M. Reagan porte le numéro 40, tandis que le nom du vice-président est laissé en blanc.

"Nous pensions que M. Reagan était le choix logique et nous avons préféré une épreuve dans ce sens en pensant que nous ne met-

trions pas sous presse avant l'élection", a expliqué M. Alan Mirken, président de la société qui imprime l'ouvrage.

Mais la demande a obligé l'imprimerie à mettre sous presse plus tôt que prévu et 50.000 exemplaires sont déjà imprimés à la grande satisfaction de M. Reagan et à la fureur de ses adversaires.

LOUEZ UN CHAUFFE-EAU À L'HUILE DE CASTEL

5 fois plus rapide que le meilleur chauffe-eau électrique!

CASTEL
Division d'Ultramar Canada Inc.

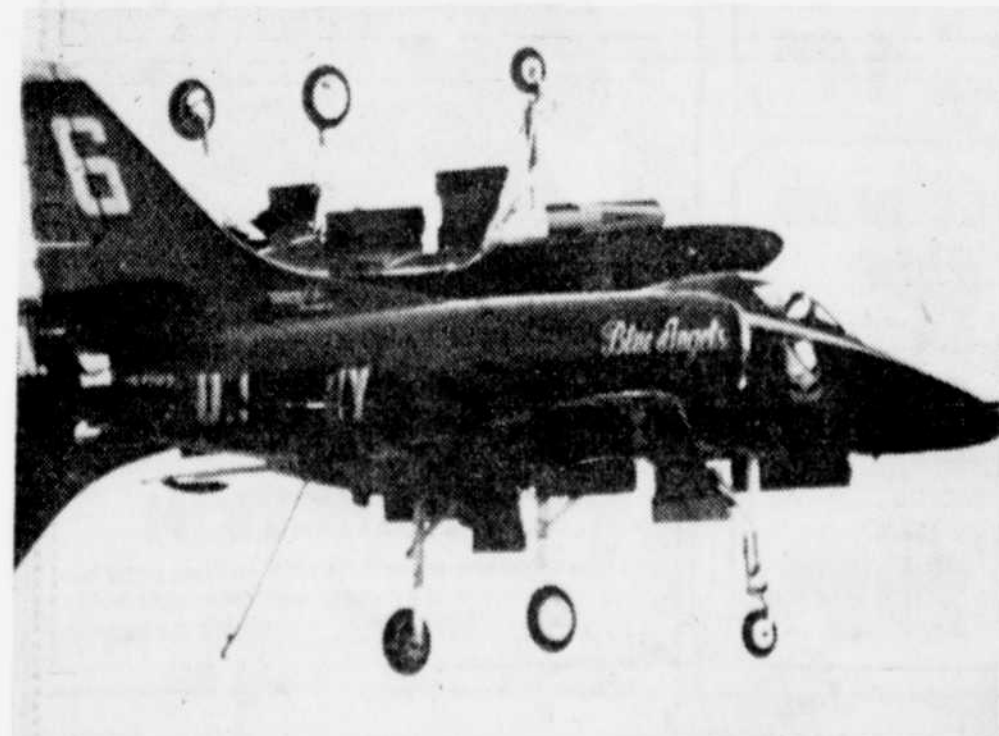
Québec: (418) 688-8110
Rimouski: (418) 723-5815

RENAULT CANADIENNE

"Chnac - R5"
Prix imbattable
522-7117

Me Guy Bertrand

AVOCAT
Bertrand, Otis et Grenier
42, rue Ste-Anne, suite 200
692-3951



Dos à dos

Deux membres de l'équipe d'acrobatie aérienne Blue Angels, de la marine américaine, ont fait la démonstration d'une rencontre dos à dos avec leur avion A-4 Skyhawk. Cette manœuvre faisait partie du sixième spectacle aérien qui s'est déroulé à Hamilton, récemment, et qui est mis sur pied par la "Canadian Warplane Heritage Foundation".

le prix de L'HUILE

ça tourne au vinaigre

Si vous voulez éviter de grimacer devant les comptes à payer...

Modifiez votre système de chauffage à l'huile en y adaptant une source de chaleur produite par L'ÉLECTRICITÉ

Branchez-vous à une source d'approvisionnement sûre

Informez-vous: 661-9211

GUILLLOT

- Pour systèmes à air chaud ou à eau chaude
- Coût raisonnable
- Installation facile en une journée
- Élimination des odeurs et dépôts graisseux causés par l'huile

BATISSE COMMERCIALE A VENDRE OU A LOUER

située au 115, Marie-de-l'Incarnation (angle Montmartre)

Rez-de-chaussée (pour commerces)	5,700 p.c.
1er étage (pour bureaux)	6,000 p.c.
sous-sol (pour entreposage)	3,300 p.c.

(stationnement pour 60 autos)

Communiquez avec:

J. Lachance, courtier
653-0556 ou 651-7501

québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-

Beauport—île d'Orléans—Sur la Côte

Citoyens choyés par les loisirs d'été

par GÉRALD OUELLET

La programmation des loisirs d'été dans les municipalités de Beauport, l'île d'Orléans et Sainte-Brigitte-de-Laval va de l'innovation à certains endroits à presque rien chez d'autres pour la saison d'été 1980.

Les différentes activités prévues pour les loisirs d'été demanderont des investissements de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de dollars de la part des municipalités pour obtenir une participation des jeunes et adultes qui sont inscrits aux activités de loisirs pour la période du 20 juin au 31 août prochain.

C'est ce qui ressort d'une compilation effectuée par LE SOLEIL auprès des services et comités de loisirs des municipalités de Beauport, Boischatel, Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Brigitte-de-Laval, Sainte-Pétronille, Saint-Laurent, Saint-Jean, Saint-François, Sainte-Famille et Saint-Pierre.

Beauport

Comme l'indiquait récemment M.

Paul-André Lavigne, directeur du Service des loisirs et parcs de la ville de Beauport, on escompte au-delà de 3.000 inscriptions de jeunes pour les activités des terrains de jeux du grand Beauport. Comme "innovation" pour la présente saison estivale, le Service des loisirs et parcs de la ville organise une programmation pour les soirs sur les terrains de jeux où les parents des jeunes seront appelés à participer.

Comme l'on sait, le programme vacances-été 1980 débute cette année le 30 juin pour se terminer le 15 août. Le Service des loisirs et parcs offre aux jeunes inscrits au terrain de jeux, la possibilité de s'initier à différentes activités de plein air tels un séjour au camping municipal de Villeneuve, des cours de canotage, pique-nique et séjours de fins de semaine avec moniteurs au camping Villeneuve (terrain boisé).

Il semble que la pratique du baseball, de la balle-molle, du soccer et du tennis ait obtenu la faveur des citoyens jeunes et adultes. Le Service des loisirs et parcs enregistre une participation dépassant le 1.000 per-

sonnes à ces différentes activités (dont 145 équipes). Comme le soulignait M. Lavigne, la participation des citoyens dépasse beaucoup ce qu'il avait prévu. La ville investira au Service des loisirs et parcs près de \$230.000 pour l'été afin de répondre aux demandes des quelque 5.000 participants.

En plus, le Service des loisirs et parcs offrira durant l'été des cours de natation (12 piscines), des excursions (Expos), un club de cyclotourisme, une école de hockey (estivale), un atelier d'initiation à la photographie, une bibliothèque, un Kino-Québec, de la pétanque, du rouli-roulant (à Courville), des ateliers d'expression (peinture et bricolage), d'initiation à la musique, au dessin, à la peinture et à la poterie.

Enfin, le futur plan-directeur de développement des loisirs et la création d'une Commission municipale des loisirs avec la participation des commissions scolaires du secteur seront annoncés d'ici le début de juillet. Les membres du conseil municipal de Beauport ont déjà pris connaissance du projet (plan-directeur) préparé par le Service des loisirs et parcs.

Boischatel

Plus de 800 personnes participeront aux différentes activités de loisirs prévues à Boischatel. On prévoit la participation de 160 jeunes aux activités des terrains de jeux. Les scouts du groupe 126 de Boischatel tiendront leur camp d'été. Des excursions seront organisées sur les parcours du "parco-récréatif" et également au parc Montmorency. Enfin, la pratique de la balle-molle obtiendra encore les faveurs des jeunes et adultes à Boischatel.

Ange-Gardien

Comme la municipalité d'Ange-Gardien vient de se porter acquéreur des avoirs de la Corporation des oeuvres de loisirs d'Ange-Gardien, on maintiendra cette année à peu près les mêmes activités que l'an dernier. Comme le précisait le maire Ulric Fecteau, des modifications seront apportées en 1981 selon le budget qui sera alloué aux loisirs.

Château-Richer

La municipalité de Château-Richer innove cette année. Comme le déclarait M. Normand Jobidon, responsable des loisirs, on a récemment inauguré le "Café-rencontre". On y organise des activités socio-culturelles, des films et on y invite des chansonniers. M. Jobidon prévoit que ce "Café-rencontre" permettra la centralisation des jeunes dans un endroit qu'ils trouveront agréable à fréquenter.

De plus, M. Jobidon a précisé que près de 125 jeunes fréquenteront cet été les terrains de jeux. La pratique de la balle-molle, le soccer, le tennis et le badminton sont très populaires et intéressent près de 250 participants.

Ste-Brigitte

A Sainte-Brigitte-de-Laval, on est à organiser complètement les structures du complexe de loisirs qu'elle possède au centre de la municipalité. Les activités de loisirs seront au ralenti, mais dès l'an prochain, la municipalité mettra de l'avant plusieurs projets qui sauront intéresser les citoyens de cette municipalité.

île d'Orléans

La municipalité de Beaulieu (Sainte-Pétronille) possède des activités bien particulières en loisirs comme par exemple son "camp-art-été" qui a été fondé il y a trois ans. Plus de 50 enfants participeront aux activités de ce camp au cours des six prochaines semaines. On y enseigne la danse, le bricolage et autres. Il semble que la chorale de l'île donnera également de trois à quatre concerts au cours de la présente saison estivale.

Comme le mentionnait M. Guy Royer, responsable des loisirs pour la municipalité, à l'instar des autres municipalités de l'île, la municipalité de Sainte-Pétronille a ses équipes pour la pratique de la balle-molle.

Pour ce qui est des municipalités de Saint-Laurent, Saint-Jean, Saint-François, Sainte-Famille et Saint-

Pierre on possède des équipes de balle-molle qui font partie de la Ligue des "Old Timers" et de la Ligue intermédiaire de l'île en plus, d'autres équipes qui ne pratiquent la balle-molle que localement. Il semble que ce sport soit très populaire sur l'île. En

effet, chacune des municipalités de l'île possède son terrain de balle-molle avec chalet sportif et éclairage. Les jeunes pratiquent le jour et les adultes en soirée. La balle-molle serait pratiquée par plus de 300 citoyens de l'île.



Le Soleil, Clément Thibault

Les excursions en forêt comme ici sont inscrites au programme des loisirs à plusieurs endroits.

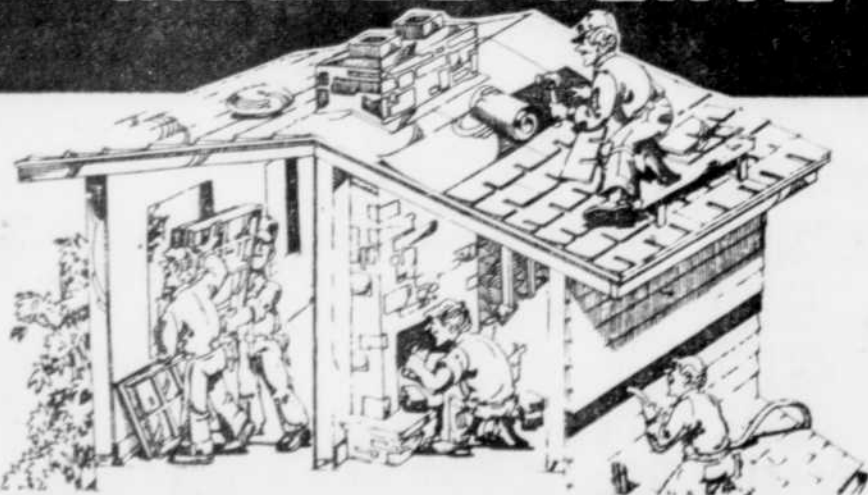


La baignade est toujours aussi populaire comme loisir d'été. Depuis 1969 rien n'a changé.

A l'image de nos clients, nous avons rénové... agrandi... changé pour mieux!

GRANDE VENTE AVANT-INVENTAIRE

(se terminant le 10 juillet)



PEINTURE D'EXTÉRIEUR
ACRYLIQUE MATE
C.I.L.

Pour obtenir une peinture qui ne se décolore pas, ne pèle pas, ne cloche pas ni ne se fendille. Conçue pour le bois, le métal, le vinyle, la maçonnerie et l'aluminium. Blanc et base blanche seulement. No 1200

Rég. \$24.50



SOLDE **18⁹⁹** gallon

PORTES
PREMONTÉES
Bâti 3 1/2 Weiser 101

40⁹⁵

VASTE CHOIX DE
PREFINI
Prix à partir de

6⁹⁹ la feuille

CONTRE-
PLAQUE 5/8"
Grade D, épaisseur 4" x 8"

12⁹⁵ la feuille

2 x 3 x 8' No 1

le mo.

.89

2 x 4 x 8' No 3

le mo.

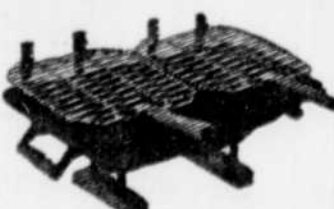
1²²

CONTRE-
PLAQUE 5/8"

Grade Select embouteillé,
épaisseur 4" x 8'

la feuille

14⁹⁵



HIBACHI DOUBLE
10" x 17"

Forte de fer noire avec grille
plaques.

Rég. \$7.95
Spécial

5⁹⁹



POLY GARD

9⁹⁹

contenant de
4 gallons

80

OUTILLAGE
ELECTRIQUE
BLACK & DECKER ET SKILL

-10%

TONDEUSES
MTD

3.5 HP
Sacs arrière

209⁹⁵



JEAN-DENIS ROY Ltée

Bois - Matériaux de construction

34, rue Principale, St-Romuald, (Route Trans-Canada) 839-0024

LIVRAISON
GRATUITE
DANS
QUÉBEC-
METRO

CORRECTION

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans notre annonce "Huit atout" parue le 18 juin dans ce journal.

Les couches Pampers à jeter sont des couches de nuit disponibles en boîte de 12 et non en boîte de 30 tel qu'annoncé.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvenients que cette erreur aurait pu lui causer.

Towers



CORRECTION

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue hier le 25 juin, en page D-3 de ce journal. Vous auriez dû lire:

FRAISES ENTIERES
surgelées, non sucrées
DOMINION Paq. de 20 oz

\$1⁸⁹
(au lieu de \$1.59)

Dominion

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Émile · Cap-Rouge

Beauport: la 440, un sujet électoral

par Gilles OUELLET

M. Charles Lecours, président du parti le Progrès civique de Beauport, profite de l'annonce prochaine par le ministère des Transports de l'ouverture d'un nouveau tronçon sur l'autoroute 440 pour demander au ministère de faire connaître sa décision concernant cette autoroute, entre la rue Boisvert et d'Estmauville.

M. Lecours est pour le projet initial, mais il n'est pas contre la solution de compromis soumise il y a quelque temps par le ministère des Transports pour répondre aux problèmes d'écologie dans le secteur des bûches de Beauport.

Par contre, comme M. Lecours a été en quelque sorte l'initiateur du projet d'un lien direct avec la rive sud du Saint-Laurent en empruntant le tracé via l'île d'Orléans au moment où il était le député de la Chambre de commerce de Beauport, il demande au gouvernement de ne pas "négliger" aussi l'axe Saint-David pour permettre un lien entre l'autoroute 440 et celle de la 40 (boulevard de la Capitale).

Selon M. Lecours, l'axe Saint-David permettra un "déboûche" primordial pour le commerce en général et pour les industries, sans pour cela négliger l'aspect touristique.

Il semble que cette question sera soulevée au cours de la prochaine campagne en prévision des élections municipales à Beauport, élections prévues pour le 2 novembre 1980. M. Lecours considère cette question comme étant vitale pour son parti.

On se rappelle que la CUQ ainsi que la ville de Beauport avaient laissé entendre que l'on devait maintenir le tracé initial entre la rue Boisvert et d'Estmauville tandis que le conseil des loisirs — région de Québec — et la Ligue des citoyens des Chutes s'étaient prononcés pour le tracé modifié.

Comme le laisse entendre M. Lecours, le ministère des Transports devrait annoncer incessamment l'ouverture d'un nouveau tronçon de l'autoroute 440 dans le secteur de Montmorency et Beauport via le boulevard des Chutes et le boulevard Sainte-Anne.

dans nos régions

De nouveau les aboiteaux

RIMOUSKI — Le Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec invite les tenants de la construction des aboiteaux de Kamouraska à un débat public au cours duquel sera évalué s'il est réellement de l'intérêt de la collectivité de poursuivre les travaux de construction des aboiteaux et s'engage à assumer l'organisation de ce débat public, à une date favorable, au cours de l'été. Le président du CREEQ, M. Yvan Roy, ajoute que l'organisme patientera jusqu'au 15 juillet avant de considérer les silences comme des refus. D'autre part, la Corporation des agronomes de la région de La Pocatière est d'accord avec le principe qu'il y a lieu d'améliorer les rendements des sols déjà en culture "mais ceci n'exclut pas la réflexion et la construction d'aboiteaux, puisque ceux-ci sont construits principalement en fonction des sols déjà en production". Enfin, le ministre fédéral de l'Environnement, M. John Roberts, a déclaré au congrès de la Fédération canadienne de la faune, à Ottawa, que son ministère s'engage à tenter de sauver de l'urbanisation et du développement agricole les habitats des oiseaux migrateurs.

Le temps d'une chanson

CAP-CHAT — Cette année encore, le petit village de Saint-Octave-de-l'Avenir, oublié au pied des monts Chic-Chocs, revivra le temps d'une chanson. D'aujourd'hui à dimanche, la paroisse fermée au début des années 1970 sera le théâtre du 5e Festival de folklore. Trois jours de musique, de danse, de théâtre pour les petits et les grands. La compagnie Transport des Monts assurera la liaison permanente entre Saint-Octave et Cap-Chat durant les 4 jours du festival.

quant à la bouffe, les visiteurs auront accès à une cafétéria au sous-sol de l'église et à plusieurs kiosques d'alimentation. Un petit conseil: munissez-vous de vêtements chauds, les soirées étant fraîches à l'ombre des Chic-Chocs.

Aide au parc des combattants

LEVIS — C'est demain après-midi, à compter de 15h30 que l'on procédera à la présentation officielle du groupe de parrainage du comité d'aide à l'aménagement du parc des anciens combattants de Lauzon. La cérémonie se déroulera au manège militaire de Lévis sous la présidence d'honneur du général Jean Victor Allard qui sera accompagné du commandant de la base de Valcartier et du recteur de l'université Laval, M. Jean-Guy Paquet.

Autoroute de la Beauce

SAINT-MARIE — Des problèmes d'expropriation sont la cause d'un retard dans les travaux pour prolonger l'autoroute Robert-Cliche, concernant le contournement de Sainte-Marie de Beauce. Le gouvernement du Québec dépense \$500.000 cette année à l'entrée nord de la ville et l'on procédera dès août prochain à des demandes d'appels d'offres pour l'exécution des travaux en vue du contournement, soit de la route Cameron à la route Carter. La voie rapide doit être terminée sur deux voies jusqu'à Saint-Georges à l'automne 1984. D'autre part, la Chambre de commerce de Thérford presse le gouvernement du Québec de considérer prioritaire la construction d'une voie rapide devant relier Thérford à l'autoroute 20; ainsi le fédéral pourrait défrayer 60 pour 100 du coût de cette réalisation.

La graine de pissenlit fait germer de petites guerres à Charlesbourg

par Gilles OUELLET

Les graines de pissenlit fleurissent sur le terrain de votre voisin, poussées par la brise estivale, "polluent" votre beau gazon vert?

La haie d'arbustes qui tient lieu de clôture entre les propriétés d'une partie de votre quartier vous semble trop haute?

Les longues branches du superbe saule d'à-côté "pleurnichent" jusqu'à envahir une partie de votre terrain? Alors, que faire?

Vous pouvez toujours faire comme des propriétaires de Charlesbourg qui, pour des raisons semblables, portent officiellement plainte au service d'urbanisme et de construction de la municipalité; ce service étudie chaque cas et prend les mesures nécessaires pour que soient appliqués les règlements municipaux.

En moyenne, ce service reçoit six plaintes par jour pendant le printemps, l'été et l'automne, contre trois en hiver. Une procédure est bien

établie dans chaque cas, allant d'une inspection initiale jusqu'à la cour municipale s'il le faut; un propriétaire reconnu coupable d'une infraction aux règlements d'urbanisme est passible d'amendes variant de \$10 à \$30, ou selon la discrétion du juge municipal...

Le directeur du service d'urbanisme et de construction, M. Jean-Claude Bergeron, a expliqué qu'au moins 80 pour 100 des plaintes trouvent un règlement avant l'envoi d'une mise en demeure, 15 pour 100 se terminent avec cette missive des services juridiques, alors que 5 pour 100 se retrouvent devant le juge.

Les étapes de cette procédure de soumission des dossiers à la cour municipale vont de l'inspection, puis un avis, à un délai de 10 jours, autre inspection, mise en demeure et autre délai de 10 jours, avis, inspection, rapport à la cour municipale et procès. Cette procédure peut prendre jusqu'à deux mois.

Les trois inspecteurs et les autres fonctionnaires du service d'urbanisme

reçoivent toutes sortes de plaintes des citoyens: les limites d'une propriété, l'entretien du terrain et de la maison, la présence d'animaux, les clôtures, les abris d'automobiles, des commerces établis illégalement dans une zone résidentielle, de la machinerie dans un quartier qui se veut tranquille, etc.

En plus de répondre aux nombreuses plaintes, les inspecteurs doivent effectuer au moins quatre visites sur le chantier d'une nouvelle construction.

Selon M. Bergeron, si les règlements sont faits pour être respectés par les quelque 15.000 propriétaires de la municipalité du grand Charlesbourg, il faut tenir compte de la réalité du milieu, respecter les mentalités de quartier et comprendre certaines situations qui ne permettent pas d'appliquer bêtement ces règlements.

Quand des citoyens démontrent une bonne volonté d'améliorer leur propriété, il faut savoir être compréhensif en gardant toutefois toujours en tête qu'il faut faire respecter les règlements édictés et imposés à ceux qui veulent vivre en société.

O'Neill convie Ottawa à verser son dû pour le prolongement de Henri IV

par Gilles OUELLET

Le député de Chauveau à l'Assemblée nationale, M. Louis O'Neill, demande au ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, qu'il "cesse de brailler et décide de payer la part que doit le gouvernement fédéral" dans le prolongement du boulevard Henri-IV, de Val-Bélair jusqu'à la base militaire de Valcartier.

Dans un communiqué émis hier, M. O'Neill trouve vraiment inacceptable qu'Ottawa refuse de payer sa part sur tout ce prolongement du boulevard est devenu nécessaire avant tout à cause des activités de la base de Valcartier.

"En prolongeant ce boulevard, le Québec rend service à une institution qui, jusqu'à nouvel ordre, est toujours de juridiction fédérale; il est donc logique que le fédéral

paie sa part", soutient M. O'Neill.

Interrogé sur ce dossier, le député fédéral de Portneuf, M. Roland Dion, a expliqué que l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) n'a fait parvenir une demande formelle au ministère de l'Expansion économique régionale "qu'il y a au maximum 15 jours". Le député Dion a déclaré qu'il a lui-même écrit une lettre au ministre de Bané afin de savoir ce qu'il adviendra dans cette affaire.

C'est par le biais d'une entente auxiliaire Canada-Québec que le gouvernement fédéral devrait participer au financement de ces travaux de construction d'un axe routier majeur.

Pour sa part, le maire de Val-Bélair, M. Yvan Dubé, a expliqué que ce prolongement du boulevard Henri-IV

sur une longueur de quelque 8,5 kilomètres est attendu depuis des années.

Le député O'Neill et le maire Dubé ont tous les deux affirmé que les études de sols, les expropriations nécessaires, les plans et devis des travaux envisagés sont complétés depuis longtemps.

Selon le maire Dubé, ces travaux deviennent d'autant plus urgents que toute la circulation du secteur, soit environ 12.000 véhicules par jour, emprunte le boulevard Pie-XI, la voie principale de Val-Bélair, et que cette route

est présentement l'objet d'importants travaux de rectification.

Le conseil municipal de Val-Bélair a d'ailleurs adopté une résolution dernièrement pour demander aux autorités gouvernementales d'accélérer ce dossier jugé prioritaire par les élus locaux.

affaires urbaines

"Un été comme on l'aime"

Marionnettes, comédies, bricolage, sports, jeux de tous genres... Les loisirs Montcalm offrent aux jeunes de six à 12 ans du quartier Montcalm, un programme varié d'activités récréatives pour l'été qui vient. Une équipe de moniteurs qualifiés animeront ces activités, du lundi au vendredi, de 9h30 à 15h et ce à partir du 2 juillet. Les inscriptions se font les 26, 27 et 30 juin. Le coût est de \$2 pour tout l'été. Pour informations, téléphonez aux Loisirs Montcalm à 523-6595.

Fraudeurs

La sûreté municipale de Québec

met en garde la population de l'agglomération urbaine de Québec contre les individus qui tentent de recueillir des sommes d'argent comme mises de fonds pour le creusage de puits d'eau à Toma, un village de la route-Volta en Afrique. Ces personnes utilisent particulièrement le faux prétexte qu'elles sont appuyées par l'organisme "Développement et paix", qui a été créé par les évêques canadiens en vue du développement et de la paix dans les pays du Tiers-Monde. Toute personne pouvant fournir des renseignements sur des cas de fausse représentation de ce genre est priée de communiquer avec un des enquêteurs de la fraude à la section des enquêteurs généraux (694-6001).

APPEL D'OFFRES

STE-AURÉLIE
COMTE DE BEAUCÉ
Avis est, par les présentes, donné que la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Comte de Beauce, recevra des soumissions aux conditions énumérées ci-bas.
PROJET: Dossier 671-74 (Révision mai 1980).

Construction d'un réseau d'égout et d'égouts sanitaires, rétrovoir, étangs d'oxydation aérés et travaux connexes.
Le présent projet est subventionné en partie par le ministère de l'Environnement et le ministère des Affaires municipales du Québec et mis en œuvre avec la collaboration de ces deux (2) ministères.

CONSULTANTS:
Guy Labbé & Louis Dion Inc.
114 15, 1re Avenue est.
Ville de Ste-Georges, Beauce.
657-267, Tel.: 228-8041.

SOUSSIONS:
Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission au bureau des consultants ci-haut mentionnés, à compter du 23 juin 1980, contre un dépôt de \$50.00 remboursable au soumissionnaire s'il a présenté une soumission sur le projet et s'il remet les documents de soumission en bon état avant le 15 août 1980.

Pour être considérée, toute soumission devra:
1- être conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par les consultants;

2- être accompagnée d'un cautionnement de soumission de 10% du montant global de la soumission, sous forme de "chèque visé" ou de "cautionnement" fait au nom de la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce;

3- être remise avant 13.30 heures (heure en vigueur locale), lundi le 14 juillet 1980, au bureau de M. Thérèse Allen, secr. tr. de la Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce;

4- être remise dans une enveloppe scellée portant mention: "Soumission pour le Projet 671-74, Ste-Aurèle, Beauce".
La Corporation Municipale de Ste-Aurèle, Beauce, ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Tout soumissionnaire est invité à assister à l'ouverture des soumissions, lundi le 14 juillet 1980, après 13.30 heures, à la Salle des Délibérations du Conseil Municipal de Ste-Aurèle.
Donné à Ste-Aurèle, Beauce.
Date: le 17 juin 1980.
Signé: M. Thérèse Allen,
Secr. tr.



Quelques lignes, Agathe,
pour vous parler de
La Maison Chamard,
à La Malbaie, près du fleuve,
sur un cap d'où l'on voit
les mille attraits d'un pays de vacances.

Quand vous viendrez en
Charlevoix, arrêtez-vous ici, ou
mieux encore, arrêtez tout et
venez en Charlevoix,
à la Maison Chamard de
La Malbaie.

Chambres et chalets,
bonne table, golf,
bar, piscine, sauna,
bain tourbillon
... et téléphone (418) 665-4413

Réservez maintenant

La Maison

Chamard
La vraie nature
du Charlevoix.

Pensée du jour

"Consulter, c'est demander à quelqu'un d'être de notre avis."

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

Prenez avis que Monsieur Roland Thérien a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Monsieur Régent Thérien, décédé à Québec, le 30 janvier 1980 et ce, aux termes d'un acte d'acceptation sous bénéfice d'inventaire reçu devant Me Ernest Bourque, notaire, le 3 juin 1980 et enregistré à Québec, le 10 juin 1980, sous le numéro 985.659.
Ernest Bourque, notaire.

RESTAURANT CAFE D'EUROPE
Vendredi, samedi et dimanche, les 27, 28 et 29 juin, la Surprise de Veau Ste-Ange, accompagnée de Tognollette au beurre parfumé à la ciboulette, le tout, précédé de la Vichyssoise et suivi de la Torta al Formaggio, Café.
Le tout \$11.95
27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPÔTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL

A LOGEMENTS MULTIPLES (règlement 31 - 32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3,139 par année sur votre impôt personnel.
- Location garantie.
- Pour informations, communiquez avec Jean Thériault: 843-1451, 628-0944.

DEUX ÉPARGNES ESTIVALES

Découpez l'un ou l'autre des coupons ci-dessous et obtenez l'aubaine qui y est indiquée sur présentation à La Villa du Poulet de votre voisinage



ÉPARGNEZ 40¢

sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez un casse-croûte comprenant 2 mxc de Poulet Frit Kentucky et des frites pour seulement

\$1.40

EXPIRATION LE 20 JUILLET 1980

La Villa du Poulet
COUPON



ÉPARGNEZ \$1.15

sur présentation de ce coupon, vous obtiendrez un seau de 15 mxc de Poulet Frit Kentucky au prix spécial de seulement

\$6.80

EXPIRATION LE 20 JUILLET 1980

La Villa du Poulet
COUPON

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pénin

En technologie: rattrapage nécessaire

Un des aspects dignes de mention au sujet des progrès qu'a faits le Centre de recherches industrielles du Québec (CRIQ) dans la mise au point d'un procédé de fabrication d'essence synthétique (méthanol) à partir de résidus de bois, c'est que ces efforts s'inscrivent dans le domaine de l'innovation. C'est significatif.

En effet, l'innovation détermine dans une large mesure le taux d'accroissement de la productivité. Au Québec, on déplore le fait que la productivité est inférieure de quelque 13 pour 100 à la moyenne du Canada qui déjà est bien inférieure à celles des autres pays dits industrialisés. C'est même devenu un cliché de dire que la science, la recherche et l'innovation technologique font face à de sérieux problèmes et que le Canada fait piètre figure en ce domaine.

Dans l'allocution qu'il a prononcée récemment devant les membres de l'Association des universités et des collèges du Canada, réunis à l'université Laval, récemment en séances d'étude sur la recherche universitaire, le ministre d'Etat fédéral chargé des sciences et de la technologie, M. John Roberts, l'a reconnu en toute honnêteté et a même affirmé que le gouvernement fédéral n'est ni plus sage ni meilleur que les gouvernements provinciaux en

ce qui a trait au développement technologique. C'est un aveu courageux par les temps qui courent puisque tous les bienfaits terrestres semblent ne devoir émaner dorénavant que d'Ottawa.

Les constatations du ministre fédéral: "Sur le plan des biens nécessitant l'utilisation de techniques de pointe, la balance commerciale du Canada accuse un déficit qui augmente sans cesse. La croissance de notre productivité qui depuis toujours dépassait les 2 pour 100 par année, a chuté à une moyenne de 1,5 pour 100 depuis 1973."

C'est étonnant à dire mais le Canada, malgré les apparences, se classe parmi les pays semi-industrialisés. Au rythme où vont les choses, le Canada ne pourra jamais effectuer le rattrapage nécessaire. Avec une population de 23 millions, il consacre à la recherche 1 pour 100 de son produit national brut, c'est-à-dire \$100 par habitant, alors que les Etats-Unis avec une population de 225 millions en consacrent 2,35 pour 100, soit \$260 par habitant et le Japon avec une population de 120 millions, 2 pour 100 ou \$165.

Des diagnostics de ce genre, il en vient malheureusement de plusieurs secteurs. Récemment au congrès de l'Ordre des ingénieurs tenu récemment à Québec, M. Jean de Grandpré,

président de Northern Telecom, déplorait lui aussi le fait que le Canada s'était fait dépasser technologiquement par des pays comme l'Italie qui autrefois n'avait pas un dossier très brillant au chapitre de l'innovation, mais qui a compris l'importance de la souveraineté technologique et pris les moyens pour l'atteindre.

Les conséquences de cette carence se sont fait sentir dans l'industrie puisque les efforts en science et en technologie sont le fondement de la productivité. La technologie crée des emplois, des investissements et des profits. Et au bout du compte, au Québec, la productivité est inférieure à la moyenne canadienne.

C'est-à-dire que cette anomalie n'a pas été sans provoquer une prise de conscience de la part des milieux politiques québécois. La situation a abouti à l'élaboration d'une politique scientifique que le gouvernement du Québec a décrite dans un livre blanc sur les sciences.

Dans les milieux politiques et universitaires, on a souvent reproché au gouvernement fédéral d'avoir négligé les universités du Québec dans l'octroi de bourses et de subventions de recherche et on a souvent invoqué le fait que ces mêmes universités auraient dû recevoir des avantages accrus des programmes fédéraux.

Evitant de se lancer dans un débat statistique, le ministre fédéral a cité toutefois des chiffres qui tout en paraissant équitables et logiques ne font qu'illustrer le bien-fondé des griefs du monde scientifique québécois.

La situation exposée par M. Roberts est la suivante: "Représentant 28 pour 100 de la population canadienne, les universités québécoises regroupent 22 pour 100 du personnel à temps plein canadien, dont 15 pour 100 au sein d'universités francophones. Ce pourcentage de 22 pour 100 du personnel des facultés a reçu en 1977-1978 et 1978-1979, 25 pour 100 du total de l'appui fédéral à la recherche et le pourcentage de 15 pour 100 du personnel des universités francophones a reçu 18 pour 100 de cet appui."

La visite du ministre fédéral à Québec n'a donc pas été l'occasion de remettre les différends. Rien à attendre de plus d'Ottawa que ce que le gouvernement central fait présentement pour le Québec. Pas question de rattrapage. On peut considérer comme cinglante et arrogante, la déclaration de M. Roberts invitant le Québec à taxer ses citoyens s'il voulait faire plus pour les sciences, mais on ne peut dire qu'elle n'est pas logique. Mais il s'agit de savoir jusqu'où le Québecois est prêt à aller dans cette voie.

Maréchal FRANCOEUR

Le goût de la fête

Quand 125.000 personnes se rassemblent sur les plaines, quand des milliers d'autres se donnent rendez-vous dans les villages et les quartiers, quand des citoyens plus entreprenants font revivre la Saint-Jean d'antan, cela prouve au moins une chose: les Québécois n'ont pas perdu le goût de la fête, ni le goût du pays.

Au lendemain du référendum, on a entendu ici et là des prophètes moroses qui prédisaient le retour de la violence, à la suite de la défaite du OUI. Même si aucun geste ni aucune parole des souverainistes pouvait justifier ce pessimisme, cette inquiétude est apparue ici et là sous la plume de commentateurs de toutes sortes, aussi bien au Québec qu'au Canada anglais. Or la façon paisible et fraternelle avec laquelle les Québécois ont salué leur fête nationale constitue la meilleure preuve de sérénité qu'on puisse trouver.

Comme le soulignait l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, dans son message du 24 juin, "l'évolution socio-politique que notre communauté connaît depuis plus de vingt ans, dans le mouvement de mutations culturelles qui affectent d'ailleurs tout l'univers, amène à repenser la question de départ: 'Que sera donc ce peuple? Que veut être ce peuple?'"

En se déplaçant en si grand

nombre sur les lieux de la réjouissance, les Québécois ont au moins répété qu'ils veulent poursuivre leur existence comme peuple distinct, fier de ses origines et convaincu de son bon droit. Ce rappel n'est pas superflu.

Il est regrettable cependant que les artistes retenus pour l'occasion n'aient pas su faire crier à cette foule son goût d'être et de fraterniser. La musique et les chansons parvenaient mal à nouer les solidarités. Que veut être ce peuple? demande Mgr Grégoire. La foule n'a guère eu la chance de le dire.

Peut-être ne le sait-elle plus très bien non plus, après les tiraillements qu'elle vient de vivre. Mais il paraît au moins évident qu'elle tient à exprimer avec force sa différence. Comme l'écrivait ces jours-ci Mme Solange Chaput-Rolland, pourtant championne du NON, tenter de renier aujourd'hui la dualité de ce pays, au nom d'un vocabulaire qui heurte ceux qui aiment ce pays, qui nous aime si peu et si mal en retour, c'est à mon avis jouer avec l'histoire, avec notre fierté, nos croyances et nos espérances."

En causant rapatriement avec la reine Elisabeth, M. Trudeau aurait intérêt à se souvenir de cet autre 24 juin.

Marcel PÉPIN



point de vue

Le choix des armes pour la défense de l'Europe

par Maurice DUVERGER
(collaboration spéciale)

PARIS (Agence Opera Mundi) — Depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, le développement de la puissance militaire de l'Occident est devenu la priorité des priorités. Le vieux proverbe "si tu veux la paix prépare la guerre" n'est pas toujours valable. La réduction négociée des armements reste un objectif fondamental, qui doit tenir le premier rang tant que l'ordre international n'est pas violé. Elle passe nécessairement en seconde ligne au lendemain d'une agression grave et caractérisée. Pour ne pas entrer dans l'engrenage qui conduirait à la Troisième Guerre mondiale, il faut alors montrer clairement sa force pour n'être pas obligé de s'en servir.

Dans ce contexte, la défense de l'Europe prend une importance fondamentale, aussi grande que l'organisation de moyens d'intervention capables de protéger les pétroles du golfe Persique. Ventre mou de l'Alliance atlantique depuis qu'il n'est plus assuré du parapluie atomique américain, le Vieux Continent pourrait être facilement submergé par le rouleau compresseur soviétique, ce qui donne à Moscou des possibilités de pression considérables. Il faut rappeler cette situation

pour mesurer toute l'importance de la crise qui vient d'éclater dans la majorité qui gouverne la France depuis vingt-deux ans.

Rivalité personnelle

Jusqu'ici, les bagarres entre M. Giscard d'Estaing et M. Chirac relevaient un peu des bandes dessinées. L'affrontement paraissait fondé sur la rivalité personnelle plutôt que sur un véritable conflit de fond. En chassant les bottes de la diplomatie du général de Gaulle, le troisième président de la Cinquième République avait quasi désarmé son principal adversaire. Le refus de réintégrer l'OTAN, les interventions en Afrique, les brouilles avec M. Carter, l'entrevue de Varsovie, tout cela gênait le chef du RPR dans ses critiques du chef de l'UDF.

Mais voilà que deux documents de leurs partis respectifs viennent de remettre les choses au point, dans un domaine où la situation internationale ne permet plus qu'on continue à se payer de mots: celui des armes. Depuis quelques années, on l'enveloppait de plus en plus derrière des brouillards artificiels. Tout en maintenant officiellement la priorité de la dissuasion stratégique, on ten-

dait à la rendre moins efficace en restreignant la construction des sous-marins atomiques, et moins compréhensible en étendant au-delà de nos frontières le sanctuaire protégé par elle.

Les compagnons du président de la République et ceux du maire de Paris ont déchiré ce voile d'illusions en proclamant ouvertement leurs objectifs respectifs, dont on voit bien maintenant qu'ils sont tout à fait opposés. Le document de l'UDF axe toute la défense française sur ce qu'on appelle la "bataille de l'avant", c'est-à-dire celle qui serait livrée sur le territoire de la République fédérale allemande, par des armes classiques éventuellement appuyées par des moyens nucléaires tactiques.

En donnant la priorité à la bombe à neutrons, les giscardiens rendent impossible la construction de nouveaux sous-marins atomiques indispensables pour que la dissuasion stratégique reste efficace dans les années qui viennent. La logique d'un tel système aboutit au retour dans le giron de l'OTAN. Si la bataille de l'avant devient décisive, elle doit être livrée sous un commandement unique, lequel ne peut être qu'américain.

La doctrine gaullienne

Le document du RPR prend le contrepied exact de la doctrine précédente. Fidèle à la doctrine gaullienne, il donne la priorité à la dissuasion stratégique en présentant un programme sérieux concernant l'accroissement du nombre de sous-marins nucléaires et le développement des fusées d'Albion et des bombardiers porte-missiles.

Il tient la bataille en Allemagne pour un ensemble de combats d'avant-garde, destinés à gagner du temps et à graduer les avertissements préliminaires à la mise en oeuvre de la dissuasion. Dans cette optique, la bombe à neutrons pourrait éventuellement jouer un rôle d'appoint: il conviendrait donc d'en développer l'étude, sans la mettre immédiatement en fabrication.

Plus radical que celui de l'UDF qui n'ose pas aller expressément au bout de sa logique, le document du RPR n'hésite pas à formuler clairement les conséquences de la sienne. Dans une époque de crise, tout n'est pas possible en même temps. Pour construire les nou-

veaux moyens de dissuasion stratégique, il est nécessaire de faire des économies sur d'autres chapitres du budget militaire.

Elles concernent surtout les forces traditionnelles, mis à part les moyens d'intervention extérieure. Elles aboutissent à une proposition quasi révolutionnaire, dont l'impact populaire sera très grand: la réduction à quatre mois du service militaire obligatoire, coûteux et inopérant dans le schéma de défense qu'on vient de décrire.

Systèmes incompatibles

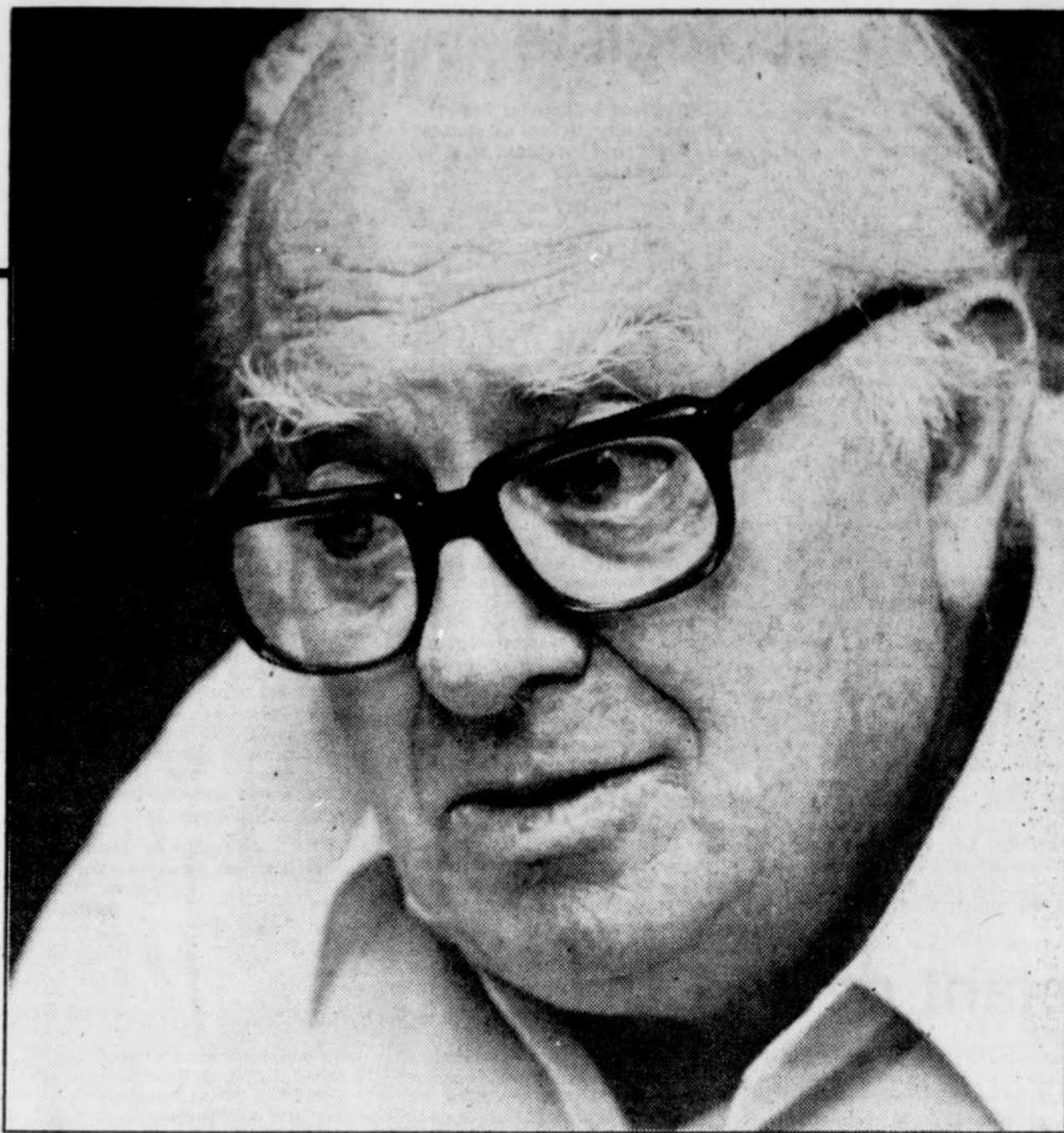
En posant aussi clairement le problème, les deux partis de la majorité mettent le président de la République en position difficile dans un domaine fondamental, dont la situation internationale accroît encore l'importance. On ne pourra plus longtemps feindre l'indépendance diplomatique si l'on ne s'en donne pas les moyens militaires. Les propositions de l'UDF et celles du RPR définissent deux systèmes à cet égard, l'un et l'autre valables en soi mais absolument incompatibles. M. Giscard d'Estaing ne pourra plus longtemps éloigner de lui le calice du choix.

Mais la question ne concerne pas seulement la majorité. Éloigné des responsabilités gouvernementales, M. Mitterrand aurait tort de croire qu'il pourra rester dans le flou qu'il partage plus ou moins avec le chef de l'Etat, en face des positions déjà tranchées de M. Chirac et de M. Marchais. Car le choix risque finalement de dépendre des socialistes, sur ce terrain où le clivage ne passe pas entre la droite et la gauche mais divise l'un et l'autre.

En apparence, on retrouve ainsi une vieille querelle de nos partis. Mais l'évolution des Etats-Unis lui donne une signification nouvelle que l'ensemble de nos partenaires de l'Alliance occidentale aurait intérêt à méditer. Depuis que les Américains ne sont plus décidés à défendre l'Europe de l'Ouest par leurs forces de dissuasion, il n'est pas évident que le développement de la dissuasion française ne soit pas plus utile à l'ensemble du Vieux Continent qu'une bataille de l'avant qui le vouerait à la destruction sans le protéger de l'invasion. Dans tout l'espace compris entre l'Atlantique et l'Oural, on aurait intérêt à lire attentivement les documents de l'UDF et du RPR.

Cambodge (1)

L'an 1 de la survie



M. Wilfred BURCHETT.

Le Soleil, Roland Marcoux

Le drame du peuple du Cambodge a accaparé toute l'information provenant de l'Asie du sud-est depuis la chute du gouvernement Pol Pot. Qu'est devenu le peuple khmer alors décimé et affamé. Dans un premier d'une série de deux documents, André Dionne raconte le témoignage d'un journaliste indépendant, Wilfred Burchett, qui rentre tout juste d'un séjour au Vietnam et au Cambodge. Dans le second qui sera publié demain, notre reporter expose les "raisons" qui éclairent à l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes.



andré dionne

Le renversement au début de janvier 1979 des forces politiques pro-chinoises qui dirigeaient la République démocratique du Kampuchéa (Cambodge) allait marquer la fin d'une ère politique particulièrement énigmatique du monde moderne.

Les récits plus atroces les uns que les autres, photos et autres documents allaient faire la "une" des grands journaux du monde entier justifiant du même coup l'intervention vietnamienne dite de "libération" du peuple khmer.

Le régime déchu de Pol Pot aurait délibérément fait décimer la population khmère de sorte qu'elle passe de 7 millions à 4 millions de personnes.

Tous les spécialistes de l'Asie se perdent encore en conjecture pour expliquer ce phénomène qui n'a d'égal dans l'histoire du moins celle des temps modernes.

Quoi qu'il en soit, tous ont craint pour la survie de la nation khmère tellement elle fut ravagée, affamée, déracinée, condamnée à l'exil dans les camps de réfugiés de Thaïlande.

C'était aussi l'avis de Wilfred Burchett, journaliste d'origine australienne maintenant âgé de 69 ans et qui a travaillé principalement dans cette partie du monde tout au long de sa carrière. Il a vécu au Kampuchéa de 1965 à 1969 et connaît ce pays depuis plus de 25 ans.

"Lors de ma première visite en territoire cambodgien, en mai 1979, après la chute de Pol Pot, j'étais assez désespéré de voir la nation khmère survivre.

"En mai dernier, lors de ma troisième visite en un an, le Kampuchéa n'avait déjà plus le même visage; la vie a repris à tous les niveaux", confiait M. Burchett au cours d'une entrevue. Il terminait une tournée d'information au Québec invité par le Comité québécois d'aide au Kampuchéa-Laos-Vietnam.

"C'était très étonnant après avoir constaté toutes les horreurs dont a été victime le peuple khmer", a ajouté M. Burchett.

"Vous ne pouvez pas imaginer..."

La fin du régime

Pol Pot avait tout détruit: la tradition, la vie culturelle et sociale, le commerce, la monnaie puis les hommes en commençant par les plus instruits.

Les pagodes, lieux de culte et de vie sociale très importants au Kampuchéa, avaient été transformées en porcheries. Les marchés, autres lieux très importants sur le plan social, avaient été supprimés.

L'église catholique de Phnom Penh a été détruite pierre par pierre.

"Lors de ma première visite, raconte Wilfred Burchett, il n'y avait plus que 7.000 personnes à Phnom Penh, la capitale; trente mille autres vivaient en banlieue.

"Sous Pol Pot, les citoyens avaient été envoyés chez les paysans, les familles dispersées."

Phnom Penh comptait plus d'un demi-million d'habitants en 1975 (393.985 en 1962).

"La situation était telle que dans chaque hameau on pouvait compter 4 à 5 femmes pour chaque homme de sorte qu'elles étaient forcées de pratiquer les travaux les plus durs.

On ne voyait que très peu d'enfants de moins de cinq ans et la première mission médicale étrangère, en août 1979, témoignait de la stérilité des femmes en raison des tensions psychologiques et physiques.

"Dans le cadre de cette vie anormale, les avortements étaient fréquents", précise Wilfred Burchett.

Mais ce qui a surtout frappé le journaliste au cours de ses deux premières visites à la suite de la chute de Pol Pot fut surtout l'expression des survivants, ces visages détruits, cette expression tragique, une sorte d'apathie dans le regard.

Il fallait voir aussi cette population constamment en mouvement à la recherche des membres de leur famille, sur la route de retour à leur village. Ces phénomènes avaient également été racontés par M. René Lacoste de l'organisme Développement et Paix qui a séjourné au Cambodge en décembre 1979.

Plus, le pays est maintenant privé de ses éléments les plus instruits: plus de 80 pour 100 des Cambodgiens instruits ont été tués.

Seuls une cinquantaine de médecins ont survécu sur les 500 qu'ils étaient auparavant. Les cadres enseignants, les techniciens et fonctionnaires ont été éliminés.

Le régime Pol Pot s'est également attaqué aux minorités, vietnamienne et chinoise surtout. Les Cham, de religion musulmane, une autre minorité numériquement moins importante, ont été contraints d'élever des cochons contrairement à leur religion, leurs mosquées désacralisées.

Pourtant, raconte Burchett, la société cambodgienne était une société tolérante à l'égard des minorités et "tout au long de mon séjour de quatre années, je n'ai jamais vu de manifestations d'hostilité à l'égard des minorités", ajoute-t-il.

"Phnom Penh était un modèle d'harmonie sociale".

Un an après

Un an après, Wilfred Burchett ne doute plus de la survie du peuple khmer.

"En mai dernier, c'était tout à fait

différent: la vie a repris: les femmes allaient des nouveau-nés, la musique, le chant, la danse ont repris, les marchés se sont réimplantés, les écoles rouvertes... Tout ça est manifeste de la volonté des Cambodgiens de survivre."

M. Burchett rapporte également que les médecins étrangers sont étonnés de la vitesse avec laquelle la vie normale reprend et ce sont davantage des éléments de nature psychologique plutôt que matérielle qui sont manifestes de cette volonté de survivre.

Maintenant Phnom Penh renaît; le centre-ville héberge 170.000 personnes et on compte pas moins de 150.000 autres habitants la banlieue et ce en dépit du fait qu'on ait au début "condamné" cette ville: les réseaux d'électricité et d'adduction d'eau avaient été détruits et on craignait les épidémies. "Tout a été restauré en quelques mois et Phnom Penh revit."

Le problème alimentaire

S'il ne survient aucune catastrophe naturelle ou autre, le Kampuchéa redeviendra auto-suffisant sur le plan alimentaire à la fin de cette année.

"C'est très surprenant, avoue Burchett, j'ai vérifié et mes informateurs sont presque tous unanimes sur cette question.

"En mai dernier, j'ai parcouru pas mal le pays et partout j'ai vu des paysans préparer la terre, faire du repiquage du riz. Il y aura une petite récolte en septembre prochain mais la plus importante sera celle de décembre.

A court terme, les paysans du Kampuchéa ont besoin de 60.000 tonnes de riz pour éviter de puiser dans les réserves qui doivent servir aux semences.

D'autre part, l'organisme international rattaché aux Nations unies, la FAO, réanime l'industrie de la pêche, le poisson étant particulièrement abondant dans ce pays.

L'avenir

Les problèmes à résoudre pour assurer le développement de la communauté khmère sont pas mal plus cuisants et commandent un travail à plus long terme.

Entre autres, il a fallu reconstituer le réseau éducatif. Quelque 900.000 enfants fréquentent maintenant les écoles primaires; cette école a été divisée en quatre degrés d'enseignement: 70 pour 100 des enfants fréquentent la première classe dont certains sont âgés de 10 à 14 ans, 25 pour 100 la seconde, 4 pour 100 la troisième et 1 pour 100 la 4e année.

A Phnom Penh même, il n'y aurait qu'une seule école secondaire ouverte. Ces faits, estime M. Burchett, témoignent éloquentement du niveau d'abandon dans lequel s'était enlisé le pays.

L'aide technique extérieure est essentielle pour assurer cette phase de reconstruction. Les Français par exemple ont été particulièrement actifs pour la relance d'une faculté de médecine que fréquentent actuellement 700 étudiants. On donne également des cours de recyclage aux médecins.

On s'affaire aussi à mettre sur pied une faculté dentaire. A la fin de la période de guerre, on ne comptait que 5 dentistes et aucun d'entre eux n'était spécialisé en chirurgie.

Ce ne sont là que quelques aspects de la reconstruction du pays. Déjà sous-développé, écrasé par la guerre depuis plus de 10 ans, le pays doit d'abord reconstruire ce minimum dont il a besoin.

Mais le Kampuchéa reste quand même paralysé par une organisation d'Etat absolument incapable d'assurer un développement économique et social, un Etat dépendant de l'aide extérieure.

Et c'est précisément cette "aide" extérieure qui déterminera l'avenir du pays en construction.

Demain: Du "génocide" à la guerre de "libération".

Accès à l'information gouvernementale

Suggestions pertinentes du rapport Malouf



gilles lesage
à québec

La Commission Malouf vient d'apporter une eau précieuse au moulin de ceux qui réclament avec insistance depuis des années, au Québec, une loi facilitant l'accès à l'information gouvernementale.

Dans sa recherche sur les causes des coûts astronomiques des Jeux olympiques de Montréal, la Commission d'enquête a observé que l'Assemblée nationale était bien peu ou mal informée de ce qui se tramait au début des années soixante-dix dans les officines du maire Drapeau.

Forte de sa profonde réflexion, la Commission recommande en premier lieu "que l'Assemblée nationale adopte les lois permettant aux parlementaires et au public en général d'avoir accès à tous les

documents de l'exécutif", sous réserve d'une clause de non-divulgateion.

Un député ne peut assumer adéquatement ses responsabilités que s'il est bien renseigné, note le rapport. Il ne peut se prononcer effectivement sur un projet que s'il a accès à tous les documents de l'exécutif au moment opportun. En ayant accès à ces documents, les parlementaires et le public en général pourraient examiner ledit projet et, après en avoir considéré les avantages et les inconvénients, énoncer leurs propres recommandations, avant même que la décision ne soit prise.

L'administration peut juger qu'il est dans l'intérêt public de ne pas dévoiler certains aspects d'un dossier ou d'en retarder la publication. Dans ce cas, suggère la Commission, la personne qui fait la demande devrait avoir le droit d'en appeler de la décision (rendue par le ministre) à un organisme indépendant du pouvoir politique institué à cette fin, et dont les décisions pourraient être portées en appel devant les tribunaux.

Au grand jour

La Commission donne des exemples

pour démontrer qu'il serait préférable que des études de faisabilité de grands travaux soient faits au grand jour, avant que la décision définitive ne soit prise. Il n'y a aucune raison valable pour que les informations recueillies au cours d'une telle étude ne soient pas rendues publiques. Les parlementaires et le public en général pourraient alors bien évaluer le projet, présenter leurs propres recommandations et, advenant une décision favorable, inciter tous les intervenants à travailler de concert pour assurer le franc succès de l'entreprise.

La Commission suggère par ailleurs que les commissions parlementaires exercent un plus grand pouvoir de contrôle et d'investigation sur les dossiers ou projets de grande envergure soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale, que ces commissions parlementaires ne soient pas constituées majoritairement de membres du parti au pouvoir et qu'elles soient dotées des pouvoirs nécessaires pour atteindre l'objectif recherché.

Les commissions parlementaires jouent déjà un rôle particulier et impor-

tant au Québec. Il s'agit de les rendre plus efficaces, à l'instar de ce qui se fait aux États-Unis, où les commissions exercent avec beaucoup de succès un grand pouvoir de contrôle et d'investigation sur certains dossiers et projets soumis par le gouvernement.

Service de recherche

La Commission fait une troisième suggestion portant sur la création, à l'usage de l'Assemblée nationale, d'un organisme de recherche spécialisé et non partisan, pourvu des ressources humaines et techniques nécessaires pour répondre à toutes les demandes des députés et des commissions parlementaires. Le rapport explique qu'il est souvent difficile pour les députés de suivre l'évolution des dossiers, à cause de leur ampleur et de leur complexité.

Afin de leur permettre d'être bien informés sur tout projet soumis à leur approbation, le gouvernement doit étoffer le service de recherche de la bibliothèque de l'Assemblée nationale, plutôt que d'augmenter les fonds mis à la disposition des partis en proportion de leur importan-

ce numérique. Tous les députés pourraient alors s'adresser à ce service pour obtenir une étude spécialisée sur les projets soumis à la Chambre et, de ce fait, en connaître les avantages et les désavantages pour arriver à une décision éclairée.

La mise en oeuvre de ces mesures — loi d'accès à l'information, renforcement et élargissement du rôle des commissions parlementaires, service de recherche spécialisée — n'entraîne pas des dépenses importantes et aurait un effet préventif majeur. Si elles avaient été en place il y a quelques années, on aurait peut-être pu limiter le gâchis des Jeux olympiques et la mégalomanie du maire Drapeau.

Le premier ministre, M. Lévesque, s'est dit d'accord pour l'implantation de mesures de contrôle parlementaire, dans le cas de travaux d'envergure. Sa seule réserve, c'est que ces règles doivent être à la fois assez sévères pour qu'un contrôle soit exercé et assez souples pour qu'elles ne paralysent pas les travaux.

L'important, c'est que les élus du peuple puissent mieux exercer leur rôle de chiens de garde des dépenses publiques.

la page des lecteurs

Le mythe de l'Indien écologiste

C'est avec un très grand désarroi que nous avons appris que les Indiens montagnais des Escoumins ont tenu des filets et pris des saumons dans l'embouchure de la rivière à saumon des Escoumins pour la première fois depuis on ne sait quand. Les Amérindiens des Escoumins viennent de détruire l'espoir qu'entretenait la population du village des Escoumins et beaucoup de Québécois de voir revivre le saumon dans la rivière du même nom. Ces Montagnais détruisent trois ans d'efforts des groupements intermédiaires locaux et provinciaux qui avaient amené le gouvernement et la compagnie Consolidated Bathurst à s'impliquer dans la restauration de la rivière Escoumins.

Le saumon avait abandonné la rivière Escoumins depuis plusieurs années, mais devant les efforts conjugués du CARSE, groupe de citoyens des Escoumins, de l'APSSQ, groupe provincial de pêcheurs sportifs, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a procédé à l'ensemencement de jeunes saumons dans la rivière Escoumins il y a trois ans, en 1977, et à chaque année depuis, de sorte qu'en 1980 on s'attendait aux premiers retours de gros saumons dans la rivière. Dans l'entre-temps, le CARSE a commencé à restaurer la rivière et à nettoyer ses abords pour la rendre accueillante aux saumons. Ce printemps, la Consolidated Ba-

thurst a entrepris la rénovation de la vieille passe migratoire pour permettre aux premiers saumons attendus pour le début de l'été de remonter la rivière. On nous dit que le gouvernement s'apprêtait pour sa part à réparer la deuxième passe migratoire située à quelque six kilomètres plus haut sur la rivière.

Mais tous ces travaux, tous ces efforts, tout cet argent, tout cet espoir que nous avions de voir la population de saumons de la rivière Escoumins renaître après tant d'années est maintenant vain car les Amérindiens montagnais des Escoumins bloquent la migration du saumon à l'embouchure de la rivière alors que le CARSE avait établi en sanctuaire de pêche toute la section en bas du barrage pour permettre aux premiers saumons d'atteindre librement la passe migratoire. Les Amérindiens montagnais des Escoumins nous font la plus belle démonstration que l'Indien n'est pas un écologiste ni un conservateur du fait même qu'il est Indien. En effet, l'Indien capture les premiers saumons à revenir dans la rivière Escoumins depuis des années avant même que ces saumons aient eu le temps de se reproduire une première fois pour constituer une souche qui elle, dans quelques années, aurait pu soutenir une récolte. Les Montagnais des Escoumins ne sont pas des conservateurs. Ils n'ont pas participé à l'effort de restauration mais ils sont

les premiers à dilapider les quelques géniteurs qui sont absolument essentiels pour constituer un stock de saumons aux Escoumins.

Que les Indiens montagnais des Escoumins aient des droits ancestraux, c'est peut-être possible, encore qu'il faudrait le vérifier, mais ce n'est pas la question pour l'instant. A ce moment-ci, il n'est question que de conservation et il est évident que les Indiens ne sont pas de cette partie-là mais qu'au contraire ils ne songent qu'à leur intérêt à très court terme sans voir plus loin que le bout de leur nez, sans laisser se reproduire les quelques géniteurs qui dans l'avenir auraient garanti une plus grande abondance de saumons.

Les Montagnais des Escoumins nous montrent qu'ils ne veulent pas vivre en harmonie avec les Québécois, leurs voisins du village des Escoumins. Les Montagnais des Escoumins jettent énormément de discrédit sur toutes les autres bandes indiennes qui, elles, signent des ententes avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche mais dans les rivières où le saumon abonde. Si un jour, la conservation du saumon est en jeu dans ces autres rivières, peut-être que ces autres bandes feront comme celle des Escoumins. Qui sait? Jamais plus nous ne pourrions croire au mythe de l'Indien écologiste et conservationniste, mais de plus en

plus nous croyons à l'Indien mercantile.

Nous espérons, monsieur le rédacteur, que vous pourrez publier cette lettre dans son entier pour que soient connus de tous, autant des Indiens que des non-Indiens, ces faits qui mettent en péril toute tentative de restauration des nombreuses rivières à saumon qui autrefois étaient fréquentées par cette précieuse ressource. En effet, désormais nous ne sommes plus nulle part à l'abri d'une bande indienne qui viendra dilapider la ressource avant même qu'elle ne soit reproduite, ceci dans l'unique but égoïste et mercantile de faire reconnaître des soi-disant droits aboriginaux. Quant à nous, les seuls droits qu'ont les Indiens, ce sont ceux de vivre et de se développer normalement comme tout citoyen du Québec, pas plus pas moins. Les Indiens ne peuvent avoir de droits spéciaux aux ressources fauniques, car ils nous démontrent qu'ils ne sont ni écologistes ni conservationnistes innés. C'est pourquoi, ils devraient suivre les mêmes lois que tous les citoyens du Québec car la loi est la seule garantie que nous ayons que les ressources seront protégées en toute équité pour le bénéfice de tous les Québécois.

Le Comité de restauration
de la rivière Jacques-Cartier Inc.
Claudette Hébert
secrétaire

Silence inquiétant de la CUQ

Dans ses éditions du 3 et 4 juin, LE SOLEIL identifiait un nouveau malaise à la Communauté urbaine de Québec, suite au congédiement de monsieur Michel Barcelo, directeur du service d'aménagement du territoire. Depuis, de la part de la CUQ, c'est le silence total, comme si on voulait étouffer l'affaire en douce, sans plus. Il s'agit pourtant d'une question grave.

Je connais monsieur Barcelo, architecte et urbaniste, depuis plusieurs années et j'ai eu l'occasion de travailler avec lui à quelques occasions. J'ai le plus grand respect pour son jugement professionnel. D'ailleurs, monsieur Barcelo, professeur agrégé à l'âge de 28 ans, a eu une carrière universitaire de sept ans qui a culminé par le poste de secrétaire de la faculté de l'Aménagement de l'université de Montréal; il a eu une carrière tout aussi remplie dans la fonction pu-

blique — municipale, provinciale et fédérale — ou il a joué tour à tour pendant 12 ans des rôles de conseiller professionnel et de gestionnaire. Il a occupé tous ses postes en se méritant le respect de ses confrères et de ses supérieurs, justement parce que, sans être inutilement intransigeant, il tenait à l'intégrité de ses mandats et à l'indépendance de ses opinions professionnelles. Ce n'est pas toujours de tout repos.

Mais de là à le congédier pour une opinion professionnelle qui déplaisait à la direction générale de la CUQ, il y a toute une différence. De quoi s'agit-il d'ailleurs? De chiffres concernant les populations affectées par un projet de Télémedia Inc. Le ministère fédéral des Communications aurait demandé au service d'aménagement de la CUQ de lui offrir une évaluation précise des populations

à l'intérieur de certaines limites fournies par ce ministère. Monsieur Barcelo les aurait calculées au meilleur de ses connaissances, et la direction générale de la CUQ aurait demandé de les modifier à la baisse, sous le coup de la menace. Monsieur Barcelo aurait refusé et même demandé d'être plutôt relevé du dossier; ce refus aurait conduit à envenimer définitivement ses relations avec la direction générale et à son congédiement brusque.

Ceux qui savent le mieux ce qu'est l'urbanisme et l'aménagement du territoire comprennent que l'estimation des populations, existantes et prévues, est un des travaux techniques fondamentaux de ces disciplines. C'est à partir de ces estimations, en effet, que les plans d'aménagement peuvent déterminer la localisation la plus appropriée des écoles, des zones industrielles, des gares de métro, etc. Demander à un aménageur de baisser des calculs de population, c'est un peu comme demander à un ingénieur de modifier arbitrairement le calcul des forces agissant sur une poutre ou sur une colonne. Cela est encore plus vrai quand il s'agit uniquement de populations existantes, qui sont recensées précisément par Statistiques Canada et les autorités municipales; des désaccords professionnels pourraient exister sur des prévisions, surtout à long terme, mais il ne semble pas que ce soit le cas ici.

Il me semble que le moins que nous puissions attendre, comme contribuables de la CUQ, c'est que des avis techniques, et purement techniques, soient respectés pour ce qu'ils sont. C'est bien pour cela que nous payons des professionnels compétents. Monsieur Barcelo n'avait pas lui-même à prendre de décision suite à ses calculs, c'était

au gouvernement du Canada de le faire: il n'aurait donc fait que son devoir, sans faire intervenir d'aucune sorte les opinions ou des jugements personnels dans son avis technique.

Le silence de la CUQ demeure inquiétant à deux titres: 1 — maintenant que l'avis technique de monsieur Barcelo a été répudié et qu'il a même été congédié, qui donnera à l'avenir un avis technique au gouvernement du Canada et dans quelles circonstances Télémedia Inc. obtiendra-t-il son permis de radio-diffusion? 2 — un "porte-parole" de la CUQ déclarait qu'il avait eu "d'autres petites affaires" qui avaient précipité le départ de monsieur Barcelo. Le porte-parole n'ayant rien précisé là-dessus, et la CUQ étant muette depuis, il y a là une insinuation relativement grave, parce que pleine de sous-entendus. C'est bien la moindre chose que, après deux ou trois semaines de silence, la CUQ précise de quoi il s'agit. Autrement, l'intégrité de monsieur Barcelo en souffre inutilement et le silence dont on entoure l'affaire laisse croire au pire.

Nous sommes donc en droit de demander: monsieur Barcelo a-t-il été congédié uniquement pour un avis technique qu'on ne digérerait pas? Si oui, pourquoi ne le digérerait-on pas? Si non, quelles sont ces "autres petites affaires"? Et sont-elles assez graves pour justifier qu'à vingt quatre heures d'avis un chef de service soit obligé de quitter les lieux et voir même changer la serrure de son bureau avant d'avoir eu le temps d'en sortir ses effets personnels?

Jacques Côté,
agronome Québec

Hymne à mon pays

Bonjour mon Québec, si mal aimé. Tu as au flanc une blessure profonde que je voudrais guérir et ne plus voir. Mon pays, tu demeures un espoir à travers nos réalités rétrécies.

à nos lecteurs

LE SOLEIL, publié avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs, de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Maintenant, c'est le cafard, la tête au vertige, le cœur en étau; nous l'avons espéré le temps d'une année pour des siècles. Nous avons cru pouvoir te donner à nos enfants mais le peuple qui t'habite ne l'a pas voulu. J'ai dû mal à aimer les êtres que je rencontre, seraient-ils du nombre de ceux qui te refusent? Je t'aime mon pays et ton drapeau restera fixé au sommet du mât, témoignant notre fidélité. Tu guériras et nous l'accepterons avec ou sans les autres. Nous vaincrons la peur et la petitesse.

Claudette Frenette
Cap-Rouge.

AVIS DE CONVOCATION

Avis est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des membres de la CAISSE POPULAIRE DE STADACONA, se tiendra lundi, le 7 juillet 1980 à 19h30 (7h30 p.m.) au sous-sol de l'église de Stadacona, rue Desmeules. Tous les membres sont cordialement invités à y participer.

Le secrétaire

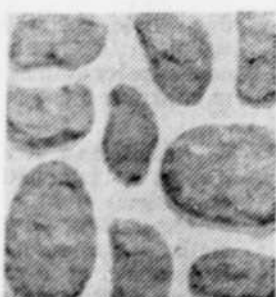
VENTE D'ÉCOULEMENT



Revêtement de pierre sur panneaux en fibre de bois.

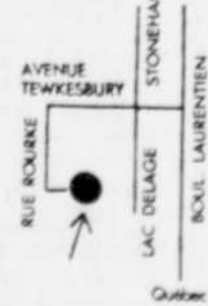
Prix rég. jusqu'à \$3.30 pi. lin.

A sacrifier
50%
DE RÉDUCTION
Quantité limitée



OUVERT TOUS LES SOIRS
ET LE SAMEDI SUR APPEL
TELEPHONIQUE

les industries GRANITONE Ltée
20, rue Rourke,
Stoneham
Qué., G0A 4P0
848-3394



le marché de la place

Place de ville, Sainte-Foy
Route de l'Église & Chemin des Quatre-Bourgeois
Légumes frais de nos producteurs
Pain de ménage • Fromage • Fruits
Artisanat • Fleurs
Poissonnerie • Centre Jardin
Arrivages de fraises

Ouvert de 8h30 à 21h tous les jours de la semaine

le marché aux puces

Mardi 1er juillet

Tous les dimanches de 10h à 17h
à Place de ville et au centre sportif

Réservations: 657-4070

Le succès de films traitant d'homosexualité

Au moment où j'écris ces lignes, deux films traitant d'homosexualité sont à l'affiche dans nos salles de cinéma à Québec. "La cage aux folles" commence sa vingt-cinquième semaine et "Cruising" en est à la première semaine. Ces deux films ont suscité les quelques réflexions qui suivent.

Le succès sans précédent dans l'histoire des films à thème homosexuel de "La cage aux folles" est certes dû au ton burlesque et au rythme bien mené de cette comédie. Il est aussi dû au fond de l'histoire qui utilise un comique facile, celui déjà vieux de la caricature de l'homosexuel. On constate que le public s'amuse beaucoup à voir projeter sur l'écran ce qu'il ne voudrait pas avoir à côtoyer dans sa vie quotidienne ou pire encore à connaître lui-même de l'intérieur.

L'homosexualité par la peur qu'elle suscite encore est alors maquillée, travestie, caricaturée sur le modèle du couple hétérosexuel; ce postiche de la réalité de la vie des homosexuels vise essentiellement deux buts: d'abord rassurer le public qui lui "n'en est pas" et deuxièmement, de lui démontrer le ridicule, l'absurde, voire l'impossibilité du couple homosexuel, puis selon "La cage aux folles" ce dernier ne peut être qu'un reflet aberrant du couple hétérosexuel dans ses rôles sexuels les plus conventionnels. Le public dans son ensemble sort de "La cage aux folles" en fait rassuré dans sa compétence à exécuter les rôles sexuels prescrits socialement et de là il est mieux outillé pour se dissocier de ceux qui tenteront de franchir ces barrières contraignantes.

Si on se rend compte que l'exploration financière du stéréotype de l'homosexuel "Folle" est toujours rentable, on se voit confronter avec "Cruising" à une autre situation à la fois identique et différente.

"Cruising" aborde le sujet de l'homosexualité par l'autre extrême des rôles sexuels performés par une faible minorité du milieu gai: le milieu sadomasochiste masculin de N.Y. Ce film, malgré les indications contraires qu'il affiche au début, présente implicitement un nouveau stéréotype - épouvantail de l'homosexuel, l'homosexuel violent, qui aime la violence, qui en est la victime consentante et qui y est intrinsèquement lié.

Ce nouveau stéréotype de l'homosexuel avec lequel on brandira la menace de l'homosexualité est d'autant plus pernicieux qu'en plus de distorsionner la perception de la population dans son ensemble sur l'homosexualité, il arrivera certainement à troubler la perception qu'ont d'eux-mêmes certains homosexuels. De plus, le dépeintement de violence contre les homosexuels dont fait montre "Cruising" est susceptible de faire augmenter cette violence.

En fait, "Cruising" pose le problème des peurs que notre société entretient vis-à-vis la violence qu'elle contient en son sein et vis-à-vis l'homosexualité. "Cruising" permet d'utiliser l'homosexualité comme le promoteur de cette violence alors qu'en fait les homosexuels ne participent pas plus ni moins à la violence sociale que nous entourons et dans laquelle cohabitent gais et non-gais.

"Cruising" se penche sur une microsociété en indiquant implicitement qu'elle est significative de l'homosexualité (ceci d'autant plus qu'aucune vision saine et respectueuse du vécu des homosexuels n'est admise socialement). Le fait homosexuel, ainsi présenté, est une création de l'ensemble de la société qui projette ses propres peurs et qui rend l'homosexuel étranger à lui-même et aux autres.

Jacques Benoit,
Québec.

Mme Boucher a misé sur l'égoïsme des Québécois

Mme Andrée Boucher, Ste-Foy, Québec. Permettez-moi de vous dire toute mon admiration pour votre exploit du 14 juin 1980.

Cette base de plein air, oasis dans un monde d'usines, d'autoroutes, de centres commerciaux et industriels, ce magnifique centre champêtre où se retrouvent des centaines de familles, été comme hiver, pour se détendre et se divertir, c'était peut-être une bonne affaire, mais l'idée de la sauvegarde et de l'amélioration venait de l'administration Morin, alors il fallait à tout prix la combattre, cela va de soi.

L'administration municipale aurait voulu, pendant qu'il était encore temps, prévoir, penser plus loin que l'immédiat et préserver des espaces verts comme la ville de Montréal a fait il y a peut-être 50 ans et qui donne maintenant un jardin botanique, des florilèges et des parcs splendides. Mais des fleurs, ça sert à quoi...

Trente mille locataires de Sainte-Foy, qui n'ont ni piscine, ni terrain, n'ont souvent d'autres loisirs, les fins de semaines, que de se rendre à cinq minutes de chez eux pour se baigner, faire du canotage, pêcher, faire des sports d'équipe, etc. Mais ce n'est pas notre problème, n'est-ce pas, madame Boucher?

Les propriétaires de Sainte-Foy qui se sont déclarés prêts à continuer de partager les richesses du Québec avec le reste du Canada, il y a un mois à peine, n'ont plus cette belle solidarité quand il s'agit de partager avec des gens de St. Rémi ou de Limoilou leurs lacs et leurs parcs payés avec leurs taxes.

Tant que les Canadiens français auront cette mentalité, vous n'avez rien à craindre, nous ne verrons pas plus grand, nous n'irons pas plus loin. Vous avez misé sur cette belle caractéristique des Québécois, vous avez gagné.

Monique D. Gagnon
Ste-Foy

ENERGIE & COMBUSTION C.H. Ltée

Une innovation révolutionnaire dans le domaine du chauffage à l'huile



Un nouveau dispositif-témoin transparent, qui s'adapte à votre réservoir actuel, vous permet de constater vous-même la qualité et la quantité exacte de l'huile dans le réservoir. Ce dispositif comprend également un filtre à l'huile transparent, permettant de réduire de 50 à 60% les problèmes de votre brûleur à l'huile, causés par la condensation et la corrosion formée dans le fond du réservoir. Le dispositif prolonge aussi la durée du réservoir et élimine les odeurs d'huile causées par l'indicateur. Aussi vous permet de vidanger votre réservoir des résidus et des condensations.

Avant d'installer le "Vision-Air", notre compagnie nettoiera entièrement le réservoir, réglera votre brûleur en conséquence et fera les tests d'efficacité CO2 pour un maximum de rendement.

INSTALLATION PAR:

BRULEURS A L'HUILE ADRIEN RACINE
360, 46e Rue ouest, Charlesbourg, Qué. Tél.: 628-0645

faits divers

Tragédies minières en Ontario: commission d'enquête réclamée

SUDBURY (PC) — Une femme de 39 ans mère de huit enfants, Mme Sally Matthews, qui était à l'emploi de l'Inco, a perdu la vie, hier, à la suite d'un accident de travail survenu au-dessus du sol. Selon les autorités de la compagnie, c'est la première fois dans les annales minières canadiennes qu'une femme est victime d'une tragédie minière.

Mme Matthews a perdu la vie quand elle a fait une chute en bas d'une plateforme mobile sur laquelle elle était montée pour déserrer un écrou d'une porte de fourneau. La

plateforme a bougé lorsqu'elle a été heurtée par une grue mécanique. La victime a été écrasée sous la plateforme qui s'est renversée sur elle. Des enquêtes séparées ont été entreprises par le ministère du Travail de la province, le syndicat des Métallurgistes, la compagnie Inco, ainsi que la police métropolitaine de Sudbury.

Commission d'enquête

Avec un total de 17 tragédies minières survenues dans la province

d'Ontario depuis le début de l'année, le directeur des Métallurgistes unis d'Amérique, M. Stewart Cooke, a demandé au gouvernement de créer une nouvelle commission qui aurait pour mission d'étudier la sécurité dans les mines de la province.

Au cours d'une interview, M. Cooke a expliqué que le nouvel organisme devrait également se consacrer à l'étude des nouvelles techniques destinées à déceler les faiblesses du roc qui sont fréquemment responsables d'éboulements.

Les autorités de la Denison Mine

Inc. ont déclaré que la tragédie qui a fait trois victimes vendredi dernier, à Elliott Lake, a été provoquée par une faiblesse dans le plafond de la mine, qui avait pourtant fait l'objet d'une inspection le matin même.

Toutefois, le premier ministre William Davis a déclaré à Kapuskasing, au début de la semaine, qu'il n'était pas convaincu qu'une enquête en bonne et due forme sur les tragédies minières était justifiée. Il a dit qu'il aimerait connaître le problème précis avant de prendre une décision. Mais le premier ministre avait ajouté qu'il y aurait sûrement une enquête sur la tragédie d'Elliott Lake.

Il a dit que la province serait disposée à réglementer l'industrie de l'uranium et à imposer des normes de sécurité conformes aux normes provinciales en vigueur dans l'industrie minière. A l'heure actuelle, les mines d'uranium sont sous la compétence du gouvernement fédéral.

Le corps de Réjean Beauregard, âgé de 36 ans, d'Elliott Lake, a été découvert hier matin. Les deux autres mineurs qui ont perdu la vie dans cette tragédie, vendredi dernier, sont: Marcel Boutin, âgé de 37 ans, également d'Elliott Lake, et Normand Debassige, âgé de 23 ans, de West Bay.



Collision maritime

Dans le brouillard qui couvrait la rivière St. Clair, au Michigan, deux cargos canadiens sont entrés en collision, hier. Personne n'a été blessé, bien que les dommages soient estimés à \$100.000. Le "Montréalais", ci-dessus, a subi les plus lourds dégâts. "L'Algobay" a pu continuer sa route.

De nombreux vols éclaircis par la police de Montmagny

par Tom FRECHETTE

La sûreté municipale de Montmagny a réussi deux beaux coups de filet en attrapant plusieurs voleurs dont certains faisaient partie d'un réseau spécialisé dans la rafle de pneus de camions et d'autos. Les autres appartiendraient à un groupe intéressé au commerce clandestin des bicyclettes.

Au début de la semaine, la police détenait cinq individus suspects d'avoir volé des pneus de camions au garage Chabot, à Montmagny, dans la nuit du 13 au 14 juin, pour une valeur de plus de \$13.000. Le butin comprenait également des accumulateurs et d'autre équipement.

A Luceville, des enquêteurs de Montmagny retraceaient par la suite tous les articles volés. Déjà les pneus avaient été fixés sur les roues de camions au travail.

La sûreté municipale de Montmagny, à la suite de ce vol, prendra des procédures judiciaires contre les cinq individus dont quelques-uns ont un dossier judiciaire. Des plaintes de vols, de complicité de vols et de recel seront déposées contre eux.

Des procédures seront également intentées contre certains de ces individus pour le vol de plusieurs roues avec pneus, enlevées sur des véhicules sur le terrain du garage Fournier, à Montmagny, à la même date que le méfait précédent, pour une valeur d'environ \$1.300.

Un policier de Montmagny nous a raconté que les malfaiteurs transportaient par camion le butin à cinq milles de la ville, dans un entrepôt, et ils auraient effectué au moins cinq voyages dans la même nuit.

Sévères sentences contre les trois mutins de Chicoutimi

CHICOUTIMI (PC) — Les trois détenus responsables de la prise d'otage de la semaine dernière à la prison de Chicoutimi ont été condamnés, hier, à de lourdes peines de pénitencier par le juge André Gauthier, de la Cour des sessions de la paix.

Yvan Brouillard, âgé de 30 ans, Roger Scott, âgé de 24 ans, et Jean-Claude Lavoie, âgé de 20 ans, ont écopé de peines respectives de 13, 12 et 10 ans d'emprisonnement pour leur participation à des

vols à main armée dans la région de Jonquière et le rôle qu'ils ont joué dans la prise d'otage.

Les trois hommes avaient admis leur culpabilité aux accusations.

Ils avaient séquestré pendant 42 heures le gardien Eugène Roberge de la prison de Chicoutimi.

Me Louis Charles Fournier, qui avait agi comme médiateur lors de la prise d'otage, défendait les trois prévenus.

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE CHARLEVOIX

VILLE DE BEAUPRÉ

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné que:

Le règlement no 490, règlement modifiant les articles 62.2.1,

62.2.1.1 et 9.1 du règlement no 473 a

reçu les approbations suivantes:

A— Que le projet de règlement a

été approuvé par le Conseil

municipal de la Ville de

Beaupré le 13 mai 1980;

B— Que ledit règlement no 490 a

été soumis à la consultation

publique le 3 juin 1980;

C— Que ledit règlement no 490 a

été adopté par ce conseil le 3

juin 1980;

D— Que ledit règlement a été

soumis à l'approbation des

électeurs propriétaires et lo-

cataires les 16 et 17 juin 1980

(journées d'enregistrement).

Les intéressés sont priés d'agir en

conséquence.

DONNE A BEAUPRÉ, CE 18e

JOUR DE JUIN 1980.

Jean-Paul Paré, o.m.a.

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE CHARLEVOIX

VILLE DE BEAUPRÉ

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné que:

Le règlement no 494, règlement

modifiant le plan de zonage "ex-

ension de la zone 8 I" a reçu les

approbations suivantes:

A— Que le projet de règlement a

été approuvé par le Conseil

municipal de la Ville de

Beaupré le 13 mai 1980;

B— Que ledit règlement 494 a été

soumis à la consultation pu-

blique le 3 juin 1980;

C— Que ledit règlement 494 a été

adopté par ce conseil le 3

juin 1980;

D— Que ledit règlement 494 a été

soumis à l'approbation des

électeurs concernés, jour-

nées d'enregistrement les 16

et 17 juin 1980.

Les intéressés sont priés d'agir en

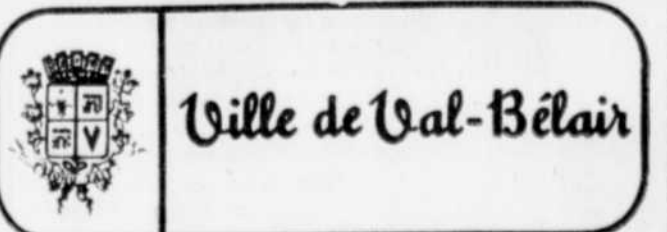
conséquence.

DONNE A BEAUPRÉ, CE 18e

JOUR DE JUIN 1980.

Jean-Paul Paré, o.m.a.

Secrétaire-trésorier



Ville de Val-Bélair

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné par le soussigné, président d'élection, de

la susdite ville de Val-Bélair.

QUE les corporations, sociétés commerciales et associations, pourvu

qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au

31 décembre précédent sont aussi inscrites sur les listes électorales:

a) si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité,

depuis au moins douze mois avant le 1er septembre de l'année où se

tient l'élection, comme propriétaires d'un immeuble imposable ou,

b) si, depuis au moins la même période de douze mois, elles sont

locataires, dans la municipalité, d'un immeuble imposable, d'un

bureau ou d'une place d'affaires.

Elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par

résolution du conseil d'administration dont copie doit être déposée au

bureau du greffier de la municipalité entre la date de la publication

de l'avis de l'élection et le 8 juillet prochain. Ce représentant doit, au

moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et

être employé, administrateur ou membre de la corporation, société

commerciale ou association au nom de laquelle il vote.

DONNE A VAL-BÉLAIR, ce vingt-sixième jour du mois de juin mil

neuf cent quatre-vingt

GAETAN THELEND
LE PRÉSIDENT D'ÉLECTION

De solides raisons de choisir un nouveau pick-up CHEVROLET.

Tous les pick-ups ne sont pas créés égaux. Notre principal concurrent est loin de doter ses pick-ups de tous les avantages suivants. Cochez-les un par un, comparez et vous verrez ce que nous voulons dire.

■ **PLUS DE 45 MODÈLES.** Un choix aussi vaste vous permet de choisir aisément le camion qui convient à votre travail.

■ **7 MOTEURS.** Deux six cylindres et cinq V-8 offrent une large gamme de puissances adaptées aux exigences les plus variées.

■ **PLUS DE PUISSANCE.** Dans la plupart des cas, les moteurs de

pick-up Chevrolet développent plus de puissance, au pouce cube que les moteurs correspondants de notre principal concurrent. Ça, c'est du rendement!

■ **CARBURATEUR VARI-JET** sur notre six cylindres en ligne de 4,1 litres. Un corps pour utilisation normale, deux corps pour un surcroît de puissance.

■ **ÉCONOMIE DIESEL.** Un moteur diesel V-8 de 5,7 litres

principal concurrent est beaucoup moins puissante.

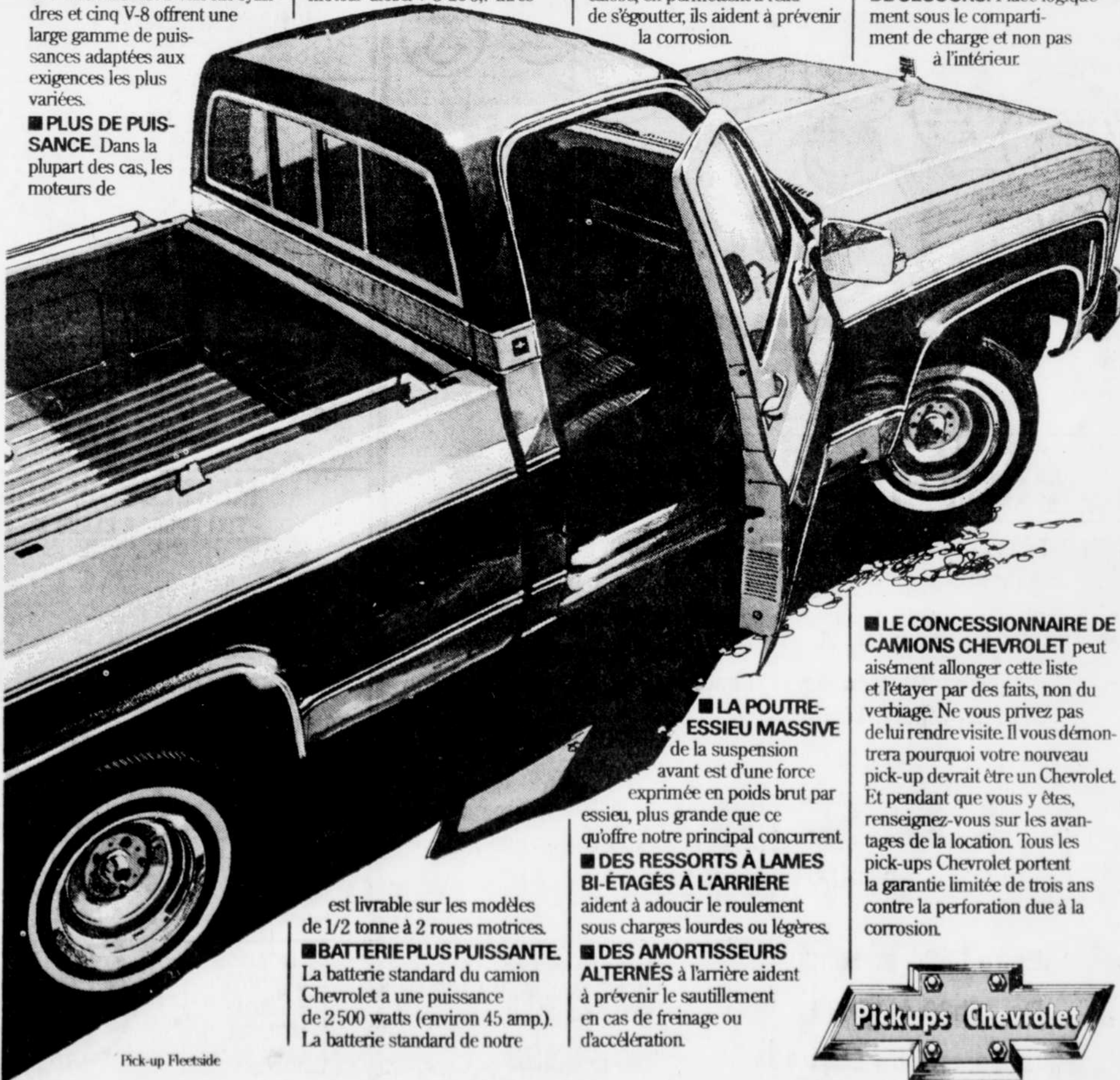
■ **CABINE PLUS SPACIEUSE.** Il y a plus d'espace à la tête et aux épaules, hanches, jambes et pieds dans une cabine Chevrolet que dans la cabine de notre principal concurrent.

■ **CANAU D'ÉGOUTTEMENT ET D'ASSÈCHEMENT** dans les portes et les bas de caisse; en permettent à l'eau de s'égoutter, ils aident à prévenir la corrosion.

■ **UNE CARROSSERIE CAMPING** se glisse en douceur dans la caisse du pick-up, grâce à ses logements de roues aplatis.

■ **POSITION DU RÉSERVOIR À CARBURANT.** Le réservoir est placé logiquement devant les roues arrière, et non pas derrière.

■ **LOGEMENT DU PNEU DE SECOURS.** Placé logiquement sous le compartiment de charge et non pas à l'intérieur.



■ **LE CONCESSIONNAIRE DE CAMIONS CHEVROLET** peut aisément allonger cette liste et l'étayer par des faits, non du verbiage. Ne vous privez pas de lui rendre visite. Il vous démontrera pourquoi votre nouveau pick-up devrait être un Chevrolet. Et pendant que vous y êtes, renseignez-vous sur les avantages de la location. Tous les pick-ups Chevrolet portent la garantie limitée de trois ans contre la perforation due à la corrosion.

■ **LA POUTRE-ESSIEU MASSIVE** de la suspension avant est d'une force exprimée en poids brut par essieu, plus grande que ce qu'offre notre principal concurrent.

■ **DES RESSORTS À LAMES BI-ÉTAGÉS À L'ARRIÈRE** aident à adoucir le roulement sous charges lourdes ou légères.

■ **DES AMORTISSEURS ALTERNÉS** à l'arrière aident à prévenir le sautilllement en cas de freinage ou d'accélération.

est livrable sur les modèles de 1/2 tonne à 2 roues motrices.

■ **BATTERIE PLUS PUISSANTE.** La batterie standard du camion Chevrolet a une puissance de 2500 watts (environ 45 amp.). La batterie standard de notre



Une résistance à toute épreuve

VENTE-RÉCLAME D'USINE des peintures d'extérieur

Glidden



\$13.99
le gallon*
Rég. \$22.99
ÉCONOMISEZ \$9.00

La meilleure peinture
d'extérieur au latex
mat de Glidden

- Séchage rapide et un fini mat et durable
- Résiste à l'écaillage et au cloquage
- Nettoyage facile à l'eau

La meilleure peinture
d'extérieur au latex
luisant pour maisons
et garnitures de Glidden

- Fini luisant résistant au tartinage
- Séchage rapide, facilité d'emploi
- Nettoyage facile à l'eau savonneuse

Rég. 25.49

\$15.99
le gallon*

ÉCONOMISEZ \$9.50



PEINTURE • PAPIER PEINT

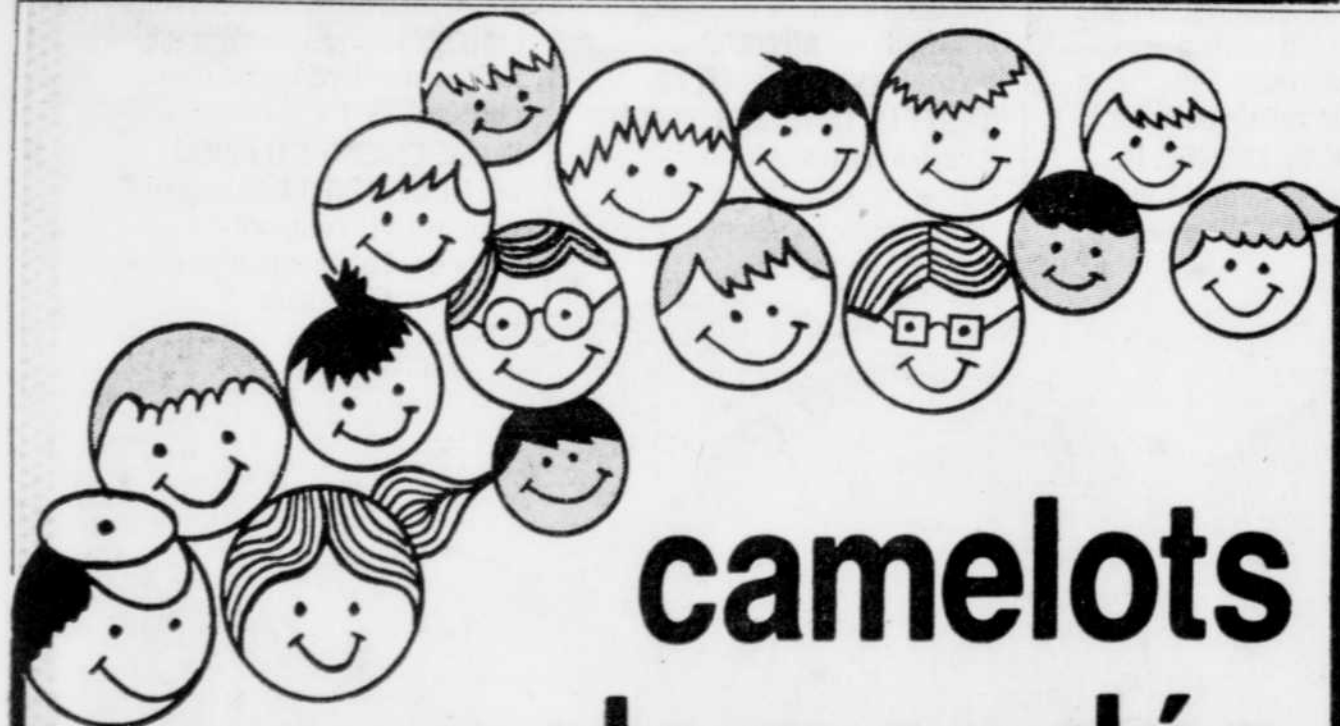


2945, BOUL. HAMEL OUEST, Québec

Ouvert du
lundi au
mercredi de
8h30 a.m. à
5h30 p.m.
Jeudi et
vendredi de
8h30 a.m. à
9h p.m.
Samedi de 9h
a.m. à 5h p.m.



* Prix maximal. Les détaillants peuvent vendre à un prix moindre. Mesure peut être réduite pour permettre la mise en teinte. Voir contenu net sur étiquette.



camelots demandés

étudiants - étudiantes

Faites des profits substantiels en distribuant Le Soleil
durant l'été.

Quelques secteurs disponibles dans: St-Jean-Baptiste,
Montcalm, St-Roch, St-Esprit, St-François
d'Assise, St-Sacrement, Limoilou, St-Sauveur,
Ste-Foy, Sillery, Lévis.

LE SOLEIL

division du tirage

Entre 8h30 et 16h30

647-3473

De 16h30 à 19h30

647-3333

Le samedi de 9h à 13h

647-3333

A 10

Québec, Le Soleil, jeudi 26 juin 1980

sondage gallup

Six millions de Canadiens prêts à étudier la méthode de réanimation des "morts"

Si la majorité des seize millions d'adultes canadiens sont au courant de la RCP ou ressuscitation cardio-pulmonaire, il y en a relativement peu, un peu plus d'un million environ, qui ont suivi des cours à ce sujet. Mais un vaste "bassin" de quelque six millions de Canadiens sont intéressés à apprendre cette technique, comprenant le massage externe rythmique de la poitrine, allié à la ressuscitation bouche à bouche, terme médical qui signifie l'action de ramener à la vie un sujet en état de mort apparente victime d'une crise cardiaque ou d'autres accidents.

La question était la suivante: "Auriez-vous été mis au courant, pour l'avoir entendu dire ou l'avoir lu quelque part, de la technique des soins d'urgence pour sauver la vie des victimes de crise cardiaque, connue sous le nom de ressuscitation cardio-pulmonaire ou RCP?"

Comme l'indique le tableau, l'information à ce sujet est plus répandue dans l'Ouest canadien que dans l'Est, et chez ceux qui ont une formation universitaire.

	Au courant
A l'échelle nationale	60 pour 100
Dans la région de l'Atlantique	51 pour 100
Au Québec	50 pour 100
En Ontario	66 pour 100
Prairies	61 pour 100
En Colombie-Britannique	68 pour 100

Issus d'un seul cours:
élémentaire

46 pour 100

secondaire	61 pour 100
postsecondaire	71 pour 100

On a ensuite demandé à ceux qui étaient au courant s'ils étaient intéressés à suivre le cours, en ces termes: "Seriez-vous intéressé à apprendre cette technique ou non?"

A l'échelle nationale, on a répondu:

Oui	63 pour 100
Non	23 pour 100
Sans opinion	2 pour 100

Par ailleurs, 12 pour 100 ont dit qu'ils avaient déjà suivi cet entraînement.

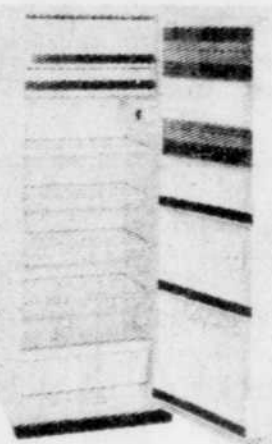
Quant à la troisième question, les réponses ont montré qu'une grande majorité de ceux qui étaient au courant de la méthode approuveraient l'idée que les étudiants du cours secondaire terminent un cours sur ce sujet avant la sortie du collège, dans les proportions suivantes:

Oui	81 pour 100
Non, pas une très bonne idée	16 pour 100
Sans opinion	3 pour 100

Un échantillon de 1,042 personnes, de 18 ans et plus, avaient été choisies dans tout le Canada, et interrogées au début de mai, ce qui est susceptible de donner des résultats précis à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

CHEZ HENRI TURCOTTE Ltée

OFFRES SPECTACULAIRES



**REFRIGERATEUR
COMPACT 10.7 PI.CU.**

Semi automatique par bouton poussoir.

BLANC

\$329

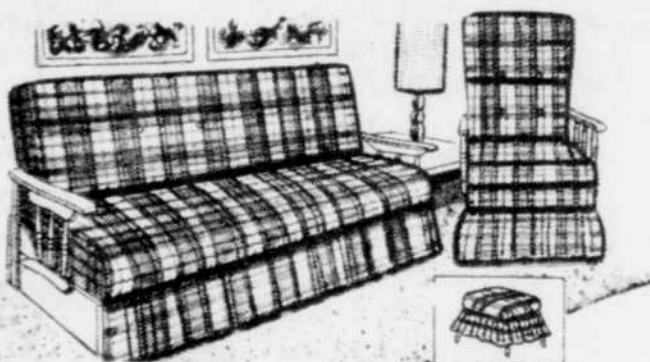


CUISINIÈRE

22 1/2"

BLANCHE

\$299



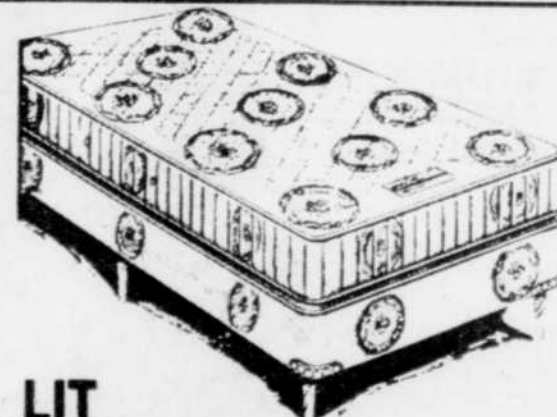
**ENSEMBLE
2 PIÈCES**

Comprenant divan-lit et fauteuil berçant.
Choix de 6 couleurs.

\$229

TABOURET

22⁷⁵



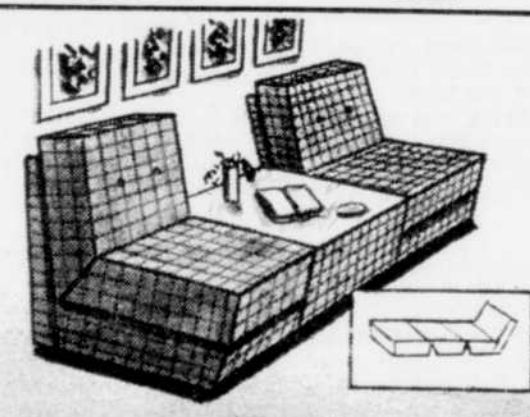
**LIT
CONTINENTAL**

Largeurs:
30" - 36" - 39"

Largeurs:
48" - 54"

109⁹⁵

149⁹⁵



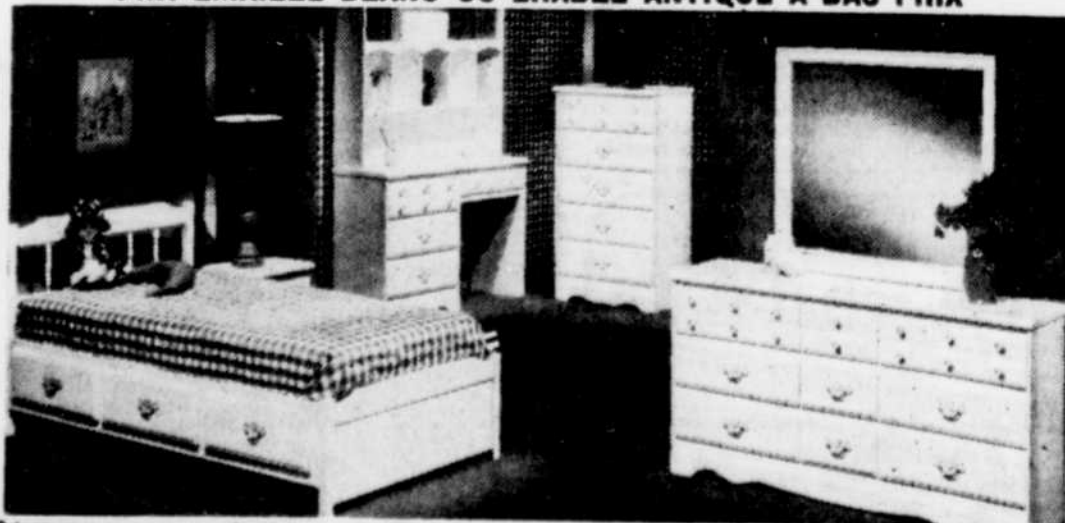
**FAUTEUIL-LIT
EN MOUSSE**

Choix de 6
couleurs

62⁹⁵

ch.

**MEUBLES DE CHAMBRE A COUCHER
FINI EMAILLE BLANC OU ERABLE ANTIQUE A BAS PRIX**



Lit Princesse
(matelas en suppl.)

\$143

Pupitre 4 tiroirs

\$107

Huche-bibliothèque

\$81

Commode 5 tiroirs

\$97

Base de bureau triple

\$165

Miroir de bureau triple

\$50

Autres pièces non illustrées aussi en vente

Base bureau double

\$119

Miroir de bureau double

\$38

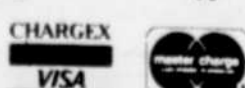
Commode 4 tiroirs

\$82

Table de chevet

\$41

**LIVRAISON
GRATUITE
ET MISE
DE COTE
SANS FRAIS**



**ET CHEQUES
PERSONNELS
ACCEPTES**

330, RUE DE LA COURONNE, QUEBEC, TEL.: 529-3365



Le Soleil, Gilles Lafond

Fantaisie d'un animal

Ce jeune oryx, un mâle d'un an et demi environ, a daigné venir se promener dans la ville de Beauport, hier avant-midi. En quittant la forêt, ce "visiteur" téméraire a fait son apparition dans le haut de la rue Saint-Olivier, dans le quartier Sainte-Thérèse-de-Lisieux. Considéré comme un compagnon dangereux pour les nombreux enfants en vacances qui s'amusaient dans les cours de maisons, la bête a été poursuivie par cinq policiers de Beauport, sous la direction du sergent Robert Marier. Coincé sur la rue Saint-Jean-Baptiste, près de la rue Sérénité, le jeune oryx a finalement regagné son habitat naturel avec l'assentiment de l'agent Gustave Lessard et du biologiste Robert Patenaude, de la conservation de la faune.



par Marcel COLLARD

justice

Les avocats ont décidé de faire front commun

Entamées depuis le 26 mai et se propageant dans diverses régions du Québec, les grèves des avocats criminalistes n'ont point ébranlé le ministère de la Justice qui demeure sourd à leur demande d'indexation des tarifs de l'aide juridique.

En conférence de presse, hier midi, Me Richard Cliche, du comité des avocats de la pratique privée du Barreau, a presque regretté de n'avoir point adopté des mesures plus radicales jusqu'ici, compte tenu de la démonstration sans précédent de solidarité des avocats et de la négligence du ministère de la Justice à répondre à l'appel des négociateurs.

Cette inertie du ministère, a signalé Me Cliche, a jusqu'ici été réprochée par des grèves des avocats dans différentes régions, mais des moyens plus rigoureux sont envisagés. On n'hésitera pas à encombrer le calendrier de la cour supérieure, chambre criminelle, en obligeant la multiplication des procès devant jury, au lieu de se prévaloir de l'option d'un procès sans jury.

Cette semaine, les avocats de Sorel, de Saint-Jean, de Valleyfield, de Joliette, de Saint-Jérôme, de Sherbrooke, de Chicoutimi, d'Alma et de Roberval ont suivi le mouvement de grève. A compter de lundi prochain, Me Pierre Garon, de l'Association des criminalistes de la région de Québec, a confirmé le recours aux mêmes moyens de pression, en assumant toutefois les dossiers où les droits fondamentaux et la liberté des individus pourraient souffrir de la grève.

Témoins non convoqués

Les démarches ont été faites pour que les procureurs du ministère public ne convoquent pas inutile-

ment les témoins pour procéder aux enquêtes préliminaires et aux procès jugés non essentiels.

Les criminalistes sont conscients que la rémunération à l'acte n'est peut-être pas la meilleure formule et que des améliorations doivent être apportées. Cependant, ils revendiquent des taux représentant plus adéquatement le travail de préparation nécessaire par les causes qu'ils assument.

Pour l'instant, ils réclament un rajustement de 32 pour 100. Le ministère se serait dit prêt à un réaménagement de la masse monétaire, sans l'augmenter. Les taux sont demeurés inchangés depuis 1974, au moment où la Commission de l'aide juridique signait une entente de deux ans avec les avocats.

Me Michel Lemieux, bâtonnier de Québec, a réitéré l'appui du Barreau aux revendications des criminalistes et aux pressions exercées, ayant l'assurance que les services essentiels seront assurés dans les cas, par exemple, où les justiciables sont détenus. Selon M. Lemieux, le régime d'aide juridique est l'un des meilleurs au monde, en ce sens qu'il reconnaît aux citoyens le libre choix de son avocat, principe actuellement menacé par la stagnation des négociations.

Tentative de meurtre

Accusé d'avoir assailli un homme âgé de 83 ans, à coups de barre de fer, le 6 mai, dans un logement du 319 rue Saint-Paul, à Québec, Paul-André Messervier, âgé de 36 ans, devra subir un procès. Le juge Louis Fortin a pris cette décision au terme de l'enquête préliminaire, venant à la conclusion que la preuve du ministère public justifiait l'instruction d'un procès pour

tentative de meurtre sur la personne de Joseph-Arthur Daigle.

Lors de sa comparution devant le juge Paul-Emile Fortin, le prévenu avait essuyé un refus dans sa tentative de recouvrer sa liberté, en raison d'antécédents judiciaires relatifs à des vols qualifiés, un complot de sabotage, la possession d'explosifs et trois crimes d'incendie.

Me Gilles Garneau, procureur de la défense, a obtenu une ordonnance de non-publication sur la preuve du ministère public au niveau de l'enquête préliminaire tenue hier matin.

Toute une lessive

Denis Hébert, 21 ans, de la rue Père-Grenier, à Québec, défendu par Me Christian Bélanger, a fait tout un ménage dans ses affaires, devant le juge André Bilodeau, qui l'a condamné, en cour des sessions de la paix, à des sentences concurrentes de 12 mois de prison sous 24 chefs de vol par effraction dans des maisons, sept méfaits sur des automobiles, deux délits de fuite et trois recels, au cours de l'année 1979.

Cependant, Hébert devra être détenu dans un pénitencier fédéral, car le juge Bilodeau a ajouté une peine consécutive de deux ans pour avoir asséné un coup de hache à M. Guy Blouin, dans la nuit du 25 au 26 mars 1978, à Saint-Lambert, lui causant des lésions corporelles au bras.

Condamnée pour outrage au tribunal

Une jeune fille âgée de 17 ans, condamnée à un an de prison pour outrage au tribunal devant son refus d'obtempérer à l'ordre de

rendre témoignage, lors d'un procès pour meurtre devant jury à Sept-Îles, n'a point réussi à convaincre la Cour d'appel de son innocence.

Dans leur jugement, les juges Jean Turgeon, François Lajoie et Rodolphe Paré relatent que la jeune fille, assignée comme témoin, avait refusé de prêter serment et de témoigner, le 12 mars 1979, au procès intenté contre Alain Gaudmond, malgré que le juge André Gervais l'eût mise en garde contre cette forme d'entrave à la justice.

Elle avait refusé également de témoigner à l'enquête préliminaire d'un autre accusé, en octobre 1978, et elle fut incarcérée périodiquement par la suite en raison de son obstination à ne point collaborer. Le 12 mars 1979, lors du procès, elle était détenue, purgeant une sentence de 15 jours imposée par un autre juge par suite de son refus de témoigner contre un autre accusé.

"Il s'agit clairement d'un outrage au tribunal prémédité, commis en connaissance de cause pour faire obstacle au cours de la justice, pour protéger un accusé qui était son concubin, après qu'un présumé complice du meurtre ait adopté la même attitude et qui est une récidive", écrivent les juges de la Cour d'appel pour expliquer une peine pouvant paraître sévère.

Dans sa défense, le procureur de la jeune fille avait nié la compétence de la cour supérieure, alléguant que sa cliente âgée de 17 ans, à l'époque, était réputée être une enfant, relevant ainsi des dispositions de la loi sur la protection de la jeunesse et de la loi des jeunes délinquants, mais l'argument avait été repoussé, d'autant plus que l'outrage avait été commis en présence de la cour.

Avis est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571 du Code Civil, que Serigraphie V.D.C. Inc. ayant son principal établissement en la Ville de St-Georges Ouest, Province de Québec, d. le 24 septembre 1979 cède et transfère à la Banque Royale du Canada toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette session a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Beauce le 27 septembre 1979 sous le numéro 219099.

Ce 18e jour de juin 1980.
La Banque Royale du Canada
Succursale St-Georges Ouest
2290, 6e Avenue,
Beauce, P.Q. G5Y 3X3

APPEL D'OFFRES

ST-NARCISSE

COMITÉ DE LOTBINIÈRE

Avis est, par les présentes, donné que la Corporation municipale de St-Narcisse, Comité de Lotbinière, recevra des soumissions aux conditions énumérées ci-bas.

PROJET:

Dossier: 478-73 (rév. mars 1980)
Construction d'un réseau d'égout, d'égouts sanitaires et travaux connexes, avec réservoir et étangs d'oxydation.

CONSULTANTS:

Guy Labbé & Louis Dion Inc.,
Consultants
114 15, 1re Avenue est
Ville de St-Georges, Beauce
G5Y 2C7
Tél. (418) 238-9041

SOUMISSIONS:

Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission au bureau des consultants et haut mentionnés, à compter du 19 juin 1980, contre un dépôt de \$50. Ce dépôt sera remboursable au soumissionnaire s'il remet les documents de soumission en bon état avant le 15 août 1980 et s'il a présenté une soumission sur le projet. Pour être considérée, toute soumission devra:

- 1) être conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par les consultants;
- 2) être accompagnée d'un cautionnement de soumission de 10% du montant global de la soumission sous forme de chèque visé ou de cautionnement fait au nom de la Corporation municipale de St-Narcisse, Lotbinière;
- 3) être remise avant 13:00 heures (heure en vigueur localement), le vendredi 11 juillet 1980, au bureau de M. Alfred Bélanger, secrétaire-trésorier de la Corporation municipale de St-Narcisse, Lotbinière, située à la Salle des délibérations;
- 4) Les soumissions seront remises dans une enveloppe scellée portant la mention: "Soumission pour le projet 478-73, St-Narcisse, Lotbinière, révision mars 1980".

La Corporation municipale de St-Narcisse ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Tout soumissionnaire est invité à assister à l'ouverture des soumissions, le 11 juillet 1980, à 13:00 heures, à la Salle des délibérations.

Donné à St-Narcisse, Lotbinière
Date: le 16 juin 1980

Signé: M. Alfred Bélanger
secr.-trés.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MEGANTIC
235-11-000028-80
No Surintendant: 012942

COUR SUPÉRIEURE

(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
BRASSERIE ROULE
BOULE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1200, Avenue St-Edouard, Plessisville, Cte Mégantic, P.Q. G6L 2J9

DEBITRICE

Avis est par les présentes donné que Brasserie Roule Ta Boule Inc., du 1200 Avenue St-Edouard, Plessisville, Cte Mégantic, P.Q., a fait cession de ses biens le 13e jour de juin 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 2e jour de juillet 1980, à 1:30 heure de l'après-midi, au Palais de Justice de Thetford-Mines, 693 St-Alphonse Ouest, Thetford-Mines, P.Q.
Date de Québec, ce 19e jour de juin 1980

MICHEL LEBLONC, SYNDIC

Bureau de:
LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES, SYNDICS,
621, boulevard Charest Est,
Québec, P.Q. G1K 3J5
Téléphone: 525-4641

VILLE DE FERMONT

CONSTRUCTION
D'UNE STATION
DE DEGRILLAGE

APPEL D'OFFRES

Des soumissions scellées seront reçues à l'Hôtel de Ville de Fermont dont l'adresse postale est C.P. 520, Fermont, Comté Duplessis, Québec G0G 1J0, jusqu'à dix heures à m. (10h00) heure en vigueur le 10 juillet 1980 pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Chaque soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, émise en faveur de la Ville de Fermont par une compagnie d'assurance reconnue et d'un montant égal à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission présentée. Cette garantie de soumission sera remplacée à la signature du contrat, par un bon de garantie d'exécution des travaux et un bon de garantie du coût de la main-d'œuvre et des services des créanciers et sous-traitants, chacun d'une valeur de cinquante pour cent (50%) de la soumission acceptée.

Un chèque visé pour une somme représentant 10% de la soumission présentée émis à l'ordre de la Ville de Fermont sera également accepté en garantie.

Les documents de soumission peuvent être obtenus aux bureaux des ingénieurs-conseils au 690, boulevard Laure, Suite 66, à Sept-Îles, moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars (\$25) non remboursable et émis à l'ordre de Dupont, Desmeules, Roy, Bergeron, Gariépy, LeRoux et associés.

Sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs en construction selon la loi (1975, L.Q. chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires au Québec.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants tant pour leur compétence que pour leur solvabilité. La Ville de Fermont se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions sans encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Fermont, ce

18e jour de juin 1980.

Gerald Lamoignon, ing.
gerant municipal

La nouvelle Labatt Légère.



Ça se prend bien!

Bien plus qu'une nouvelle bière, c'est une nouvelle catégorie de bière. Car c'est la première bière à vous offrir le goût robuste et léger qui répond à vos nouveaux goûts actifs. Oui, quand on donne le maximum... Labatt Légère, ça se prend bien!



27e congrès de la CEQ

Robert Gaulin accuse les enseignants de se prendre pour d'autres

par Claude VAILLANCOURT

Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), M. Robert Gaulin, a procédé, hier, à une sérieuse analyse du mouvement qu'il dirige.

Dans le rapport moral livré aux quelque 800 congressistes réunis à Québec, M. Gaulin a diagnostiqué maints problèmes:

"L'une de nos faiblesses réside dans l'absence de volonté de concrétiser les débats de notre centrale", dit M. Gaulin dans un premier temps. "Souvent, croit-il, les instances ne servent qu'à débattre alors qu'elles devraient également servir à engager les syndicats derrière des positions à défendre dans les divers milieux."

Outre de dire aux adhérents qu'ils étaient des beaux parleurs, M. Gaulin a aussi reproché aux travailleurs de l'enseignement de se prendre pour d'autres.

"Nous sommes la Centrale de l'enseignement du Québec, clame

M. Gaulin. L'immense majorité de nos adhérents n'appartient pas à la classe ouvrière. Ce n'est pas en l'ignorant que nous allons avancer mais c'est en l'acceptant."

Il croit qu'il "faudrait cesser d'ériger en vertus les problèmes et les difficultés de la classe ouvrière qui résultent de son exploitation et de cesser de s'imaginer que pour être militant, un enseignant ou un travailleur de l'enseignement doit se transformer en pseudo-ouvrier".

"S'il n'y a pas lieu de se servir des problèmes et des difficultés que rencontrent les filles et les fils de travailleurs...", dit M. Gaulin, il n'y a pas lieu d'en faire une apologie ni de vouloir les élever au rang de modèle."

"Ce n'est pas parce que la classe ouvrière n'a pas accès à toutes les richesses de la littérature et de la poésie qu'il faut ériger en modèle les instruments d'abrutissement qui perpétuent sa domination" estime M. Gaulin.

"Tous les travailleurs, ajoute le président de la CEQ, se doivent à un certain dépassement pour réaliser une société qui soit vraiment la leur. Et ce n'est pas préconiser des valeurs bourgeoises que de contribuer, par notre métier, à ce dépassement."

Par ailleurs, le chef de file des 85.000 travailleurs de l'enseignement s'en est violemment pris aux marxistes de fond de cour, à ceux qu'il appelle les socialistes de laboratoire.

"Nous sommes aussi attaqués par des groupes qui prétendent être plus progressistes que nous et qui nous accusent de jouer dans le système, d'être des réformistes et des corporatistes chaque fois que nous défendons les intérêts de nos syndiqués, constate M. Gaulin. Ceux-là voudraient que la centrale s'occupe de tout le monde, sauf de ses membres, qu'elle rêve de la société de demain, sans s'occuper de celle d'aujourd'hui. Ils se sont donné comme mission de détruire le travail fait par notre organisation



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a profité hier, de la première journée du 27e congrès de son organisme, pour prononcer un discours choc au cours duquel il a soulevé les problèmes qui assaillent cette centrale syndicale.

parce qu'il ne répond pas à leur schéma d'analyse et à leur stérile et éternelle poursuite d'un socialisme de laboratoire."

Poursuivant sa critique de la centrale, le président Gaulin déplore finalement la faiblesse d'appartenance à la CEQ.

Il croit important de souligner cet état de fait, compte tenu des mandats qui se dessinent.

Il juge que la CEQ sera en mesure de mener une action plus poussée si, se connaissant elle-même, elle est en mesure de développer des pratiques de mobilisation qui correspondent à la réalité d'aujourd'hui.

M. Gaulin, appuyé par les membres de son bureau de direction, recommande donc la création d'un secteur permanent d'action et de mobilisation au sein de la centrale et dans les syndicats affiliés.

Le secteur des pâtes et papiers est sur le qui-vive

MONTREAL (PC) — D'importantes grèves risquent de frapper d'ici quelques jours l'industrie des pâtes et papiers, principalement au Québec, à la suite de la décision de 5.500 syndiqués de la CSN d'opter pour ce moyen de pression, décision qui risque d'être imitée d'ici quelques jours par les 6.200 employés de l'Abitibi-Price, affiliés au Syndicat canadien des travailleurs du papier (FTQ).

Les 5.500 syndiqués de la CSN entreront en grève à minuit et une minute, dimanche, 29 juin en cas d'impasse dans les négociations. Ce vote secret, à 74 pour 100 pour la grève, s'est tenu le 19 juin dans les onze syndicats CSN implantés chez l'Abitibi-Price, la Consolidated-Bathurst, la Québec North Shore, la CIP, la Kruger, la Donohue, la St-Raymond Paper et la Domtar. Les grévistes pourraient être 8.000 du côté de la CSN si les autres syndicats appelés à se prononcer au cours des prochains jours emboîtent le pas.

Les 12 syndicats FTQ employés à l'Abitibi-Price au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve ont pour leur part commencé à voter pour ou contre la grève. Les résultats du vote vont être dévoilés demain au siège social du syndicat à Montréal.

La direction syndicale a fait savoir que le moment précis du déclenchement de la grève pourrait être annoncé en même temps que les résultats du vote, s'il va dans ce sens.

A certains endroits, comme aux usines de l'Abitibi-Price de Thunder Bay, Sault-Sainte-Marie, Smooth Rock Falls en Ontario et à Grand Falls, à Terre-Neuve, les travailleurs sont déjà en "journées d'étude".

Lettres

Les syndiqués voulaient essentiellement protester par ces débrayages contre l'envoi par la compagnie de lettres à domicile les incitant à ne pas faire la grève.

L'annonce du déclenchement d'une grève des employés CSN des samedi chez sept producteurs de pâtes et papiers a provoqué un branle-bas de combat sans précédent chez les acheteurs, qui n'auront pas grand temps pour s'approvisionner à l'Abitibi-Price, laquelle pourrait être touchée à très court terme elle aussi.

La plupart des grands journaux américains ont en général des réserves de papier de 45 jours. Au Canada, on en garde cinq fois moins en réserve. La grève importante de 1975 dans le secteur des pâtes et papiers avait incité les journaux canadiens à réduire quelque peu le volume de leurs éditions.

Non seulement il est possible que les deux blocs syndicaux frappent simultanément les producteurs, ce qui devrait améliorer leur rapport de force, mais du côté de la CSN on tente aussi de coordonner toutes les composantes de cette industrie, soit autant les scieries que les "bûcherons" et les moulins à papier.

La prise éventuelle du pouvoir par Claude Ryan suscite des craintes

par Claude VAILLANCOURT

Bien que déçu du peu de modifications des rapports sociaux et des rapports de forces apportées dans la société québécoise depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) craint encore plus l'arrivée au pouvoir du Parti libéral du Québec (PLQ) et de son chef, M. Claude Ryan.

"Le plus grand danger du Parti libéral, a expliqué le président de la CEQ, à l'occasion de l'inauguration du 27e congrès de la centrale hier, à Québec, c'est qu'on a commencé à construire une alliance conservatrice" et que "l'élargissement de cette alliance viendrait remettre en cause des acquis de la révolution tranquille tout en sabordant littéralement des conquêtes importantes des travailleurs québécois."

Consacrant quelque 6 des 60 pages de son discours à l'analyse du gouvernement du Parti québécois

et surtout du parti d'opposition, le leader des 85.000 travailleurs de l'enseignement a clairement laissé savoir qu'il n'endosserait pas un mouvement d'appui à l'ancien directeur du Devoir.

"La politique linguistique du Parti libéral entre en contradiction fondamentale avec celle de la CEQ, a déclaré M. Gaulin. Elle constitue un recul inacceptable, pire que le bill 22, de triste mémoire."

Selon ses observations, "on peut s'attendre à ce que les droits syndicaux et les acquis des luttes syndicales soient battus en brèche" sous un gouvernement présidé par M. Ryan.

Rappelant les intentions manifestes de M. Ryan de bannir la formule Rand du système des relations de travail au Québec, et de la force du mouvement syndical qui déplaît tout autant à M. Ryan, le président de la CEQ juge que le PLQ et son chef défendent des valeurs opposant les droits collec-

tifs aux droits individuels, prônent et valorisent la promotion individuelle, défendent une conception anachronique de l'entreprise privée, prônent le désengagement de l'Etat du secteur économique et avouent clairement qu'ils défendent des valeurs traditionnelles et conservatrices.

"En comparaison de cela, commente M. Gaulin, les livres orange et blanc de Jacques-Yvan Morin risquent de paraître comme des éléments de progrès."

Il ne croit pas non plus "qu'on puisse éviter d'être littéralement horrifiés en imaginant seulement ce qu'il adviendra de la condition des femmes sous un gouvernement Ryan".

Selon M. Gaulin, le plus grand danger que représente le Parti libéral du Québec "réside sans doute dans le fait qu'il ait commencé à construire l'alliance conserva-

trice".

Le président de la CEQ s'est bien moqué des accusations proférées par le chef du PLQ voulant que la centrale ait "volé \$50 millions en obtenant 1.600 enseignants de plus" lors des dernières négociations.

"La CEQ est fière d'avoir réussi, par sa négociation, à contribuer à l'amélioration des conditions d'apprentissage des enfants du Québec" jure M. Gaulin. "La seconde chose à souligner, c'est que M. Ryan est bien mal placé pour exiger de la centrale qu'elle restitue des sommes qui seront affectées au service public d'éducation alors que lui s'obstine à conserver dans la caisse électorale de son parti, entre autres fonds de sources douteuses, les \$776.000 provenant du scandale olympique."

Le président de la CEQ rejette l'hypothèse de la politique du pire pour ceux qui favorisent l'élection du PLQ.

Il lui semble que la centrale aurait intérêt à s'impliquer tout en

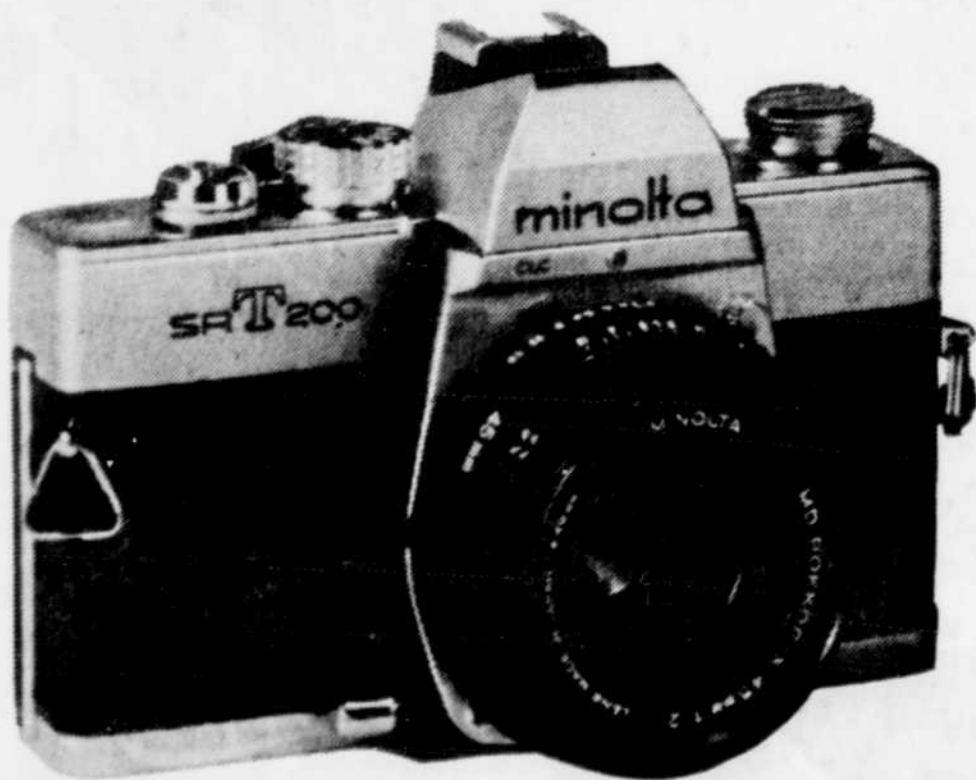
demeurant sur son terrain et en conservant son indépendance face aux formations politiques.

Il recommande donc que le congrès autorise le conseil général à publier, à l'occasion des prochaines élections, une analyse syndicale des enjeux, à en dégager une orientation et à diffuser largement ses dossiers dans les rangs de la centrale.

Convaincu que le Parti québécois ne modifie aucunement la structure politique québécoise, le président de la CEQ préconise, comme ses prédécesseurs, l'émergence d'une formation politique de gauche qui "pourrait prendre la défense des intérêts des travailleurs et qui pourrait contrebalancer l'attraction considérable qu'exerce la droite actuellement".

"Je souhaite la naissance dans les meilleurs délais de cette organisation politique" a conclu M. Gaulin.

ON PEUT ÉGALER NOS PRIX, ON ÉGALERA JAMAIS NOTRE SERVICE!



Minolta SRT-200
45mm. F2.0 **\$174.95**



Minolta XG-1
45mm. F2.0
\$252.95

Appareils-Photo	
Minolta SRT-201, 45mm. F2.0	\$252.95
Minolta XG-9, 45mm. F2.0	\$322.95
Minolta XD-5, 45mm. F2.0	\$399.95
Minolta XD-11, 45mm. F2.0	\$456.95
Objectifs Minolta	
28mm. F2.8	\$134.95
50mm. F3.5 Macro	\$206.95
135mm. F3.5	\$131.95
200mm. F4.0	\$173.95
75/200mm. F4.5 Zoom	\$462.95
Flash Electronique	
200-X	\$ 84.95
Entraîneur	
Modèle D	\$119.95
Modèle G	\$117.95
Ciné-Caméras	
XL-401	\$234.95
XL-42	\$369.95

Courroie, capuchon, pile et garantie sont toujours inclus dans le prix de nos appareils.

P.S.

Voici un service unique en son genre qui plaira aux adeptes de la photographie: SERVICE P.S.

Tout acheteur d'un appareil photographique peut devenir membre P.S., ce qui lui donne droit à de multiples avantages dont celui d'emprunter presque tous les accessoires s'adaptant à son appareil.*

Il peut emprunter objectifs (grand-angle, téléphoto, zoom, macro), flashes électroniques, trépieds, projecteurs, etc... En tout, plus de 200.000 \$ d'équipement à sa disposition.

Le membre P.S. peut emprunter gratuitement tout cet équipement autant de fois qu'il le désire au cours de son abonnement. Les seuls frais à encourir: 35 \$ pour 12 mois.

Venez nous voir pour connaître tous les avantages à devenir membre P.S., et comme des milliers d'autres depuis 5 ans, découvrez de nouveaux horizons en photographie.

* 7 jours à la fois.

Stationnement facile
Mise de côté
Chèque accepté
Service d'échange

Tout compte fait, nous sommes les plus économiques

STUDIO GOSSELIN

10, av. Bligny, Lévis — 837-8868
102, rte Kennedy, Lévis — 833-5860
11 770, 1ère Ave est, St-Georges — 228-9766
Galerie la Chaudière, Ste-Marie — 387-3670
44, St-Jean-Baptiste est, Montmagny — 248-5823

LE PERMANENT PRETS HYPOTHECAIRES

12 1/2 %
1-2 ans
12 3/4 %
3-4 ans
681-6349

MOTEL METROPOLE

5225, boul. Métropolitain est (sortie 77) Montréal

90¢ PAR PERSONNE OCCUPATION DOUBLE
RESERVATIONS:
(514) 322-8640

ANTIQUITES BONAVENTURE

26 JUIN - 30 JUIN, 1980
PLACE BONAVENTURE MONTREAL

Plus de 1000 pièces uniques d'Antiquités du Nord offrent une sélection des plus diversifiées d'antiquités jamais montrées au Canada.

Horaires d'ouverture:
Jeudi, 10h-6h
Vendredi, 10h-6h
Samedi, 10h-6h
Dimanche, 10h-6h
Lundi, 10h-6h

Admission \$2,50 adultes / \$1



Méthode pour faciliter la visite chez le dentiste

TORONTO (UPC) — Le docteur Howard Rocket entretient un rêve. S'il se réalise, aller chez le dentiste sera bientôt aussi facile et indolore que d'acheter son dentifrice ou une chaise de parterre.

Parmi les vêtements pour enfants et les garnitures de maison d'un centre d'achats de la banlieue de Toronto, le docteur Rocket a en effet ouvert la première clinique dentaire d'un magasin à rayons au Canada, la première

de ce qu'il espère être un jour une série de succursales à l'échelle du pays.

Le bureau de réception d'un blanc irréprochable de la "Trident Dental Clinic", que dirige le docteur Rocket avec deux partenaires, attend discrètement la clientèle à l'extrémité d'un passage dans le magasin Towers de Mississauga.

Derrière le bureau, trois jeunes

filles, portant T-shirts avec l'emblème Trident, prennent les rendez-vous des patients, répondent aux questions et dressent les rapports. Des affiches annoncent les honoraires de base et avisent qu'on peut administrer des anesthésiques, si le patient préfère dormir durant le traitement.

La clinique est un labyrinthe ultra-moderne de chambres de traitements, aux murs crème et tapis tachetés de gris, équipé des plus récents rayons X,

chaises dentaires et attirail attiré du dentiste.

Agé de 32 ans, gradué de l'école dentaire de l'université de Toronto, de la classe de 1972, le docteur Rocket déclare que tout a été conçu pour éliminer la plupart des craintes, que beaucoup de gens manifestent encore, quand ils visitent le dentiste.

Une inspiration américaine

Son idée d'un bureau de dentiste dans un magasin à rayons au Canada a pris naissance, il y a deux ans, quand il lisait dans un journal qu'il se faisait des réalisations semblables aux États-Unis.

Vêtu d'une chemise sport blanche à fronces, d'un veston de velours côtelé et de bottes et pantalons de cowboy, le docteur Rocket ressemble beaucoup à l'acteur Dustin Hoffman, mais il a davantage l'allure d'un homme d'affaires plein d'allant.

Selon une étude statistique, dit-il, 70 pour 100 des gens ne vont pas chez le dentiste régulièrement. Or, étant donné la mise sur pied de programmes dentaires dans tous les lieux de travail, l'argent n'entre guère en ligne de compte. "C'est la peur, précisait-il. Il y en a qui entrent dans mon bureau et tremblent comme une feuille sur la chaise."

"J'ai constaté ce problème à Toronto en administrant des soins den-

taires et j'ai essayé de l'éliminer dans cette clinique. Nous avons pris une attitude de détente, pour que les gens puissent relaxer. J'ai choisi le personnel pour son habileté à communiquer avec les patients."

En compagnie de trois autres jeunes dentistes, de moins de 30 ans, tous gradués de la classe de cette année à l'université de Toronto, et d'un superviseur aîné, un anesthésiste qualifié sera en fonctions, une journée par semaine, pour endormir les patients les plus peureux.

La salle d'attente est décorée de caricatures de dentistes, qui soignent des enfants souriants, renferme un ameublement de table et chaises, format loupé, et un réservoir d'hélium, travesti en clown, pour souffler les ballons donnés aux jeunes patients. La clinique a des boutons électroniques, de sorte que les parents peuvent faire leur shopping jusqu'au signal, leur disant que leurs enfants ont terminé le traitement. Le docteur Rocket a signalé que les heures d'ouverture de la clinique coïncident avec celles des magasins (10h à 22h), qu'elle offre un service d'urgence de 24 heures et qu'elle a attiré 45 patients durant la première semaine de juin.

L'image est sauve

Le docteur rejette l'opposition à son plan faite par d'autres dentistes, qui craignent qu'il ternisse l'image de

la profession. "Tout cela signifie tout simplement qu'il y a un bureau de dentiste dans un magasin à rayons, dit-il; nous essayons de rendre accessibles à tout le monde les meilleurs soins dentaires. Je ne me perçois pas comme un rebelle, mais comme un novateur. Personne n'a pris cette initiative, n'a eu assez de cœur au ventre pour tenir pied à la bureaucratie. Tout ce qui m'intéresse, c'est de donner un bon produit au public et je pense que c'est aussi l'intérêt de la profession."

Le docteur Edward Fox, secrétaire adjoint du Collège royal des chirurgiens-dentistes, a déclaré que si le collège entendait des "doutes" au sujet du plan, il n'a pas d'objections à formuler, "tant qu'ils ne feront pas de publicité et se conformeront aux lois provinciales".

Le docteur Rocket se propose d'ouvrir trois autres cliniques l'an prochain, dont deux à Toronto et une à Ottawa, et peut-être jusqu'à cinq par année. Toutes se ressembleront et fonctionneront de la même manière pour atteindre le même degré d'efficacité. Mais il a vivement rejeté l'idée que tout cela pourrait finir par ressembler à une chaîne de kiosques à hamburgers: "Le dentiste dans la clinique n'est pas un robot. Je pense que le concept est sain. Si vous donnez un bon service, vous ne pouvez pas être perdant. Au fond, c'est la même chose, si vous vendez des hamburgers," conclut-il.

Les Américains se préoccupent de leur forme, mais cela paraît peu

NEW YORK (NYTNS) — Des millions d'Américains sont de plus en plus préoccupés par la nutrition et la bonne forme. Toutefois rien ne dit que leur intérêt à ce sujet s'étend à des secteurs importants de la population, ni même que les préoccupations aient modifié leurs habitudes de manger: "à l'heure actuelle, les Américains semblent aussi gras que jamais", de dire le docteur D. Mark Hegsted, responsable du centre de l'alimentation humaine au secrétariat à l'Agriculture. Et il a ajouté qu'en dépit de ce qui semble être la folie nationale de l'exercice, ce qui est prouvé en partie par la popularité de sports, comme le jogging et le tennis, il apparaît qu'en moyenne les Américains sont plus sédentaires que jamais. Les docteurs Betty B. Peterkin et Ruth M. Marston, des mêmes services fédéraux, disent que, pour la plupart, les Américains ignorent les admonestations qu'ils mangent trop.

Pourtant, les Américains qui s'intéressent activement à leur nutrition et à leur santé ont une influence grandissante sur la consommation alimentaire. Les régimes et les exercices sustentent des

industries multimillionnaires. Il s'investit des sommes de plus en plus considérables dans le marketing alimentaire. Le végétarisme s'étend et compte de huit à 10 millions d'adhérents, selon le magazine Vegetarian Times.

Le gouvernement fédéral a entrepris une campagne pour changer les habitudes des citoyens. Il a distribué, par exemple, un million d'exemplaires de ses nouvelles directives diététiques en sept points, lesquelles conseillent aux Américains d'éviter les quantités excessives de gras, de sucre, de sodium, d'alcool et de manger des aliments qui fournissent assez de féculé et de fibres.

Une meilleure image

Néanmoins, en dépit des réactions plus ou moins bonnes à ces obligations, certains chercheurs estiment que l'avenir projettera une meilleure image; selon eux, "les 10 ou 15 prochaines années vont marquer un point tournant dans l'industrie américaine de l'alimentation".

De plus, l'inflation joue son rôle; le prix des aliments a augmenté de plus de 100

pour 100 durant les années 70. Elle fait surtout des ravages chez les pauvres et la classe ouvrière. Mais à l'heure actuelle, environ 54 millions de gens, soit environ le quart de la population du pays de 225 millions, reçoivent de l'aide de programmes gouvernementaux, comme les timbres de nourriture. "Ils ont presque éliminé le problème du manque de calories aux États-Unis", selon un porte-parole du ministère de l'Agriculture. Néanmoins nombre de consommateurs n'achètent que ce qui coûte le moins cher; beaucoup de gens, surtout les vieux, en sont "aux toasts et cafés", de dire un clergymen de Detroit, William Cunningham.

Il n'en reste pas moins que les Américains continuent à manger à l'extérieur en très grand nombre, y dépensant presque le quart de leur dollar d'alimentation dans les restaurants, les entrepôts de "fast-food" et les comptoirs qui distribuent cette nourriture en chaîne. Les Américains dépensent 22 pour 100 de leur budget à manger en dehors du foyer. Même la vogue du fast-food

augmente, à mesure que de plus en plus de femmes travaillent hors de la maison (51 pour 100 des Américaines) et que les menus des comptoirs de "fast-food" s'élargissent.

Le déclin de la cuisine à la maison et l'énorme croissance de la consommation d'aliments en conserves, à la maison ou aux restaurants, ont aussi un impact considérable sur la consommation alimentaire aux États-Unis.

L'excellence du service... une FINABITUDE



La compagnie Petrofina Canada Inc. est heureuse de féliciter les nouveaux membres du Club Excellence, édition 1979-1980. Tous ces détaillants, agents de ventes et distributeurs de mazout domestique ont mérité cet honneur pour l'excellence de leur service et leurs efforts constants pour répondre aux besoins des consommateurs et de la collectivité.

Et chez FINA, nous en sommes très fiers.

Passez les voir. Vous verrez que chez eux, et chez tous les autres membres FINA, l'excellence du service, c'est une FINABITUDE.



M. Paul-Emile Chamberland de St-Henri, meilleur détaillant de son territoire, accompagné de Mme Chamberland, se voit décerner le titre de membre du Club Excellence par M. R.J. Redding, vice-président de Petrofina Canada, et Mme Claire Murphy, hôteesse.



M. Réjean Dubé de Matane, meilleur agent de son district, accompagné de Mme Dubé, se voit décerner le titre de membre du Club Excellence par M. R.J. Redding, vice-président de Petrofina Canada, et Mme Claire Murphy, hôteesse.



M. Jean-Paul Jean de St-Fabien de Rimouski, meilleur agent de ventes de son territoire, accompagné de Mme Jean, se voit décerner le titre de membre du Club Excellence par M. R.J. Redding, vice-président de Petrofina Canada, et Mme Claire Murphy, hôteesse.



M. Jean-Luc Langlois de Québec, meilleur détaillant de son district, accompagné de Mme Langlois, se voit décerner le titre de membre du Club Excellence par M. R.J. Redding, vice-président de Petrofina Canada, et Mme Claire Murphy, hôteesse.



M. Paul-Emile Lessard de Forestville, meilleur détaillant de son territoire, accompagné de Mme Lessard, se voit décerner le titre de membre du Club Excellence par M. R.J. Redding, vice-président de Petrofina Canada, et Mme Claire Murphy, hôteesse.

Nos plus sincères félicitations aux autres membres du Club Excellence FINA:

Adrien Roy
J.C. Rheaume
A. Gignac
C. Pelchat
J.P. Roy
Michel Gagnon
Jean-Hughes Guite



M. Paul Vézina de Matane, meilleur détaillant de son district, accompagné de Mme Vézina, se voit décerner le titre de membre du Club Excellence par M. R.J. Redding, vice-président de Petrofina Canada, et Mme Claire Murphy, hôteesse.



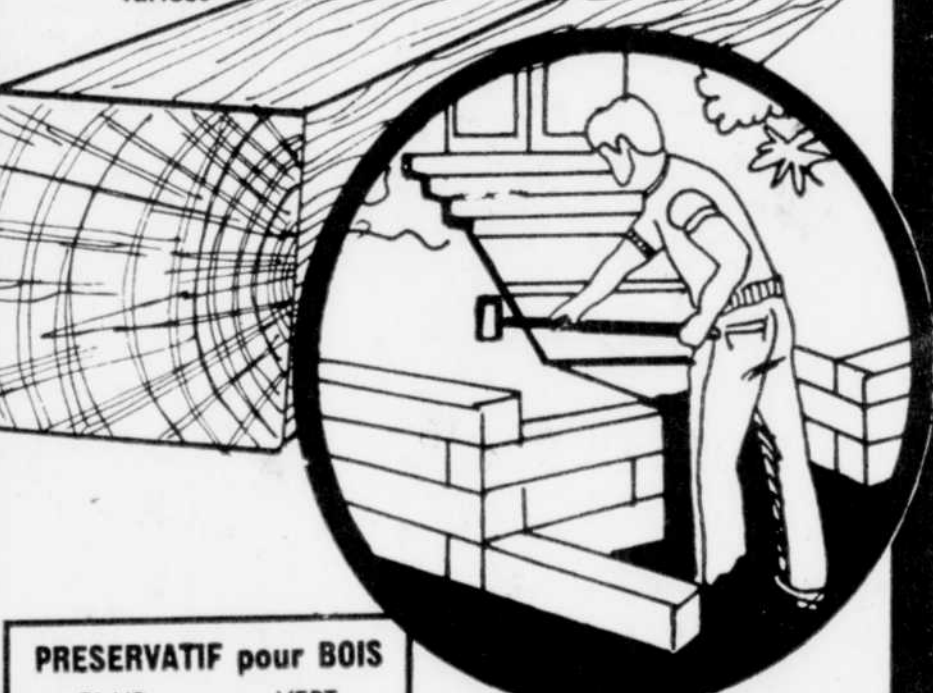
M. Jocelyn Côté de Grande-Vallee, meilleur détaillant de son territoire, accompagné de Mme Côté, se voit décerner le titre de membre du Club Excellence par M. R.J. Redding, vice-président de Petrofina Canada, et Mme Claire Murphy, hôteesse.

FINA

CENTRE de RENOVATION

Bois
Matériaux
Quincaillerie
Décoration
HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi, 8h à 17h
Jeudi soir jusqu'à 21h
Samedi, 8h30 à midi

PRUCHE DE L'EST BRUTE
6" x 6" longueurs variées



PRESERVATIF pour BOIS
CLAIR 810 le gal. 39.95
VERT 810 le gal. 39.95

MELANGE A CIMENT
Utilisé pour murs, planchers, empièlements, patios, marches, pose de mûts et poteaux.
255 sac de 50 lb

LES REPARATIONS D'ASPHALTE
Sacs de 60 lb
Étendez et tassez
339 le sac

IDEALE POUR TERRASSEMENT, MARCHES OU PLATES-BANDES DE FLEURS, ETC.

QUANTITES PRIX PI. LIN.
Moins de 200 pi. lin. 1.08
200 à 500 pi. lin. 1.05
500 pi. lin. et plus .98

PROTEGEZ VOTRE ALLEE DE GARAGE EN ASPHALTE
avec FLINTKOTE
Scellant PROTEX 949
contenant de 4 gallons

Jos. Grenier LTEE
947, AVENUE ROYALE, BEAUPORT - TEL. 667-1724

Sur les berges de la Saint-Charles

Si vous tombez à l'eau, voyez un médecin

par Raymond GAGNE

Un porte-parole du ministère de l'Environnement déclare que, dans l'éventualité où, par accident ou autrement, un citoyen tomberait dans la rivière Saint-Charles, un "suivi médical" s'imposerait pendant un certain temps pour justement prévenir l'action des bactéries pathogènes dont la virulence pourrait s'intensifier et produire des effets négatifs sérieux sur la santé de cet individu.

Il s'agit d'une autre confirmation que les eaux de la Saint-Charles, en particulier celles du bassin inférieur, sont polluées au point d'être dangereuses. La ville de Québec elle-même, la municipalité la plus sérieusement impliquée est la première à en convenir.

Tout étant toutefois relatif, la ville de Québec se refuse à interdire l'accès au cours d'eau et continue de promouvoir l'utilisation de la rivière

pour fins de loisirs. La baignade et la pêche sont toutefois prohibées.

Au ministère de l'Environnement, on est d'accord avec cette attitude. "Il faut, nous dit-on, que les gens continuent à fréquenter la Saint-Charles. C'est la seule façon de les garder intéressés à l'avenir de leur cours d'eau. C'est aussi le seul moyen de pression susceptible d'amener la CUQ, la ville de Québec et les villes de banlieue coupables de cette pollution d'agir le plus tôt possible afin que le milieu soit assaini."

Le problème

Le problème de la Saint-Charles ne date pas d'aujourd'hui. S'il n'est pas centenaire, il y a beaucoup à parier qu'il remonte à cinquante ans et plus.

A l'heure actuelle, ce problème se situe plutôt au niveau de la capacité qu'ont la ville de Québec et celles de banlieue de même que la

Communauté urbaine de Québec de s'entendre avec le ministère de l'Environnement pour que l'assainissement devenu nécessaire se réalise.

L'enjeu actuel comprend deux formes bien précises: une action concurrente de toutes les municipalités et de la CUQ pour éviter que les effluents de l'une viennent détruire ce que l'une ou les autres auront réalisé dans le sens de l'assainissement du cours d'eau et l'octroi de crédits pouvant aller jusqu'à \$20 millions que toutes les municipalités y compris la CUQ pourraient se partager.

La Saint-Charles continue donc à représenter un danger pour la santé des Québécois parce que les autorités à quelque palier de gouvernement qu'elles soient, ne sont pas encore parvenues à s'entendre sur ce qui doit être fait et sur la façon de le faire.

La CUQ

La CUQ a des responsabi-

tés, nous rappelle le ministère de l'Environnement. Elle doit éliminer la source de pollution que représentent les étangs d'oxydation de Val-Bélair qui appartiennent à la communauté. Elle doit aussi munir le lac Saint-Augustin d'un service d'égout comme elle doit également s'occuper des développements de Saint-Augustin et de Cap-Rouge. La CUQ doit aussi ramasser les eaux usées de la rive du Saint-Laurent qui va de l'embouchure de la Saint-Charles à la rivière Cap-Rouge.

Val-Bélair

Val-Bélair est disposée à signer un protocole d'entente avec l'Environnement. Pourquoi? Pour réhabiliter son réseau d'égout "un genre de panier percé qui régurgite dans la rivière Neilson, laquelle se jette dans la Saint-Charles et contribue à en augmenter la pollution.

Québec

La ville de Québec a du

pain sur la planche. Ses quatorze régulateurs, deux sur la rive nord de la Saint-Charles et 12 sur la rive sud, et quoi qu'elle puisse en dire, régurgitent eux aussi dans le cours d'eau. Selon quelle fréquence exacte? La réponse est difficile à déterminer.

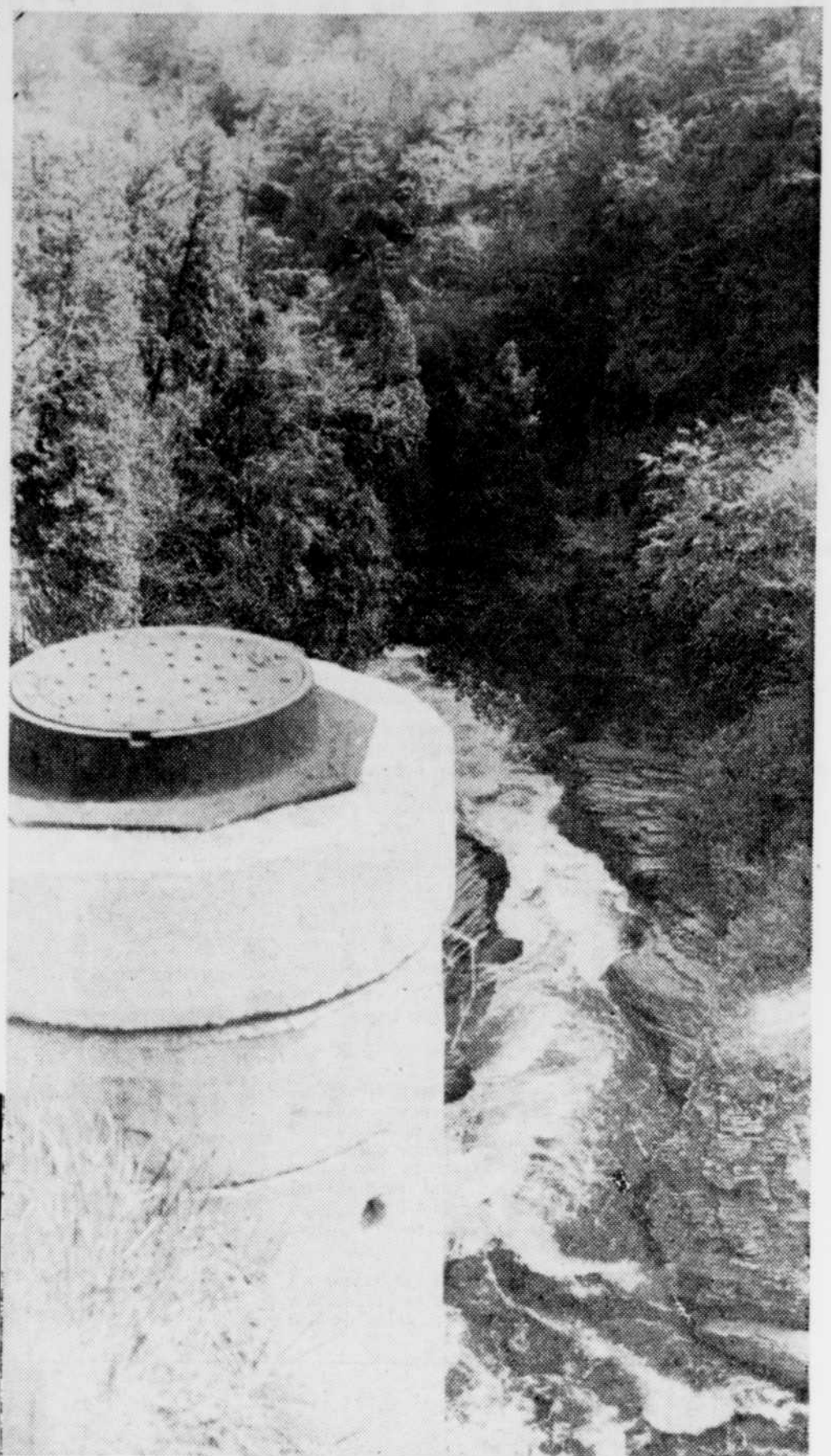
De toute façon, elle aura à corriger son réseau d'égout. Elle devra également, en ce qui concerne les secteurs à développer, là où, par exemple, sera construit le nouveau palais de justice, les munir de conduites qui ne débordent pas. Elle aura aussi à s'assurer que son égout pluvial court jusqu'au-delà (en aval) du barrage actuel de la Saint-Charles.

Autres municipalités

Loretteville, Neufchâtel, Charlesbourg et Sainte-Foy contribuent également à la pollution de la Saint-Charles. Ces deux dernières municipalités en particulier contaminent à un haut degré la rivière par leurs conduites d'eau pluviales qui charrient en quantités importantes des eaux usées.

En somme, la population du Québec métropolitain ne peut compter retrouver la Saint-Charles dans un état satisfaisant tant que les autorités municipales de leurs villes respectives, la Communauté urbaine de Québec et le ministère de l'Environnement ne se seront pas définitivement entendues sur les meilleures dispositions à prendre et ne les auront pas réalisées.

On dit que c'est pour bien...ôt.



Le Soleil, Raymond Gagne

Les villes de la banlieue polluent la Saint-Charles à l'instar de la ville de Québec. Ici, une bouche d'égout déverse ses affluents dans la Saint-Charles coulant dans un canyon impressionnant.

RUEL

FIAT

" Le concessionnaire du
Centre-Ville "

Automobiles Michel Ruel Inc.

640, rue Arago ouest, Québec 687-1000



Fiat Spider 2000, la fameuse décapotable dont le toit s'ouvre et se ferme facilement. L'équipement de série de cette luxueuse voiture sport comprend même une radio AM/FM stéréo de haute qualité.

Kilométrage genre Rabbit, puissance type BMW, performances style Fiat. Un essai vous convaincra.

La nouvelle Fiat Spider 2000 est désormais équipée d'un système à injection de carburant. Résultats: sa puissance est accrue et sa consommation améliorée. Pourquoi faire des compromis lorsque Fiat vous offre autant de plaisir pour aussi peu d'argent?

La remarquable Fiat Spider 2000 a pratiquement la même consommation qu'une Rabbit. Mais là s'arrête toute comparaison.

Les ingénieurs Fiat ont équipé son célèbre moteur 2 litres à double arbre à cames du fameux système à injection Bosch L-Jetronic. Les résultats vous surprendront! Sa puissance est désormais de 102 chevaux et ses accélérations ont de quoi vous couper la respiration. C'est une voiture sport qui permet d'associer performances et économie à merveille (jusqu'à 43 milles au gallon sur route).

La tenue de route et la stabilité de la Fiat Spider sont légendaires. Demandez donc à quelqu'un qui en possède une de vous dire ce qu'il en pense. Et si vous avez des doutes, faites vous-même l'essai, vous serez convaincu.



La Brava 1980 possède cette remarquable finesse de ligne si chère aux Italiens. Son intérieur est tout aussi luxueux que confortable. Son moteur 2 litres avec double arbre à cames et système d'injection lui confère des performances du tonnerre!

S VITESSES	EN VILLE	SUR ROUTE	MOYENNE ESTIMÉE
SPIDER l/100 km	10,3	6,5	8,1
BRAVA l/100 km	10,8	6,9	8,4

*Chiffres basés d'après des essais effectués en laboratoire selon les méthodes approuvées par Transports Canada. La consommation réelle pourra varier. La consommation en ville sera plus importante en hiver. Pour plus de détails, consultez le guide de consommation 1980 publié par Transports Canada.

La Brava à injection: puissance et efficacité accrues

Si les performances de voitures du genre BMW ou Saab vous intéressent, mais si leur prix vous effrayent, essayez donc la nouvelle Brava à injection. Son prix de vente suggéré est inférieur à \$10,000.

Le système à injection Bosch L-Jetronic a permis d'accroître sa puissance de 20%, tout en réduisant sa consommation de façon considérable.

Cette nouvelle Brava-sedan de luxe par excellence—a tout pour plaire, y compris une radio AM/FM stéréo de haute qualité.

Venez essayer ces Fiat à injection, vous serez emballés!

Fiat Brava et Spider 2000 sont des marques déposées de Fiat S.p.A.

LE PLUS DE PLAISIR AU LITRE.

FIAT

AVEC CONFIANCE

AUTOMOBILE MICHEL RUEL
640 rue Arago Ouest (Tel 687-1000)

M. LESSARD
49 Boul St. Joseph, (Tel 623-5471)

À QUÉBEC

F I A T

c'est

LESSARD

49 BOUL.
ST-JOSEPH
QUÉBEC

(dist. Charl. ouest)

623-5471

NOTRE VIN MAISON

On le sert sans façon...

avec viande
ou poisson



NOTRE VIN MAISON blanc ou rouge, en bouteilles d'un litre, est offert dans les épiceries licenciées. Prix de la S.A.Q.: \$3.70

La Salle

Vins d'une noble tradition

**SUPER-
PRIX**
SUR LES MODÈLES
1980

Économisez jusqu'à \$150 et plus par rapport aux prix des modèles 1981 en achetant aux bas prix courants certains téléviseurs RCA. La plupart des modèles 1980 en stock participants RCA ont encore un bon choix d'appareils RCA en stock venant directement de l'usine et protégés par la pleine garantie de RCA. Mais offerts à tels prix, ils partiront rapidement. Venez donc dès maintenant...et économisez.

TÉLÉCOULEURS RCA
BONI
SUR PLACE
DE RCA

**SUPER-
QUALITÉ**
DES MODÈLES
1981

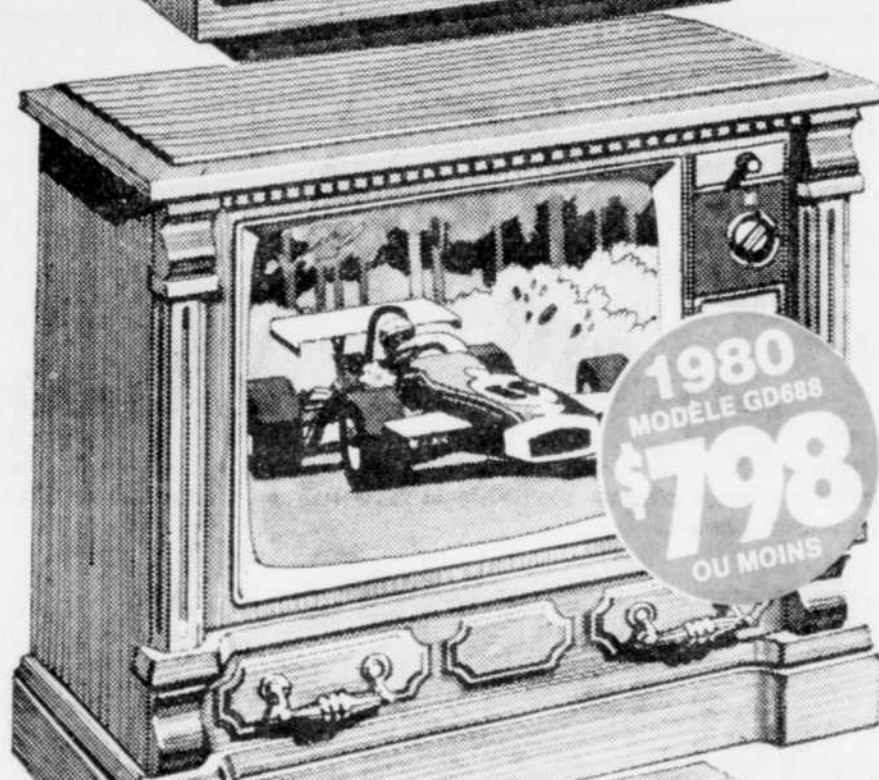
Aux nouveaux prix, les XL-100 1981 de RCA offrent un excellent investissement à long terme dans le domaine du divertissement... une qualité fiable qui a su faire de RCA la première marque de téléviseurs au Canada. Voyez la nouvelle série ColorTrak RCA et le Compact noir et blanc — qui sont en mon-



1980
MODÈLE FD450
\$598
OU MOINS

1980 FD450
XL-100 de 20 po* à
syntonisation
électronique
SignalLock

- Autoreglage de la couleur et correction automatique des teintes du visage
- Châssis LONGUE VIE éconergétique qui ne consomme en moyenne que 73 watts d'énergie électrique
- Accord précis automatique
- Tube-image Super AccuLine à matrice noire



1980
MODÈLE GD688
\$798
OU MOINS

1980 GD688
XL-100 de 26 po*
Meuble de style
méditerranéen

- Autoreglage de la couleur et correction automatique des teintes du visage
- Châssis LONGUE VIE fiable qui ne consomme en moyenne que 92 watts d'énergie électrique
- Tube-image Super AccuColor à matrice noire
- Syntonisation électronique SignalLock
- Accord précis automatique
- Roulettes logées sous la base facilitant le déplacement du meuble



1980
MODÈLE FD468R
\$699
OU MOINS

1980 FD468R
XL-100 de 20 po* à
télécommande
ChannelLock

- Télécommande ChannelLock entièrement électronique, silencieuse et fonctionnant en toute douceur
- Autoreglage de la couleur et correction automatique des teintes du visage
- Châssis LONGUE VIE dont la consommation moyenne d'énergie est maintenue à 83 watts
- Tube-image Super AccuLine
- Indicateurs lumineux de canaux

1981 FER450
XL-100 de 20 po* à
clavier
ChannelLock

- Repérage automatique du contraste et de la couleur
- Châssis LONGUE VIE fiable, éconergétique. Il n'utilise en moyenne que 79 watts d'énergie électrique
- Autoreglage de la couleur et correction automatique des teintes du visage
- Tube-image Super AccuLine à matrice noire



1981
MODÈLE FER450
709⁹⁵
OU MOINS



1981
MODÈLE GER688
959⁹⁵
OU MOINS

1981 GER688
XL-100 de 26 po*
Meuble de style
méditerranéen

- Repérage automatique du contraste et de la couleur
- Châssis LONGUE VIE fiable qui ne consomme en moyenne que 89 watts d'énergie électrique
- Tube-image Super AccuLine perfectionné
- Autoreglage de la couleur et correction automatique des teintes du visage
- Syntonisation électronique SignalLock
- Roulettes dissimulées



1981
MODÈLE FER468R
799⁹⁵
OU MOINS

1981 FER468R
XL-100 de 20 po* à
télécommande
ChannelLock

- Télécommande ChannelLock qui recherche le canal dans l'une ou l'autre direction, ne s'arrêtant qu'aux canaux programmés
- Autoreglage de la couleur et correction automatique des teintes du visage
- Châssis LONGUE VIE éconergétique ne consommant en moyenne que 83 watts d'énergie électrique
- Tube-image Super AccuLine
- Indicateurs de canaux lumineux



RCA fabrique constamment de meilleurs téléviseurs

CHERCHER LE CERCLE ROUGE CHEZ CES MARCHANDS PARTICIPANTS RCA:

RCA Cloutier Radio T.V. 840, Myrand St-Foy 688-1184	RCA J.D. Fisel 55, Dorchester sud Québec 525-6101	RCA Gaston Lévesque Inc. 100, Chabot Ville Vanier, Québec 683-3471	RCA Ameublement Bernard 301, la Canadienne Québec 529-0101	RCA Nap Boily 4175, boul. Ste-Anne Beaufort 667-7851	RCA Tremblay & Bergeron Inc. 6975, boul. Henri-Bourassa Québec 626-1102	RCA Henault Electronique 5045, boul. du Jardin Orsainville 628-5863	RCA Bédard Louis T.V. 4885, le Avenue Charlebourg, Québec 623-9815
RCA Yvon St-Gelais Inc. 1020, boul. des Capucins Québec 525-4671	RCA Emond T.V. 15, rue St-Marc Donnacona 285-1303	RCA Claude Sioui Enr. Village Hurons Loretteville 842-4824	RCA Fortier Electronique 615, boul. St-Claude Neufchâtel 842-9723	RCA Louis Carrier Meubles Inc. 818, Ch. Pintendre Lévis 837-8881	RCA Prince & Fils St-Rédempteur Cité Lévis 831-3441	RCA Jean-Paul Chabot St-Charles de Bellechasse Cité Bellechasse, P.Q. 887-3495	RCA Lamothe Radio T.V. Service Rue Commerciale St-Basile, Cite Portneuf 329-2243
RCA Lauze T.V. Meubles Enr. 6483, Principale Ste-Croix, Cite Lotbinière 926-3391	RCA P.A. Morin Inc. 15, rue St-Marc St-Anselme, P.Q. 885-4282	RCA Centre Du Meuble De La Frontière 235, rue Principale, Ste-Justine, Cite Dorchester - 383-3207	RCA Meubles St-Laurent 150, Seigneurial Laurier-Station, P.Q. (418) 728-2255	RCA André T.V. Service Enr. 286, Route 112 Disraeli, P.Q. 449-5339	RCA Augustin Binette 124, Desire Black Lake, P.Q. 423-4893	RCA L'Electro-Check St-Pamphile Cité L'Islet, P.Q. 356-3375	RCA Meubles Barnabé Inc. 341, boul. St-Vallier St-Vallier, P.Q. 894-2831
RCA Genest Electronique Enr. 82, rue St-Thomas Montmagny, P.Q. 248-2909	RCA Léonard Chabot 6, Chemin De la Rivière sud Montmagny, P.Q. 248-1071	RCA D.L. Nadeau Inc. 909, 10e Avenue nord East Broughton Station 427-3348	RCA Centre Du Meuble Beauce Inc. 596, boul. Renaud Beauceville, P.Q. - 774-9875	RCA Meubles Robert Breton Inc. 675, avenue du Palais St-Joseph de Beauce 397-5477	RCA Vital Boucher Meubles 144, Principale Leclercville, Cite Lotbinière 292-2501	RCA Les Meubles Lucien Fitzback 625, rue Lafontaine Rivière-du-Loup, P.Q. 862-8238	RCA Gaston Perron Meubles Cap-Sante Québec 285-2555
RCA Les Distributions L.V. Enr. 30, Simonneau nord Therford Mines, Que. 423-2114	RCA Therford Electronique Enr. 908, av. Labbe Therford Mines, P.Q. 335-6019	RCA F. Chateaufort Inc. 150, boul. Caouette Therford Mines, P.Q. 358-4564	RCA S. Seflakwa 493, boul. Smith sud Therford Mines, P.Q. 338-8511	RCA Ameublement Soucy Inc. 1322, 4e Avenue La Pocatière, Québec 856-1245			

*Tube-image de 20 po (image de 48 cm en diagonale)

*Tube-image de 26 po (image de 63 cm en diagonale)

L'histoire de la Grosse-Ile fixée dans le bronze

par Monique DUVAL

Un événement historique important, survenu au siècle dernier à la Grosse-Ile, dans le comté de Montmagny, n'est plus seulement qu'évoqué dans les livres et manuels d'histoire; désormais, il est gravé dans le bronze. En effet, hier, M. Patrice Dionne, directeur de la région de Québec de Parcs Canada, présidait la cérémonie de dévoilement d'une plaque rappelant le souvenir de milliers d'émigrants irlandais qui, en 1832, mouraient de typhus ou de choléra et l'organisation qu'avait alors faite le gouvernement d'établir à cet endroit une station de quarantaine.

Le nom de "station de quarantaine de Grosse-Ile" est demeuré et c'est ainsi qu'on appelle cet endroit, cette île du Saint-Laurent, qui mesure 3 1/4 km par 1 1/4 km et qui, aujourd'hui, sert de station de recherche vétérinaire pour le ministère de l'Agriculture du Canada.

M. Dionne était accompagné de M. Conrad Lécuyer, directeur général de la Direction de l'hygiène vétérinaire.

naire d'Agriculture Canada, de Mme Andrée Désilets, représentante de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, ainsi que M. l'abbé Égide Sénéchal, curé de l'île aux Grues, île voisine, fonction qu'il exerce d'ailleurs pour toutes ces petites îles du Saint-Laurent, en face de Montmagny.

Le texte de la plaque est le suivant: "STATION DE QUARANTAINES DE GROSSE-ILE". "En 1832, le gouvernement établit une station de quarantaine à Grosse-Ile, craignant une épidémie de choléra en provenance d'Europe. Mais l'organisation de la station se révéla insuffisante pour enrayer le choléra et le typhus qu'apportaient les contingents d'immigrants, ce qui explique l'apparition périodique d'épidémies au cours du XIXe siècle. Conçue comme un service temporaire, sous commandement militaire, la station fut maintenue en service par le gouvernement du Canada jusqu'en 1937, alors que l'établissement fut transféré à Québec."

Deux autres monuments

Les historiens de Parcs

Canada, organisme qui, sous des appellations différentes, compte, cette année, ses 95 ans d'existence, ont résumé, dans ce texte, toute l'histoire qui a marqué cette île. La plaque de bronze s'ajoute à deux monuments qu'on découvre en parcourant les lieux: un premier rappelant le sort tragique de milliers d'Irlandais morts ici même et tout en haut, à un endroit d'où on a une vue extraordinaire sur le fleuve, une croix, élevée elle, en 1909 et évoquant le souvenir des victimes et des médecins, prêtres, auxiliaires qui étaient venus secourir cette population aux prises avec une terrible épidémie. Ce monument a été construit avec de la pierre envoyée par l'Irlande en signe d'hommage aux Canadiens. Parmi ces derniers, plusieurs moururent en soignant ou en assistant ces malades dont la grande majorité mourut.

Il y aurait beaucoup à dire sur cet épisode tragique. Résumons les faits: en 1831, une épidémie de choléra asiatique sévit en Angleterre. En 1832, le gouvernement impérial réquisitionne la Grosse-Ile pour y établir une station de quarantaine et prévenir la dissémination éventuelle. L'île est placée sous commandement militaire, on y installe un hôpital, deux hangars, une ferme, une boulangerie, deux chapelles, l'une, catholique et l'autre, protestante.

Durant les vingt premières années d'existence de la station, on accueillera plus d'un demi-million d'immigrants. Lors de l'épidémie de choléra de 1834, quelque 30.935 immigrants subirent l'examen obligatoire à la Grosse-Ile; de ce nombre, 264 décéderont.

Le 8 mai 1857, arrive de Cork, Irlande, le navire "Urania" transportant des centaines d'Irlandais, la plupart atteints de typhus. Une session parlementaire d'urgence est convoquée et donne comme résultat la formation d'une commission spéciale formée des docteurs Painchaud, de Québec, McDonnell et Campbell, de Montréal. Leur mission est de prendre les mesures nécessaires pour enrayer la terrible maladie.

Médecins, prêtres et infirmières se rendront sur les lieux et on voit notamment un certain jeune prêtre du nom d'Elzéar-Alexandre Taschereau qui se portera, lui aussi, au secours des malheureux. Il y contractera la maladie, devra revenir à Québec et se faire hospitaliser à l'Hôpital général; on a évidemment reconnu dans ce jeune prêtre le futur premier cardinal canadien.

On a établi à environ 12.000 le nombre d'émigrants décédés à la Grosse-Ile et à 45, les personnes mortes en allant les soigner ou les assister. En

1857, la garnison militaire se retire et le gouvernement canadien devient administrateur de l'endroit.

Grâce aux progrès de la

médecine, ce "lieu d'isolement" a cessé d'avoir son utilité et on le ferme en 1937. C'est le ministère de la Défense qui se vit ensuite confier l'administration de la

Grosse-Ile, il y établira un centre de recherches sur les maladies animales exotiques. Des bovins, provenant d'Europe, y sont examinés chaque année. Seuls des gens affectés à ce travail vivent sur l'île, mais plusieurs bâtiments sont restés debout, attendant la décision du gouvernement fédéral sur leur avenir.

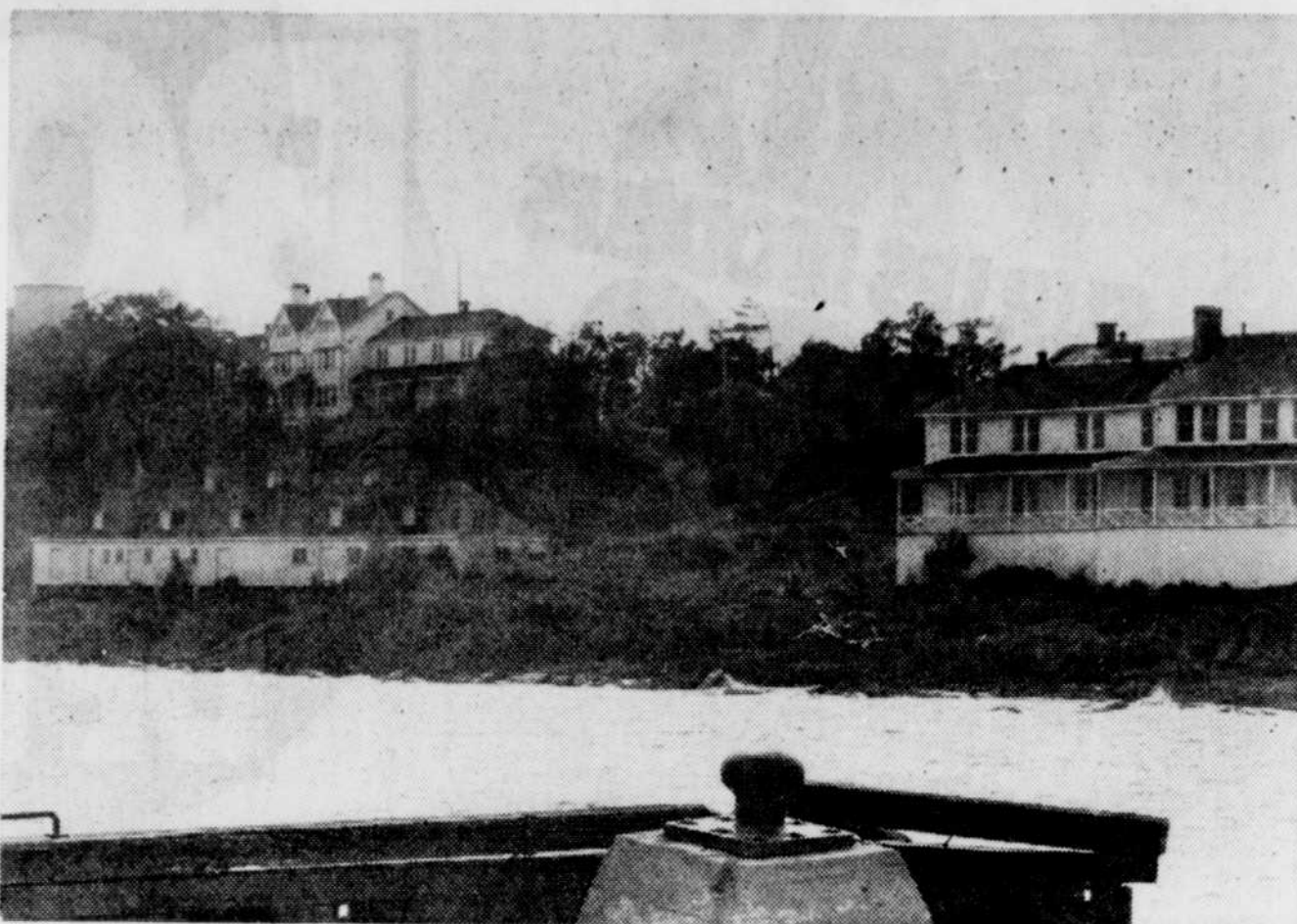


photo Parcs Canada, Paul Pelletier

Après avoir connu une vie si intense, ces bâtiments de la Grosse-Ile ne servent plus, bien qu'ils semblent encore habitables. Leur avenir est entre les mains d'Ottawa.

Paquet-Syndicat

En vente à nos 6 magasins

Mail St-Roch, Place Laurier Mail Est (ex-Paquet), Galeries Chagnon, coin de la Couronne, Place Laurier Mail Ouest (ex-Syndicat), Place Fleur de Lys.

QUEBEC, LE SOLEIL, MERCREDI 4 JUIN 1980

Détecteurs de fumée Tous seront invités à imiter Québec

par Guy DUBE

Le gouvernement du Québec, par le biais de la Direction générale de la prévention des incendies, a l'intention bien arrêtée de demander à toutes les municipalités de Québec afin de rendre obligatoire l'installation d'au moins un détecteur de fumée dans toutes les habitations et tous les logements.

Mentionnant que la ville de Québec va bientôt innover, parmi les villes les plus importantes de la province, en imposant le détecteur de fumée à chaque locataire ou à chaque propriétaire, le directeur général de la prévention des incendies au Québec, M. Gilles Lamothue, a précisé, hier, dans une entrevue accordée au SOLEIL, que le gouvernement fera en effet une campagne

publicitaire en ce sens dans le but d'inciter les autres municipalités à imiter le pas.

Le gouvernement québécois n'a par contre pas encore l'intention d'imposer une loi générale de prévention des incendies dans les habitations à l'échelle de la province, parce que cette responsabilité incombe plutôt aux municipalités, a expliqué M. Lamothue.

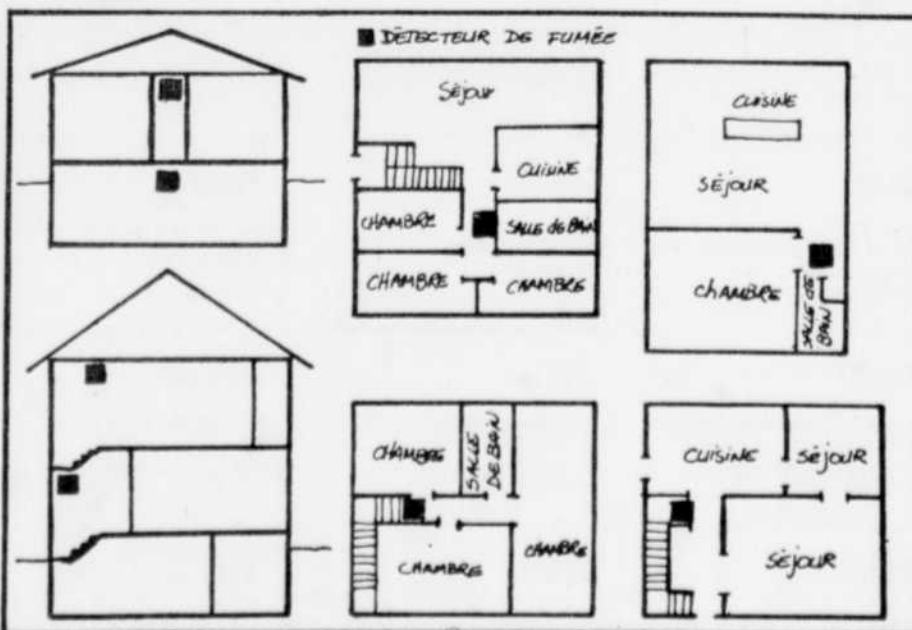
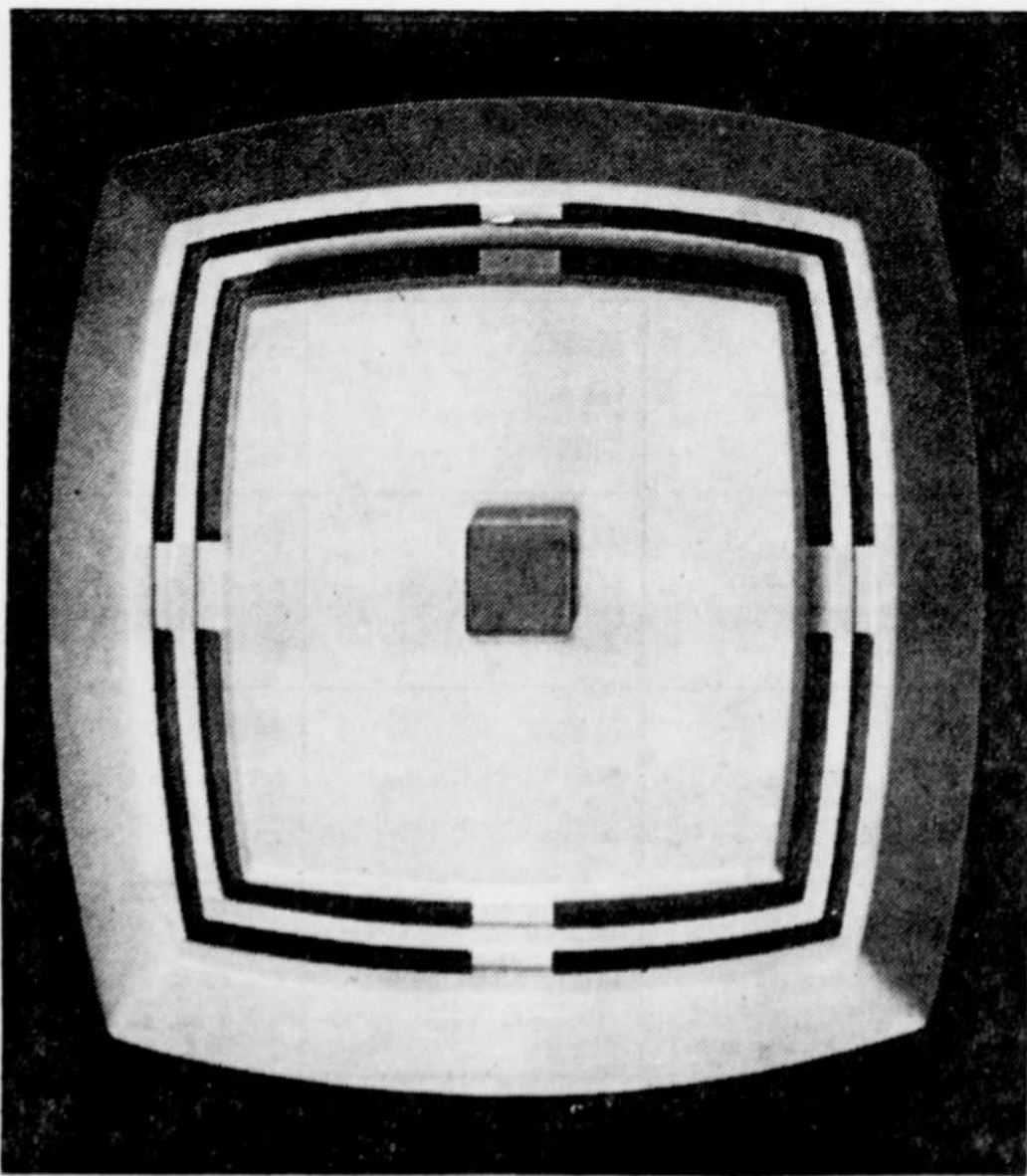
Rappelons que le directeur du service des incendies de la ville de Québec, M. Cyrille Mainguy, faisait savoir, avant-hier, qu'un projet de règlement rendant obligatoire l'installation des détecteurs de fumée était présentement à l'étude dans la capitale et qu'il serait probablement présenté au comité exécutif d'ici un mois tout au plus.

Sunbeam Smoke Sensor, le détecteur de fumée/incendie qui donne l'alarme au plus tôt

Détecteur de fumée avec alarme modulée de 85 décibels piezoélectrique. Circuits à semi-conducteurs. Double chambre d'ionisation. Diode à lueurs. Pile 9 volts incluse.

Rég. 17.95

Spécial
13.88



Mail St-Roch s-s, Place Laurier Mail Est (ex-Paquet) 2e étage, Galeries Chagnon niveau 1, coin de la Couronne 1er étage, Place Laurier Mail Ouest (ex-Syndicat) niveau 1, Place Fleur de Lys 1er étage.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
NO COUR. 200-11-000447-809
NO SURINTENDANT: 015451

COUR SUPÉRIEURE

(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

LEGARE TELEPHONE CONSTRUCTION INC., corporation

légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 277, avenue Belanger, Ville de Vanier (Québec).

DEBITRICE

AVIS est, par les présentes, donné que "LEGARE TELEPHONE CONSTRUCTION INC.", a fait cession de ses biens, le 11e jour de juin 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 2e jour de juillet 1980 à 10h15, au bureau du Séquestre Officiel, 800, Place d'Yvesville, suite 1301, Edifice de la Banque de Montréal, Québec (Québec).

QUEBEC, ce 17e jour de juin 1980.

DENIS PICARD
SYNDIC

Bureau de:

POISSANT, RICHARD & ASSOCIÉS

THORNE RIDDELL

Comptables agréés

506, Grande-Allee est

Suite 300

Québec, Qué.

G.R. 217

Tél.: (418) 529-3721

VILLE DE HAUTERIVE

PROVINCE DE QUÉBEC

CANADA

APPEL D'OFFRES 74-80

Des soumissions scellées, dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGÈRES" et adressées au greffier de la Ville de Hauterive, 1000 rue Mingan, Hauterive, QC G5C 3C3, seront reçues jusqu'au 18 juillet 1980, à 12h00 et seront ouvertes quelques minutes après 12h00.

Les soumissionnaires pourront obtenir une copie du devis en s'adressant au bureau du directeur général, à l'Hôtel de Ville de Hauterive, moyennant le dépôt de 10.00\$. Ce dépôt n'est pas remboursable.

Chaque soumission devra être accompagnée soit d'un chèque visé, tiré sur une Banque Canadienne à charte ou Caisse Populaire et payable à la Ville de Hauterive ou d'un bon de cautionnement, le tout pour un montant égal à 10% du montant de la soumission.

La Ville de Hauterive ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Me GABRIEL YVAN GAGNON,

Ville de Hauterive greffier

1000, rue Mingan

Hauterive, QC

G5C 3C3

Hauterive, QC

1980-06-18

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS
NO: 450-05-000304-90

COUR SUPÉRIEURE

JACQUES DUBÉ, homme d'affaires, domicilié et résidant au numéro 61 de la rue Main et la Cité de Rock Island, district de Saint-François.

DEMANDEUR

HOTEL DESCHAILLONS INC., corporation légalement constituée ayant son siège social à Deschailhons, district de Québec.

JULES LEMAY, homme d'affaires, domicilié et résidant au numéro 200 de la rue Marie-Victorin, Deschailhons, district de Québec.

DEFENDEURS CONJOINTS ET SOLIDAIRES.

ORDONNANCE DE LA COUR

Il est ordonné aux défendeurs HOTEL DESCHAILLONS et JULES LEMAY de comparaître dans un délai de trente jours de la publication de la présente ordonnance qui doit être publiée une fois en langue française dans le journal "LE SOLEIL" de Québec.

Copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour à l'intention des défendeurs, Sherbrooke, le 17e jour de juin 1980.

LEO-PAUL DESROCHERS
PROTONOTAIRE ADJOINT

Province de Québec
Ville de Fossambault-sur-le-Lac
Comité de Portneuf, P.Q.

AVIS D'ELECTION

Aux Corporations, Sociétés Commerciales et Associations inscrites au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité depuis au moins douze mois.

Avis public est par la présente donné que la présentation des candidats pour la charge de conseiller au siège numéro 2 maintenant vacant aura lieu dans la salle du conseil municipal située à 145, boulevard Gingras à Fossambault-sur-le-Lac, le troisième jour d'août en l'année mil neuf cent quatre-vingt et deux heures de l'après-midi, et que dans le cas où le scrutin deviendrait nécessaire et serait ouvert de la manière prescrite par la loi, ce dixième jour du mois d'août de l'année mil neuf cent quatre-vingt et deux heures de l'après-midi, et se tiendra dans la salle du Conseil située à 145, boulevard Gingras à Fossambault-sur-le-Lac. Les corporations, Sociétés Commerciales et Associations peuvent voter par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du Conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du soussigné avant le 17 juillet 1980 ceci en conformité avec l'article 129 de la loi des cités et villes.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac ce dixième jour de juin de l'an mil neuf cent quatre-vingt.

Maurice Marchand

Président d'élection